

Politique La reprise ébranle le consensus neuchâtelois

Bien sûr, de tout temps, la gauche a plaidé pour un Etat aux épaules solides, mesurant sa force à l'aune des plus faibles de ses membres. Alors que la droite a toujours été plus circonspecte dans la dépense des deniers publics, plus prompte à réduire les engagements de ce même Etat qu'à alourdir la charge sur les contribuables.

Opinion

Nouveaux écueils

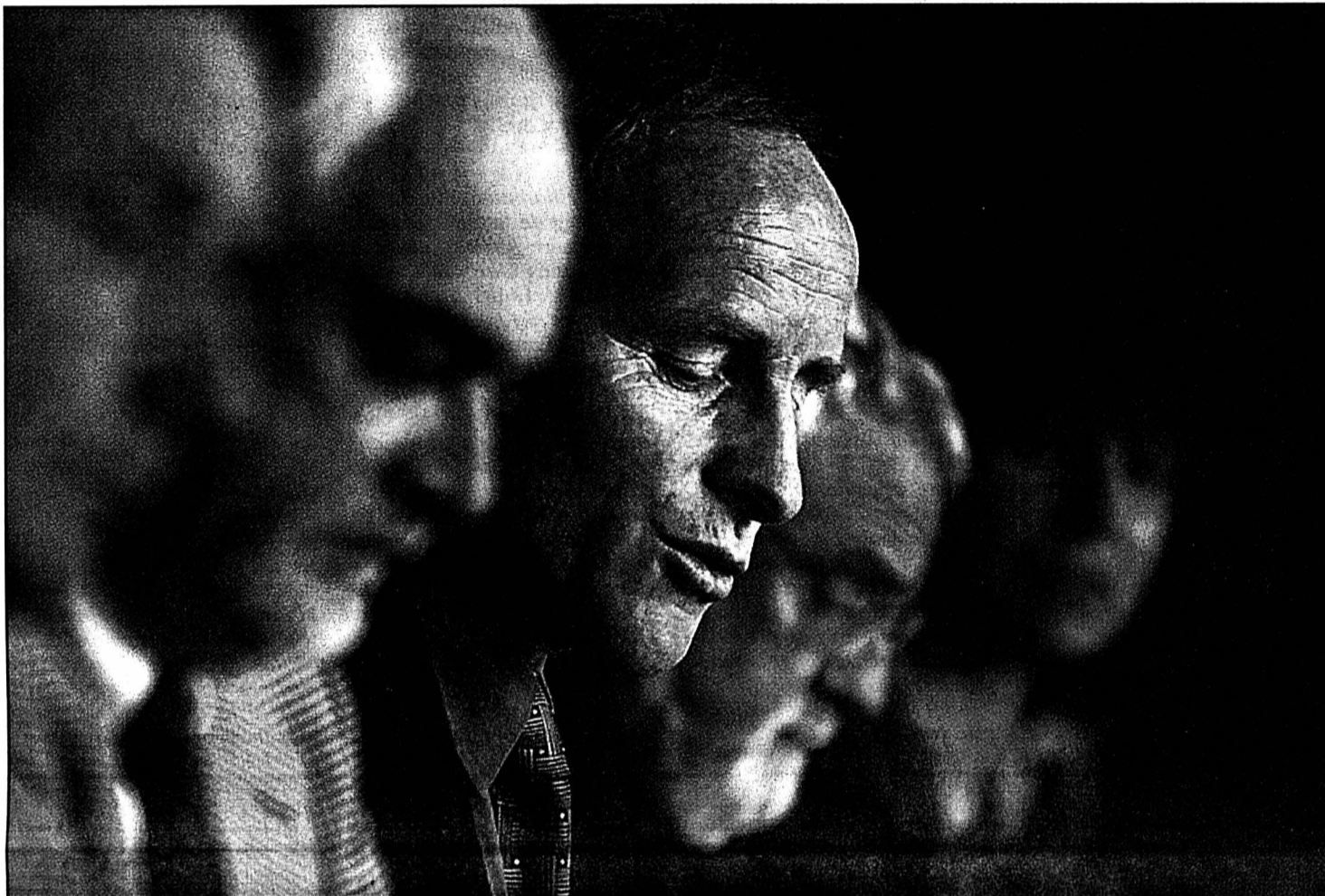
Les premiers se sont battus pour que les pouvoirs publics prennent sous leur aile les plus démunis de la société: jeunes, personnes âgées, handicapés, malades, chômeurs, petits revenus. Quant aux seconds, ils en ont plus souvent appelé à la responsabilité individuelle des citoyens. Eux qui ont toujours vu à l'«Etat providence» des limites tant financières qu'humaines.

Reste qu'à Neuchâtel, au plus fort de la déconvenue économique, gauche et droite avaient décidé de laisser passer l'orage ensemble. Courbant le dos pour donner moins de prise au vent de la crise, le canton a appris à faire bloc. La classe politique, elle aussi, a accepté de faire fi de divergences idéologiques pour permettre à l'Etat de retrouver une mer plus calme. Gauche et droite ont soutenu le Conseil d'Etat dans son combat pour convaincre chacun de consentir un effort: mesures de crise imposées aux contribuables, charges accrues soumises aux communes, sacrifices financiers et masse de travail plus importante demandés à la fonction publique.

Et maintenant? L'embarcation «Neuchâtel» a certes quitté l'œil du cyclone. Mais les écueils qui la guettent ne sont pas moins inquiétants. Le temps est venu pour chacun de réclamer son dû. Et la menace plane de voir se fissurer le beau consensus de l'équipage. Sur le flanc gauche, on continue de plaider pour une aide accrue aux plus faibles. Après avoir soutenu le gouvernement (péréquation, loi fiscale, taxe auto), les socialistes lancent trois initiatives en faveur de la famille. Du côté droit, on assiege le gouvernement pour qu'il dépense moins. Et on ne freine surtout pas les ardeurs des milieux économiques à alléger le poids de l'impôt.

Deux regards, deux caps à donner au navire à l'entame du XXIe siècle. A n'en pas douter, c'est un choix de société qu'aura à faire l'électeur en avril 2001.

Stéphane Devaux

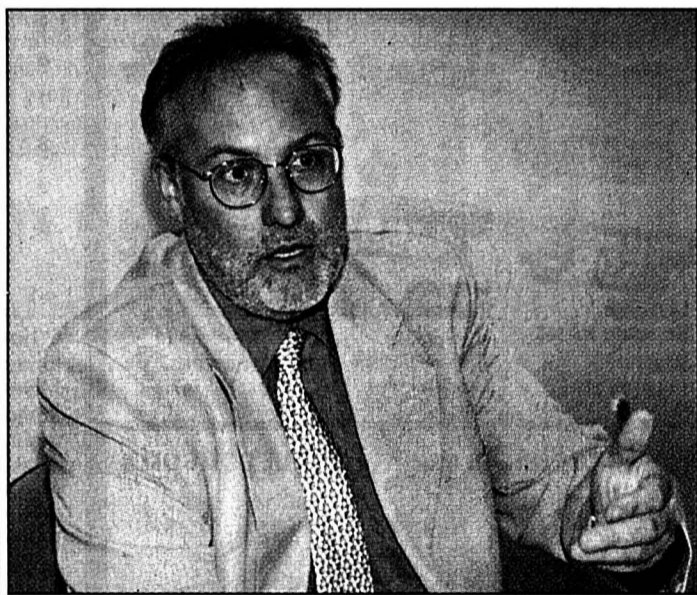


La sortie du canton de Neuchâtel de la crise économique coïncidera-t-elle avec la fin du consensus entre les partis politiques? A quelques mois des élections cantonales, une tension des rapports entre droite et gauche est en tout cas nettement perceptible. Alors que les premiers s'efforcent de réduire le plus possible les dépenses de l'Etat et d'atténuer la charge fiscale, les seconds se révèlent souvent d'ardents défenseurs du gouvernement (photo) dans sa politique financière. Aujourd'hui, ils prennent même le jeu à leur compte en lançant trois initiatives de soutien à la famille.

photo a-Galley

Page 3

Neuchâtel Didier Berberat ne sera pas candidat au Conseil d'Etat



Didier Berberat: «Ma fonction actuelle me plaît», photo a

Conseiller national socialiste et membre de l'exécutif de la ville de La Chaux-de-Fonds, Didier Berberat ne briguera pas de siège au Conseil d'Etat neuchâtelois lors des élections cantonales du printemps prochain. Celui que l'on présentait comme le favori à la succession de Francis Matthey a choisi, après mûre réflexion, de ne

pas abandonner, six mois seulement après avoir été nommé, le mandat de conseiller communal. Il a expliqué ses raisons, hier soir, à la section socialiste de sa ville. Il laisse ainsi la voie libre à Bernard Soquel, député et président du Site de Cernier.

Page 2

Bush-Gore La Cour suprême fédérale casse l'arrêt de Floride

La Cour suprême des Etats-Unis a donné hier un avantage à George W. Bush en cassant une décision de la Cour suprême de Floride qui avait favorisé Al Gore. Les neuf juges ont estimé que cette décision était insuffisamment motivée. En l'absence de jugement de fond, tout reste ouvert, mais les chances d'Al Gore d'empêcher en un très court laps de temps la victoire de son rival républicain à la présidentielle sont considérablement amoindries. En effet, la loi fédérale fixe au 12 décembre la date limite de désignation des grands électeurs.

Page 16



George W. Bush se considère comme le vainqueur de l'élection.

photo ap



Les chances de Rita Fuhrer (devant Jean-Philippe Maître) et de Roland Eberle restent intactes.

photo Keystone

PDC Premier oral pour Eberle et Fuhrer

Après l'audition par le Parti démocrate-chrétien (PDC) des deux candidats UDC officiels (Rita Fuhrer et Roland Eberle) à la succession du conseiller fédéral Adolf Ogi, le conseiller aux Etats bernois UDC Samuel Schmid reste en position de force. Le président du PDC suisse Adalbert Durrer l'a affirmé hier. Rita Fuhrer et Roland Eberle ont répondu aux questions du groupe parlementaire PDC durant plus d'une demi-heure. «C'était une discussion ouverte et intéressante. Les questions ont été nombreuses et pointues», a déclaré à l'issue de l'audition Rita Fuhrer. Pour Roland Eberle également, «tout s'est très bien passé».

Page 13

Neuchâtel Le budget de la Ville passe la rampe, non sans remarques

Page 5

Le Landeron Manifestation contre la fermeture de la crèche

Page 7

Natation Red Fish: les filles et les garçons ont fêté une promotion en LNA

Page 19

Conseil d'Etat Didier Berberat ne sera pas candidat à la succession de Francis Matthey

Didier Berberat ne sera pas candidat à la candidature pour le siège au Conseil d'Etat que libère le retrait de Francis Matthey. Une décision difficile qu'il a annoncée hier soir à La Chaux-de-Fonds.

La section chaux-de-fonnière du Parti socialiste s'est réunie hier soir en assemblée générale afin, essentiellement, de définir sa stratégie dans la perspective des élections cantonales du printemps prochain.

Concernant l'exécutif, le renouvellement de la

confiance du parti cantonal à Monika Dusong, qui entend poursuivre son travail, peut être considéré comme acquis. Reste aux socialistes à désigner leur candidat à la succession de Francis Matthey. Dès l'annonce par ce dernier qu'il ne se représenterait pas pour un nouveau mandat, deux noms ont émergé comme « papables » probables à la candidature. Ceux de Bernard Soguel, député et président du Site de Cernier, et de Didier Berberat, conseiller national et conseiller communal à La Chaux-de-Fonds.

La décision de ce dernier - excellente locomotive électorale - était donc attendue avec une certaine impatience.

Hier soir, il a informé ses camarades qu'il ne briguerait pas une candidature à l'exécutif de la République.

Un choix difficile

Un choix difficile, a avoué Didier Berberat devant l'assemblée des militants. Mais un choix mûrement réfléchi, qui découle directement de son acceptation, en mai dernier, d'une élection au Conseil communal de La

Chaux-de-Fonds, ce que souligne le communiqué publié en fin de soirée par le PS (voir ci-dessous).

Ce mandat lui donne satisfaction: « Je me plais dans cette fonction de conseiller communal et j'aime ma ville », souligne l'intéressé.

Une commune qu'il pense d'autant mieux servir en conservant son mandat de conseiller national, ce qui n'aurait probablement pas pu être le cas s'il avait été élu au Conseil d'Etat.

Le cumul aurait en effet été rapidement tellement lourd qu'il aurait fortement péna-

lisé sa vie de famille. « Or, j'ai une épouse et trois enfants que j'aimerais bien voir grandir ».

Ces arguments ont été compris par l'assemblée, même si certains militants regrettent que cette décision condamne pratiquement le Haut à ne plus avoir - provisoirement - de représentant socialiste au Château.

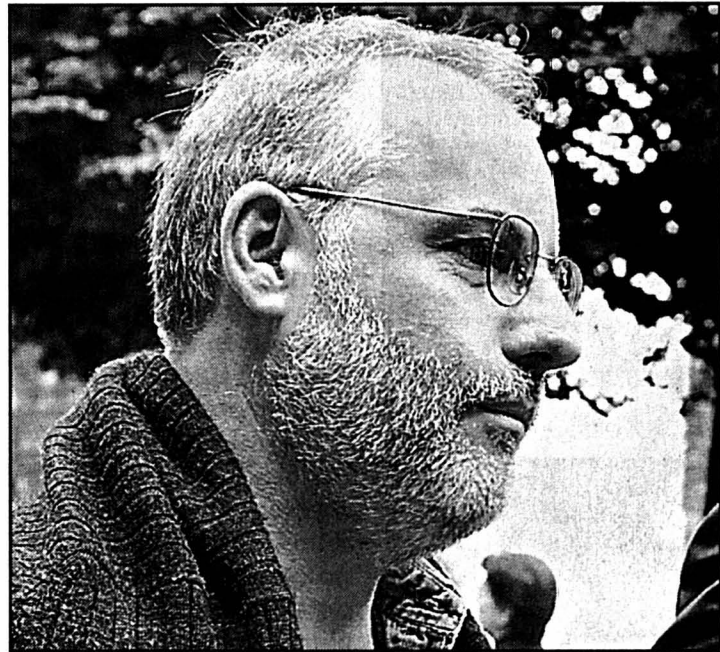
La situation sera encore examinée le 12 décembre dans le cadre d'une assemblée des socialistes de la région des Montagnes neuchâteloises. Il est toutefois probable que le renoncement de

Didier Berberat permettra au Congrès cantonal du Parti socialiste neuchâtelois d'afficher, le 13 janvier prochain, une belle unité en donnant son appui massif à un tandem Monika Dusong-Bernard Soguel.

Cette désignation serait, d'une certaine manière, un acte d'équité à l'égard des districts non urbains qui, en la matière, n'ont jusqu'ici guère eu voix au chapitre.

Du même coup, cela devrait, à l'avenir, permettre des choix plus ouverts.

Roland Graf



Didier Berberat se plaît dans sa fonction de conseiller communal. photo a

Communiqué du PS chaux-de-fonnière

«Réunie en assemblée générale hier soir, la section locale du Parti socialiste a notamment traité le sujet des élections cantonales d'avril 2001. (...)

«Les socialistes de la ville se sont prononcés en faveur du principe d'une liste unique de la gauche, comportant trois noms dont deux socialistes. Après avoir procédé à une analyse approfondie de la situation avec Didier Berberat, dont le nom est apparu à plusieurs reprises comme celui d'un candidat potentiel, la section a décidé, en plein accord avec lui, de ne pas présenter de candidat au Congrès du 13 janvier.

«Ses principales raisons sont les suivantes:

»1. Brillamment élu au premier rang de la liste socialiste au Conseil général ce printemps, puis élu au Conseil communal, Didier Berberat est en mesure d'y jouer un rôle de premier plan dans l'intérêt de la ville. S'il quittait prochainement l'exécutif de la ville, ce serait admettre que les communes, les villes notamment, ne sont plus que des partenaires de seconde zone dans l'organisation cantonale. Ce n'est pas le cas: nous voulons au contraire des autorités locales fortes et compétentes, inventives, capables de défendre aussi des valeurs qui leur sont propres. Nous voulons que La Chaux-de-Fonds continue à jouer le rôle de pôle régional intercantonal et transfronta-

lier; c'est une tâche de premier ordre pour nos conseillers communaux.

»2. Didier Berberat est actuellement l'unique représentant du haut du canton aux Chambres fédérales. Il doit continuer à assumer sa fonction de conseiller national pour respecter les électrices et les électeurs qui ont été nombreux à lui manifester leur confiance lors des élections fédérales d'octobre 1999. Pour les socialistes de La Chaux-de-Fonds, cet engagement pris à l'égard de la population mérite la plus grande considération.

»3. Tous les socialistes du canton peuvent se rassembler derrière la candidature annoncée de Monika Dusong, qui a su mettre en place la planifi-

cation sanitaire réclamée depuis si longtemps. Le parti cantonal dispose en outre de plusieurs personnalités parfaitement capables de la rejoindre au Conseil d'Etat. Monika Dusong et son colistier sauront, nous en sommes convaincus, placer l'équilibre des régions au premier plan de leurs préoccupations dans leur fonction de membres du gouvernement cantonal.

«Les socialistes de La Chaux-de-Fonds expriment leur vive reconnaissance à Francis Matthey pour l'immense travail qu'il a accompli (...) durant les 13 années qu'il a passées au gouvernement cantonal. Ils vous invitent déjà à fêter prochainement «Mattéo revenu du Château». /comm

AVIS DIVERS

Offres valables jusqu'au 9 décembre

MAGRO

CERNIER • LE LANDERON
CORTAILLOD • MARIN

Pommes Golden 2e choix
PRIX MAGRO
Carton de 10 kilos
10.-

Vin de cuisine
12 x 1 litre + dépôt
PRIX MAGRO
19.90

Valsler Minérale PET
6 x 1,5 litre
PRIX MAGRO
5.90

MAGRO

UVRIER • ROCHE • COURRENDLIN • MARTIGNY • ROMANEL • CITY SION • MARIN • ETOY • MONTAGNY-PRÈS-YVERDON
LE LANDERON • CERNIER • CORTAILLOD • SIERRE • BRAMOIS

FUST

Et ça fonctionne.

AEG BOSCH Bauknecht Electrolux
Miele NOVAMATIC SCHULTHESS V-ZUG
TEFAL Jura Rowenta

Les lave-linges d'appartement - plus aucun désagrément - plus aucun problème d'hygiène!

Location par mois 34.-
Prix essoré **599.-**

Louer aujourd'hui, acheter demain!
1720.-
1490.-

Location par mois 29.-
Prix essoré **499.-**

Lave-linge Novomatic WA 163
• Capacité 3 kg
• 12 programmes
No art. 104950

Lave-linge Novomatic WA 1268
• Capacité 3 kg
• Démarrage différé jusqu'à 12 h
No art. 104980

Lave-linge Novomatic WA 14
• 16 programmes
• Capacité 5 kg
No art. 105005

Une excellente qualité à tout petit prix.

Machine à café Jura Impressa 2000
• Ne prend que peu de place de par sa taille très compacte
No art. 540539

Centre de repassage Laura Star Magic
• Surface de repassage gonflable et fonction aspiration pour repasser plus rapidement, facilement et agréablement
No art. 511115

Aspirateur Bosch BSA 222 Pro Parquet
• Embout spécial pour sol dur à poils doux
No art. 137099

Top Service FUST: • Livraison, raccordement, encastrement, conseils d'agencement, réparation et élimination. Demandez une offre de reprise. Prix bas garantis • Possibilité de garantie complète jusqu'à dix ans • Nous réparons toutes les machines, où que vous l'avez achetée!

Choix géant: • pour logements achetés ou loués • toutes les normes d'encastrement • rabais de quantité pour achats importants • toujours des occasions et appareils d'exposition.

Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032 7569240. Bienne, rue Centrale 36*, 032 3287340. Filiale ouverte dimanche 10 décembre de 10 h à 18 h. Bienne, EUROFust, rue de Soleure 122*, 032 3441600 (*jeudi ouverture nocturne jusqu'à 21 h). La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, 032 9245424. Neuchâtel, chez Globus (Armourins), 032 727 7130.
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils, 0800 559 111.
Possibilités de commande par fax 071 9555554 ou par Internet sous www.fust.ch 143-733407/4x4

Achetez et collectionnez des points Bonus. commande directe www.fust.ch

MOTS CROISÉS

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

Horizontalement: 1. On savoure avec lui son plaisir... 2. Reçu - Clameur. 3. Marque officielle. 4. Lettre grecque - Prénom masculin. 5. On peut commencer avec si peu et quand même réussir - Attestation. 6. Pronom personnel - Pièce rimée - Eclats de pierre. 7. Plutôt passif - Sans aucun effet. 8. Tissu rigide - Passé - Bon pour un parcours vital. 9. Butin de chasse. 10. Territoire helvétique - Bois taillé. 11. Une école pour débutants.

Verticalement: 1. C'est lui qui cause, mais on dirait un autre... 2. Article contracté - La réussite peut en donner - Mises en rond. 3. Mortelle, si elle est fatale - Organe à flair. 4. Consigner. 5. On l'entend souvent dans un interrogatoire - Possessif. 6. Moyens d'évasion. 7. Passablement défranchi - Système de parage. 8. Sigle alémanique - Boîte à bijoux - Pour le faire, il faut des mois. 9. Une qui revient à chaque refrain.

Solution demain.

SOLUTION D'HIER

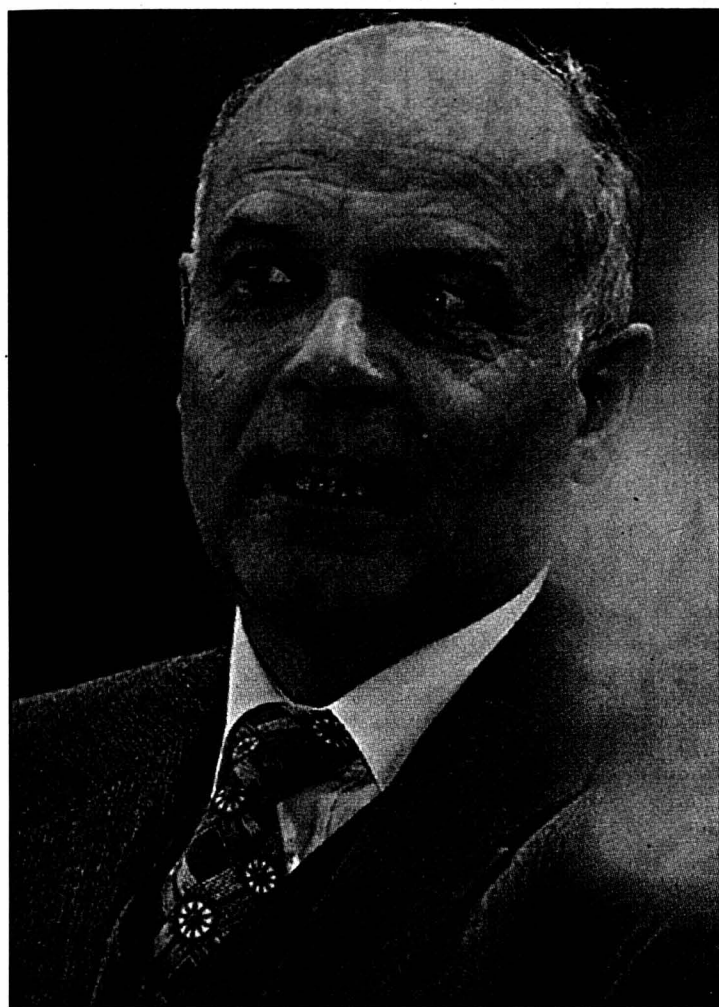
Horizontalement: 1. Dissident. 2. Cône - Ai. 3. Clan - Sa. 4. Lande - Go. 5. Nectars. 6. Rue - Réa. 7. Atrophies. 8. TI - Né. 9. Ile - Risée. 10. Œuf - Se. 11. Talents.

Verticalement: 1. Déclaration. 2. La - Utile. 3. Scanner - Eut. 4. Sonde - On - Fa. 5. In - Ecoper. 6. Dés - Ide. 7. Agarics. 8. Na - Orée -Est. 9. Tic - Sassées.

LEXPRESS
Neuchâtel Balade dans les montagnes

Ouahh! T'as vu ça où?
Sur <http://www.lexpress.ch>, pardi!

Politique Des brèches commencent à lézarder le consensus neuchâtelois



Par la voix de Pierre Golay, une minorité de la députa- tion libérale s'est opposée au budget 2001.

photo a-Marchon

Le consensus neuchâtelois a-t-il vécu? Depuis dix mois, les débats cantonaux sur les finances et la fiscalité laissent apparaître des divergences de plus en plus profondes entre gauche et droite. Quant au gouvernement, à majorité bourgeoise, il est souvent en porte-à-faux avec des opinions émises... à droite.

Stéphane Devaux

Pas gros temps, on se serre les coudes pour maintenir le bateau à flot. Mais lorsque la tempête s'apaise, des divergences réapparaissent souvent quant à la route à suivre. Processus propre à la navigation? En politique aussi, on observe le même comportement. Si, pendant les années de crise, la classe politique neuchâteloise a opté pour un consensus largement compris... et appliqué, ces derniers mois ont vu appa-

raître des brèches. Et ce n'est pas seulement la perspective des élections cantonales, en avril 2001. Synthèse des coups de barre à droite et à gauche.

Moins dix millions

Péréquation Outil de rééquilibrage des ressources et des charges entre les 62 communes neuchâteloises, la nouvelle loi sur la péréquation financière recueille une grosse majorité au Grand Conseil. Le Conseil d'Etat obtient le soutien de la gauche et d'une bonne moitié de la droite. Mais c'est de députés libéraux et radicaux - issus du Littoral, partie du canton appelée à davantage contribuer au fonds de contribution - que part l'idée d'un référendum. Qui aboutit, mais que le canton refuse en votation populaire le 21 mai.

Loi fiscale Coïncidence? C'est le jour même où le référendum contre la péréquation est déposé à la chancellerie, le

20 mars, que s'entame au parlement le débat sur la nouvelle loi fiscale. Un débat marathon au terme duquel les députés sauvent le consensus. Mais quel consensus? La droite dit oui, les petits partis de gauche s'opposent et les socialistes s'abstiennent, estimant que les déductions profiteront d'abord aux moyens et gros revenus. Au final, le budget de l'Etat perd près de 10 millions...

Dans la bagarre

Initiative fiscale Réduction des impôts sur les personnes physiques et abaissement du taux de l'impôt sur les bénéfices des entreprises: ces buts sont visés par l'initiative lancée en avril par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie. Mais les milieux économiques ne sont pas les seuls à poursuivre la bagarre fiscale: des députés et des membres des comités des partis radical et libéral s'affichent

parmi les initiateurs. Pour eux, les décisions du Grand Conseil participent de l'augmentation de l'attractivité du canton, mais «il faut aller plus loin».

Budget 2001 Révélatrices, les dernières passes d'armes au Grand Conseil relatives au budget de l'Etat pour 2001. Y compris, et surtout, les deux amendements déposés, l'un par une minorité du groupe libéral, l'autre par les petits partis de gauche. Les premiers plaident pour une diminution du déficit de moitié (de 33 à 16 millions), les seconds proposent d'accorder 10 millions de plus au canton, afin qu'il puisse revaloriser d'autant les salaires des membres de la fonction publique. Toutes deux désavouées, les deux fractions refusent le budget. Et les socialistes insistent, via un postulat, pour qu'on poursuive la réflexion à propos des salaires des fonctionnaires cantonaux.

SDX

Conseillers d'Etat en porte-à-faux

Pas toujours facile, la position de conseiller d'Etat. Depuis que le consensus a du plomb dans l'aile, les membres du gouvernement neuchâtelois sont souvent en porte-à-faux avec leur propre parti.

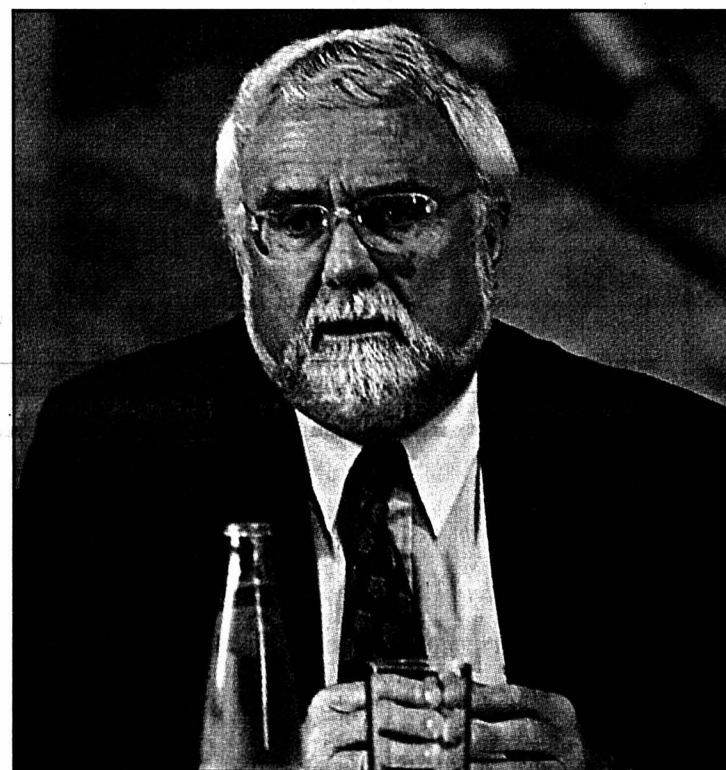
Le libéral **Jean Guinand** d'abord. En butte à l'opposition d'une partie des siens sur la péréquation, il a dû multiplier les efforts pour faire passer le projet. Et à chaque débat à caractère fiscal, c'est des rangs de son parti que s'élèvent les protestations. Et les demandes les plus pressantes de réduction de la charge fiscale. Moins sollicité, son collègue **Pierre Hirschy** n'a toutefois pas hésité à pousser un coup de gueule contre ceux qui, à droite, ne veulent pas lier crédit routier et augmentation de la taxe auto. Une augmentation que le radical **Thierry Béguin** soutient, bien que les opposants les plus farouches portent les mêmes couleurs que lui. Un Thierry Béguin

qui se fait aussi fort de rappeler que la formation, dans un canton aux technologies pointues comme Neuchâtel, a un prix qui s'accommode mal de l'opiniâtreté affichée par certains élus bourgeois à voir l'Etat faire davantage d'économies.

Pas que des heureux

A gauche non plus, les deux conseillers d'Etat n'ont pas toujours le franc soutien des leurs. Ainsi, lorsqu'ils ont défendu la politique salariale de l'Etat, ils l'ont souvent fait devant des manifestants inscrits au Parti socialiste. En matière de planification sanitaire, **Monika Dusing** n'a pas toujours eu la partie facile face aux siens. Et lors du dernier Grand Conseil, **Francis Matthey** n'a pas fait que des heureux à gauche (c'est un euphémisme!) en réaffirmant sa décision de confier le placement des chômeurs au seul Bureau cantonal des emplois temporaires.

SDX



A propos de la fonction publique comme du placement des chômeurs, Francis Matthey a parfois dû faire face à l'opposition de ses amis socialistes. photo a-Leuenerger

Taxe auto et familles

Derniers en date des événements à porter au dossier «fin du consensus»? A tribord, le référendum contre la hausse de la taxe auto. Une hausse approuvée par le Grand Conseil début octobre (deux fois 4%, début 2001 et début 2003), parallèlement au onzième crédit routier (72,5 millions). En «pole position», le Parti radical, qui a reçu en cours de route seulement le soutien de l'ACS (une partie en tout cas) et du TCS neuchâtelois. Dont personne n'ignore le lien avec le Parti radical. Le TCS du Haut, en revanche, n'a pas apporté son soutien. Par refus de s'impliquer politiquement peut-être, mais aussi parce que les villes

de La Chaux-de-Fonds et du Locle n'ont pas encore les liaisons routières qu'elles sont en droit d'attendre.

A babord, les trois initiatives que le Parti socialiste s'appête à lancer, pour une assurance maternité, pour une contribution éducative et pour des structures d'accueil et d'accompagnement pour enfants et adolescents. D'un côté, le coup de frein à tout nouvel accroissement de la charge fiscale. De l'autre, l'image d'un Etat jouant un rôle accru en tant que soutien aux plus faibles. Ça ressemble furieusement à la mise en place de la scène avec le grand théâtre des élections cantonales.

SDX

Soutien à la culture La BCN a joué hier une pièce en six actes

Six projets ont reçu, hier, le soutien sonnante et trébuchant de la Fondation culturelle de la Banque cantonale neuchâteloise. Laquelle fait toujours plus d'adeptes.

Les représentations théâtrales ont le vent en poupe. Des six projets primés hier par la Fondation culturelle de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN), cinq ont trait au théâtre. Ce qui n'est qu'un pur hasard, rappelle le directeur de l'établissement Pierre Godet. La commission chargée de la distribution des revenus du capital (2,6 millions) de la fondation culturelle œuvre en toute indépendance. Témoin, quatre de ses cinq membres sont extérieurs à la BCN.

Qualité

«L'appréciation est basée uniquement sur la qualité des dossiers», confirme Pierre Godet. Reste que la commission est toujours plus sollicitée. Pour ce second trimestre 2000, elle n'a examiné pas moins de 52 projets. «Avec, notamment, les concentrations au niveau ban-

caire, les partenaires potentiels de la culture sont toujours moins importants. Dès lors, les budgets dans ce domaine ont été raccourcis.» Au total, la fondation culturelle a décerné des aides pour un montant total de 27.300 francs.

En d'autres chiffres, c'est une somme de 5000 francs qui a été remise au Théâtre d'Ailleurs, à La Chaux-de-Fonds, pour le projet «Qui n'a pas son minotaure?», de Marguerite Yourcenar. Le même montant est allé à Fermin Belza Gomez, à La Chaux-de-Fonds, pour la réalisation du spectacle «Ce qu'il advint du poète qui coucha avec la femme de l'émir sanguinaire».

Les autres bénéficiaires sont Isabelle Meyer, à La Chaux-de-Fonds, pour la création du spectacle «Cabots» (5000 francs); Annette Cameroni, de Neuchâtel, pour la création théâtrale «Carnet orange» (5000 francs); Catherine Jacot, de Hauterive, pour la création 2001 «Jeanne, la lubie», par le Théâtre Entr'acte (5000 francs) et le Musée d'horlogerie du Château des Monts, au Locle (2300 francs) pour l'achat d'un almanach-calandrier.

SSP



Annette Cameroni, de Neuchâtel, a été récompensée, hier, par le directeur de la BCN, Pierre Godet.

photo Leuenerger

Justice Inondé, il se retrouve essoré

A la suite d'une inondation, un Chaux-de-Fonnier avait cru pouvoir renouveler ses fringues, son mobilier et son équipement électronique sur le dos de l'assurance. L'eau bénite s'est transformée en eau de boudin hier devant la Cour civile.

En septembre 1998, l'appartement de R.K. est inondé suite à des infiltrations provenant du toit. Comme l'inventaire du ménage est assuré à hauteur de 100.000 francs, il fait venir l'inspecteur de la compagnie d'assurance. Celui-ci constate que moquette et mobilier sont mouillés, mais ne doivent pas être remplacés. Il observe aussi que certains vêtements méritent d'être envoyés au pressing et que la TV a pu souffrir des infiltrations.

R.K. fait parvenir ses prétentions chiffrées plus de cinq mois plus tard. Il a changé la moquette, acheté plusieurs téléviseurs et abouti à un total de 26.000 francs. La compagnie juge cette liste abusive et fantaisiste. Pour elle, une indemnité forfaitaire de 3000

francs suffit. R.K. saisit la justice.

Trois juges de la 2e Cour civile se sont donc déplacés hier pendant vingt minutes pour examiner ses petits décomptes. Verdict: l'homme n'a pas apporté la preuve des dommages allégués. Un des juges s'est au passage demandé comment les infiltrations auraient pu occasionner des dégâts définitifs aux T-shirts, shorts, slings et chemises remplacés. R.K. paiera les frais de la cause et 2000 francs d'indemnité de dépens.

Duel au filet

Autre affaire, autres juges: V.R. avait repris le fonds de commerce du restaurant d'un club de tennis en 1998. Mais il n'a pas payé la somme prévue dans le contrat, alléguant que des biens auraient été surévalués ou substitués avant leur arrivée. La cour a jugé ce grief fondé sur des allégations vagues. V.R. paiera donc les 26.000 francs qu'il doit encore à M.L., ainsi que les frais de la cause et une indemnité de dépens de 3500 francs.

CHG

LA MEILLEURE QUALITÉ AU PRIX LE PLUS AVANTAGEUX

PÂTES FRAÎCHES CHEZ DENNER

ARTICLE	DENNER	Coop	Migros
«Nonna Amelia» Ravioli ai 4 Formaggi	250 g 2.95	—	4.60
«Nonna Amelia» con Prosciutto crudo	250 g 2.95	4.70	4.60
«Nonna Amelia» Panzerotti ricotta e spinaci	250 g 2.95	4.70	4.60

à 1/2 prix

100'000 paquets
SPETZLI
frais,
aux œufs

500 g

au lieu
de 2.75

Article	DENNER	Coop	Migros
Spetzli frais, aux œufs	500 g 2.75	3.30	3.10

HUILE ET VINAIGRE CHEZ DENNER

ARTICLE	DENNER	Coop	Migros
«Kressi» vinaigre aux herbes	1 litre 2.35	2.65	—
«Sonnalpa» huile de tournesol	1 litre 2.70	3.60	3.50
«Dorina» huile de tournesol	1 litre 4.70	5.25	—
«Olivenöl» Extra Vergine	500 ml 4.25	4.75	6.60
«Friture» huile de friture	1 litre 3.85	4.40	4.30

à 1/2 prix

100'000 bouteilles
ACETO BALSAMICO
di Modena

500 ml

au lieu
de 3.60

Article	DENNER	Coop	Migros
Aceto Balsamico	500 ml 3.60	4.-	4.-

BISCUITS CHEZ DENNER

ARTICLE	DENNER	Coop	Migros
«Kambly» Bricelets	115 g 2.55	2.75	—
«Kambly» Rose de Luxe	400 g 13.20	14.90	—
«Coralie» mélange de biscuits et de gaufrettes	400 g 2.65	2.95	3.12
«Prussiens»	200 g 1.60	2.-	1.90
«Madeleines» pur beurre	200 g 1.95	2.50	2.27
«Bistefani» biscuits à la cuillère	400 g 3.20	4.40	3.60

à 1/2 prix

100'000 paquets

Kambly
Variazioni

500 g

au lieu
de 13.90

Les articles sont également disponibles dans la plupart des satellites indépendants DENNER!
Valable à partir du: 05.12.00/semaine 49

144-052522/ROC

Conseil général Le budget est accepté. Malgré son déficit

Menu chargé, hier soir, pour le Conseil général de Neuchâtel, qui s'est penché sur la planification financière 2001-2004 et sur le budget 2001 de la Ville. Un budget qui laisse apparaître un déficit de 2 millions de francs, et que la majorité des groupes avait l'intention d'accepter.

Frédéric Mairy
Pascal Hofer

Un budget déficitaire de deux millions de francs - pour un montant total de charges de 487 millions - et une planification financière quadriennale portant sur 221,8 millions de francs d'investissements nets: ce sont les deux objets sur lesquels le Conseil général de Neuchâtel s'est penché hier soir. Les rapports des groupes ont d'emblée laissé entrevoir un résultat positif pour le budget, même si le oui se faisait plus modéré à droite qu'à gauche.

Ainsi, le groupe radical, par la voix de Pascal Sandoz, a

proposé «un rééquilibrage du budget», le Conseil communal disposant «d'une marge de manœuvre importante afin de réduire ses charges, à condition de se concentrer sur l'essentiel.» Un exemple de coupe? Les presque 2,5 millions de francs destinés à l'Agenda 21. Les radicaux ont également regretté que la péréquation financière et le désenchevêtrement des tâches Etat-Ville n'aient induit un bonus que de 131.500 francs, et que l'exécutif veuille «charger encore davantage» les classes moyenne et supérieure

«Déficit acceptable»

Pour les libéraux, Philippe Ribaux a relevé que «les millénaires passent, mais les déficits restent». Et celui prévu pour l'an prochain ne plaît pas au groupe libéral, qui aurait préféré que le Conseil communal mette à profit la situation économique «favorable» pour «constituer des réserves». «L'avenir n'est pas si rose, c'est maintenant qu'il faut agir», a ajouté Philippe Ribaux. Pour lequel le budget doit «au moins» être équilibré. «Dans le cas contraire, l'argumentation doit être béton, or ce n'est pas le cas.»



Les libéraux (au premier plan) et les radicaux ont émis un certain nombre de critiques à l'encontre du budget 2001 de la Ville de Neuchâtel. photo Leuenberger

Les 2 millions de francs de déficit n'ont, en revanche, pas été remis en question par les socialistes, qui les ont trouvés «acceptables au vu des choix qui sont faits». Anne Tissot Schulthess s'est ainsi réjoui de «la garantie de l'indexation des salaires» et du «renforcement d'effectifs de personnel», notamment dans l'accueil des enfants en dehors des heures

scolaires. Le groupe socialiste a ensuite souligné «les effets positifs», pour la Ville, de la nouvelle réforme fiscale, ainsi que «la bonne gestion de la dette de la commune».

Blaise Horisberger, au nom du groupe PopEcoSol, a dit apprécier la création de 21 postes au sein de l'administration, ainsi que le volet fiscal du budget, «même si le renfor-

cement de l'imposition des personnes physiques est trop léger».

Trois des quatre groupes s'étant déclarés favorables (seuls les libéraux ne l'ont pas fait), on s'acheminait vers une acceptation, ce qui fut fait: à 0h10, le budget 2001 était accepté par 31 voix contre 6 (ces dernières toutes libérales).

FDM

La phrase de la soirée

Pascal Sandoz (rad) à propos des effets, pour Neuchâtel, de la péréquation financière et du désenchevêtrement Etat-Ville: «Nous ne remettons pas en cause la solidarité cantonale pour laquelle nous avons toujours donné, mais bien cette arrogance du Conseil d'Etat qui sous-estime systématiquement la réalité de l'agglomération neuchâteloise sous prétexte d'un équilibre sacro-saint à atteindre entre la pseudo-agglomération Le Locle-La Chaux-de-Fonds et celle du Littoral neuchâtelois, le tout au détriment de notre ville.» /réd

Oui, mais, à la planification financière

Avec des investissements de 221,8 millions de francs (dont plus de la moitié représentant des crédits déjà votés - 102,8 millions de francs pour le Nouvel hôpital Pourtalès, par exemple), la planification financière 2001-2004 a appelé des commentaires divers de la part des groupes.

Les socialistes, par Anne Tissot Schulthess, y ont vu une «planification raisonnable», et ont estimé notamment ne pas pouvoir faire «l'impasse de l'entretien nécessaire à l'avenir

de notre patrimoine». Ils ont déclaré vouloir prendre acte de cette planification, tout comme PopEcoSol, même si son porte-parole Blaise Horisberger a relevé que le groupe «aurait aimé voir plus de projets en matière de régulation du trafic ou de promotion des transports en commun, par exemple».

Du côté des radicaux et des libéraux, on aurait surtout aimé avoir davantage d'informations. «Nous ne pouvons nous satisfaire uniquement d'une liste d'intentions à l'ap-

proche de quelques objectifs généraux valables en toutes circonstances», a regretté le rapporteur radical Christian Boss. Face à ce «manque de clarté quant aux stratégies et priorités poursuivies», les radicaux, même s'ils prendront acte de ce «plan», ont annoncé qu'ils déposeront prochainement une proposition de modification du règlement communal, afin que la planification financière soit, à l'avenir, «accompagnée d'un programme de législation».

Le porte-parole libéral Pierre Aubert, lui, a souligné «les problèmes de méthode» soulevés par la planification. Dont celui, une fois ce document «accepté» par le Conseil général, de soustraire au regard de la commission financière les objets qu'il contient.

Finalement, par la voix du président du Conseil général, Bernard Zumsteg, les élus prenaient toutefois acte de la nouvelle planification quadriennale.

FDM

Revue de détail: quatre morceaux choisis

Lors de la séance consacrée au budget, les élus ont la possibilité, après le débat général, de faire des remarques à propos de n'importe lequel des milliers de postes figurant à ce budget, ainsi que, en ce début de législature, à propos de la planification financière. Voici, à raison d'une par groupe, et

dans les délais impartis (la discussion a débuté à 22 heures), quatre de ces interventions.

Structures d'accueil pour enfants en âge de scolarité. Si, dans ce domaine, le groupe **socialiste**, par la voix de Jean-Pierre Baer, a «salué l'effort entrepris», il souhaite «plus de

moyens» afin que «tous les emplacements prévus permettent d'accueillir les enfants en dehors des heures d'écoles».

Aux yeux des socialistes, en effet, non seulement «toutes les structures d'accueil ne sont pas encore en place», mais certaines d'entre elles «doivent faire face à des difficultés importantes»: cantines

en nombre insuffisant, non-harmonie des horaires scolaires, enfants pas forcément accueillis tôt le matin ou en fin de journée, etc.

Dès lors, les socialistes ont demandé au Conseil communal que, comme pour les crèches, «une rubrique pour les structures d'accueil des enfants en âge de scolarité figure dans le budget» et qu'«une réflexion soit menée de façon globale».

Entretien du patrimoine. «L'examen du budget montre que nous dépensons des sommes importantes pour l'entretien de notre patrimoine», a indiqué Jean-Marc Nydegger, au nom du groupe **libéral**. Au total: 3,7 millions entre 2001-2004. D'où le dépôt d'un postulat, dans lequel le conseiller général prie le Conseil communal «de faire le bilan, objet par objet, de la rentabilité de notre patrimoine financier et d'étudier la possibilité de vendre les domaines, fermes et bâtiments qui ne sont pas indispensables au fonctionnement de notre collectivité, ou qui ne correspondent plus à des buts de développement de notre territoire et qui ne sont pas d'une rentabilité suffisante.»

Promotion économique. Nicolas de Pury, du groupe **PopEcoSol**, a salué les fruits récoltés par la Promotion économique cantonale. «Mais, a-t-il ajouté en déposant un postulat, quelles sont les consé-

quences, pour la Ville de Neuchâtel, des divers avantages accordés aux entreprises étrangères qui s'installent chez nous, les exonérations d'impôts par exemple? Et si des emplois ont été gagnés, combien ont été perdus?». D'où la demande au Conseil communal que soit établi «un bilan périodique et global, pour notre ville, des recettes et des coûts».

Lignes de transport public. La planification financière prévoit deux crédits d'étude pour la réalisation éventuelle de nouvelles lignes de transport public: entre le Plan et le quartier des Acacias d'une part, entre la gare et le Mail d'autre part.

Le groupe **radical**, par la voix de Christian Boss, a dès lors posé deux questions: premièrement, «ces études ne devraient-elles pas être financées par les TN?»; deuxièmement, «ces deux lignes ne devraient-elles pas passer au second plan par rapport à la création d'une nouvelle ligne nord, via la rue des Sablons, ligne que le Conseil communal a toujours présenté comme prioritaire?»

Deux questions auxquelles Pierre Bonhôte, directeur des Transports, a répondu en substance que le Conseil général lui-même avait accepté deux postulats demandant l'étude de liaisons verticales.

PHO

Trois amendements

Trois amendements au budget ont été déposés hier soir.

Le groupe **radical** (Pascal Sandoz) a ainsi proposé de multiplier par 93% - au lieu des 95% prévus - le barème cantonal qui fait référence en matière d'impôt direct communal sur le revenu et la fortune physique.

«A-t-on conscience que ce sont les 40% des contribuables qui financent 60 à 70% de l'assiette fiscale?», a lancé l'écu, avant de se demander «si l'on voulait sciemment créer une société à deux vitesses en encourageant les bas revenus à stagner et les hauts revenus à fuir le canton.»

«En fait, si nous avions cherché à atteindre l'équilibre budgétaire, nous aurions fixé ce coefficient à 97%, lui a répondu la conseillère communale Françoise Jeanneret, directrice des Finances. Par ailleurs, nous estimons que ces 95% restent attractifs.»

Sur le même sujet, **Didier Rochat** (soc), à titre personnel, a déposé un amendement proposant que ce coefficient soit fixé, justement, à 97%, «afin d'éviter, notamment, les effets beaucoup plus dommageables d'une éventuelle augmentation de ce coefficient dans les années à venir».

Enfin, estimant que le déficit n'était pas acceptable, le groupe **libéral** (Philippe Ribaux) a déposé quant à lui un amendement proposant de réduire de deux millions ce déficit. Comment? Par le biais, d'une part, d'une réduction linéaire de 1,17% des postes consacrés aux biens, services et marchandises, soit «un gain» de 1,44 million de francs; d'autre part, au chapitre des charges de personnel, en reportant la création de 6,8 nouveaux postes, totalisant des charges de 0,6 million.

Finalement, l'amendement radical était rejeté par 21 voix contre 8, Didier Rochat retirait le sien, tandis que l'amendement libéral était rejeté par 27 voix contre 8.

PHO

Scène

Le bon prix

L'article consacré à l'ouverture de l'Atelier des arts vivants, à Neuchâtel (notre édition du 28 novembre), comportait une petite imprécision au sujet des prix demandés aux enfants. Pour les plus jeunes d'entre eux, soit ceux de cinq à sept ans, une heure d'atelier de danse ou de théâtre coûte 360 francs. Le prix de 420 francs mentionné dans l'article concerne une autre catégorie d'âge. /réd

AGENDA

Conservatoire Myriam Andrey au violon et Laurent Perrenoud au piano interpréteront des œuvres de Mozart, Schubert et Brahms, jeudi à 20h15, à la salle de concerts du Conservatoire.

Pierres Bernadette Martin propose la découverte du pouvoir des pierres sur notre santé physique et psychique, jeudi à l'Arbre à soleils, rue de Pierre-à-Bot 92. Entrée 15 et 20 francs.

Baroque L'ensemble Dialogo della Rosa joue, chante et conte la musique italienne et espagnole des XVIe et XVIIe siècles, à la chapelle de l'Ermitage, jeudi à 20 heures.

Cinéma «Sang pour sang» un film des frères Coen est à l'affiche de l'Interlope, le restaurant de la Case à chocs, jeudi dès 21 heures. /réd



Les socialistes s'estiment insuffisant le nombre de structures d'accueil pour enfants en âge de scolarité. Ici, l'une d'entre elles, «Le Point des écoliers», à La Coudre. photo Leuenberger

Tribunal Le curateur empochant les rentes

«Le jour où on vous a demandé de devenir curateur, vous auriez mieux fait de rester au lit ou de vous casser une jambe.» Un constat qu'a adressé dernièrement Pierre Aubert, président du Tribunal correctionnel de Neuchâtel, au prévenu qui lui faisait face. Et qui ne l'a pas contredit.

Car l'homme, âgé d'une soixantaine d'années, comparait pour des abus de confiance envers sa pupille. Une retraitée de trente ans son aînée et dont il a empoché, pendant plus de deux ans, les rentes AVS, s'enrichissant ainsi de quelque 50.000 francs.

«Saint homme?»

Particularité de cette affaire, découverte par l'autorité tutélaire: le curateur gardait pour lui les rentes AVS à la demande de sa pupille, les deux personnes se trouvant liées par une très forte amitié. Si forte que, lorsque la dame a dû être placée dans un home (où elle est décédée), le prévenu lui rendait visite très fréquemment. «Je n'ai jamais vu quelqu'un rendre aussi souvent visite à l'un de nos pensionnaires, a ainsi relevé le directeur du home, cité comme témoin. Je crois qu'il était plus qu'un fils pour elle.»

Rubrique Ville de Neuchâtel

Pascal Hofer
Jean-Michel Pauchard
Frédéric Mairy
Florence Veya

Tél. (032) 723 53 20
Fax: (032) 723 53 09

Reste que, comme l'a souligné le procureur général Pierre Cornu lors de son réquisitoire, le prévenu, en devenant curateur, avait accepté, de son plein gré, «des responsabilités». Dont celle de gérer les biens de sa pupille, et non pas de les utiliser pour «soutenir» son propre train de vie.

L'avocat du prévenu, lui, a insisté sur «l'investissement affectif réel» de son client envers la retraitée. «Il n'agissait pas du tout pour des motifs financiers», cela d'autant moins qu'il disposait de ressources personnelles «importantes». L'avocat a ainsi répondu indirectement à la question qu'il avait posée en introduction à sa plaidoirie: «Saint homme ou sale petit miston?»

Six mois de prison

Le tribunal n'a pas tranché d'une façon nette ces alternatives. Il a estimé que l'homme avait «plus apporté» à sa pupille qu'il ne lui avait pris, et qu'il était sur le point d'avoir remboursé l'intégralité des rentes encaissées. Mais le curateur s'est néanmoins rendu coupable d'un abus de confiance qualifié: «Vous saviez que cet argent n'était pas à vous, a précisé Pierre Aubert. Et dans le cadre d'une relation d'affection, vous l'avez utilisé par légèreté.»

Aussi le prévenu a-t-il été condamné à six mois d'emprisonnement assortis de deux ans de sursis (le ministère public avait requis une peine de dix mois de prison). Il s'est vu en outre interdire d'être à nouveau curateur ou tuteur. Les frais de la cause, de 3543 francs, ont été mis à sa charge.

Exposition Eau potable et vinaigre de mangue

Comment mettre à disposition des populations du tiers monde cette clé du développement qu'est l'eau potable? L'exposition ouverte depuis hier à l'Hôtel de ville de Neuchâtel décrit quelques pistes.

Le Centre écologique Albert Schweitzer (Ceas) ne travaille pas seul. C'est du moins l'une des significations de l'exposition «De l'eau au sud», qu'il a inaugurée hier soir à l'Hôtel de ville de Neuchâtel et qui marque la fin des manifestations de son vingtième anniversaire. Jusqu'au 18 décembre, il partage en effet la surface du péristyle avec l'association Genève tiers monde.

Les deux organisations non gouvernementales (ONG) collaborent depuis 18 mois, mais dans des registres différents, clairement visibles sur les panneaux de l'exposition. Comme l'a expliqué son secrétaire général Antoine Drouin, Genève tiers monde œuvre dans la gestion de projets de développement en matière de formation et d'éducation, d'environnement, de commerce équitable et d'organisation communautaire. Parmi les exemples montrés à l'Hôtel de ville: la formation en santé primaire aux Philippines ou la gestion d'une citerne collective d'eau potable en Casamance (Sénégal).

Genève tiers monde gère des projets pour une valeur totale d'un million de francs et collabore avec le Ceas notamment dans le cadre de l'organisation



L'exposition montre notamment un modèle réduit d'une pompe utilisée en Afrique.
photo Leuenberger

Commerce solidaire et équitable (Cose).

Ajouter de la valeur

«Nous travaillons dans un registre plus technique», a rappelé le directeur du Ceas Daniel Schneider. De fait, ce qu'il donne à voir dans l'exposition se montre moins rapidement accessible, mais nettement plus détaillé et concret que la partie consacrée à Genève tiers monde.

Outre un modèle de pompe à main et plusieurs textes et photos sur l'élaboration et l'utilisation des techniques dites appropriées, le Ceas expose quelques bouteilles d'un produit qui en est encore au stade des essais:

le vinaigre de mangues du Burkina Faso. D'une valeur totale d'un demi-million de francs, le projet relatif à ce produit représente actuellement, pour les cultivateurs de manguiers du Burkina Faso, la meilleure façon d'ajouter de la valeur à leurs cueillettes.

Ils l'ont apparemment bien compris: «Pour la première fois, on nous demande de replanter des mangues, alors qu'auparavant, on ne savait que faire de l'excès de récolte», se réjouit Daniel Schneider. Selon le directeur du Ceas, la commercialisation en Suisse du vinaigre de mangue commencera au début de l'an prochain.

JMP

Aula des Jeunes-Rives Mon voyage au Canada

Onze projecteurs, des vues panoramiques, des animations vidéo: le photographe et voyageur Stefan Pfander ne lésinera pas sur les moyens, demain à 20 heures, pour faire partager sa passion pour le Canada. Passion qui prendra la forme d'un spectacle multimédias sobriement intitulé «Canada» et que le Bernois présentera à l'aula des Jeunes-Rives, à Neuchâtel.

Stefan Pfander s'est principalement promené dans l'est du pays, autrement dit dans la province du Québec, ainsi que, tout à l'ouest, dans les provinces de l'Alberta et de la Colombie britannique. Il a découvert un pays de grandes métropoles (Vancouver, Toronto, Montréal), mais aussi de grands espaces, «royaumes des forêts, des lacs, des plaines et des montagnes».

Demain, il fera revivre les uns et les autres sans oublier les Canadiens eux-mêmes, qui «ont beaucoup contribué» à son enthousiasme pour leur pays. /réd

L'EXPRESS

• Sorties + urgences
• Galeries + musées
• Adresses utiles

<http://www.lexpress.ch>

AVIS DIVERS

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

- LA CHAUX-DE-FONDS - Serre 62 - chaque jeudi de 16 h à 19 h.
- NEUCHÂTEL - Beaux-Arts 11, - chaque mercredi de 16 h à 19 h.

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes.

Prévois ton avenir

viscom

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande - Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

LA NOUVELLE PASSAT EST ARRIVÉE!



CHEZ VOTRE AGENT

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est: **ANTICIPER**

Souplesse

Notre programme de gymnastique assistée permet d'aborder avec facilité n'importe quel entraînement sportif.

Sauna - bain turc - lit solaire
A choix: Step Aérobiqs, Body Forming, Low Impact

• Nouveau Pumping classes

FITNESS-CENTRE

MAX BOGLI 028-236031

Beaux-Arts 4 • Neuchâtel • Tél. 032/724 76 36

Abonnements au mois (sans contrat) pour dames et messieurs.
Première séance gratuite, sans engagement.
Parking à proximité immédiate.

GRANDE VENTE LIQUIDATION TOTALE

Manutention: neuf et occasion rabais de 35 à 80% - 30 treuils électriques et manuels 150 à 800 kg 220V - 25 palans à chaîne et chariots et 5 palans à levier 500 à 3000 kg - 9 pinces de levage à tôle - 20 vérins hydrauliques 2 à 20 t. - 22 tire-forts à câble 1000 à 3200 kg - 12 transpalettes - sangles - monorail 11 m avec palan électrique 500 kg - palettes et cadres CFF. Serrurerie et mécanique: servantes - four à électrodes - balanciers - mandrins rapides pour fraiseuse - marbre - table de fraiseuse - établis - tables industrielles - layettes - outils électriques et à main - table de forge avec outils. Mobilier: bureaux - armoires - chaises - vestiaires - rayonnages + à palettes - planches à dessins - divers matériel de bureau. Peinture: cabine à peinture 4 m avec rideau d'eau - matériel et pistolets à peinture. Divers: 18 conteneurs 1/4 m³ et à ordures - radiateurs d'applique électriques - fers à souder - 20 tubes poly-hoxyméthylène lg. 2 m diam. 57/82 - dérouleurs et coupe papier d'emballage - extincteurs. Pompes électriques: 120 pompes neuves machines outils, piscines, chauffages et divers, rabais 80% - conservateurs de pression 25 et 300 l.

Vente: vendredi 8 décembre, 13 h à 19 h.
Samedi 9 décembre, 8 h à 12 h.
Lieu: Baconnière 49 - Boudry (NE).
28-5515/4x4

Mince:

Un nouveau produit brûleur de graisse fait sensation!

Le thé Pu-Erh

Un nombre considérable d'articles paraissent actuellement dans les médias à propos des effets sensationnels d'un nouveau produit amincissant naturel. Le thé Pu-Erh de la province Yunnan au sud-ouest de la Chine est un véritable brûleur de graisse. Ce thé augmente la production d'énergie dans les dépôts graisseux et attaque ainsi les réserves de graisse tenaces et les zones à problèmes. Les bourrelets de graisse disparaissent comme par enchantement. Associé aux pastilles aux plantes spéciales, l'effet de l'infusion rouge de thé Pu-Erh est pratiquement imbattable. Ces deux produits naturels ont plusieurs points communs: les deux sont des aliments à haute teneur en minéraux, qui purifient l'intestin et stimulent la digestion. Ils abaissent le sentiment de faim, abaissent le taux de cholestérol, purifient le sang, réduisent les tissus adipeux et renforcent le système immunitaire. La combinaison de thé Pu-Erh et de pastilles aux plantes spéciales absorbe parallèlement à la nourriture habituelle et garantit une élimination rapide et ciblée de la graisse dans le corps. Sans effets secondaires.



Le thé Pu-Erh, le thé brûleur de graisse-produit minceur de la nouvelle génération.



La première solution véritable. au surpoids vient-elle de Chine?

affamantes induisent au contraire des symptômes de carences car une alimentation réduite entraîne un apport au corps trop faible en vitamines, minéraux et autres substances indispensables à la santé. Le résultat: fatigue et baisse

Des études cliniques actuelles confirment l'effet d'élimination des graisses du thé Pu-Erh: Un Hôpital à Paris: 88 % des personnes traitées perdent en moyenne 10,8 kg en 4 semaines. Institut médical Yunnan, Chine: Perte de tissus adipeux par mois en cas de surpoids important, environ 9 kg; dans les cas de surpoids moyen, environ 5,8 kg; dans les cas de surpoids léger, perte de 2,8 kg.

d'activité. Grâce au thé Pu-Erh et aux pastilles aux plantes spéciales, le surpoids lié à l'alimentation peut être diminué sans symptômes secondaires désagréables. Durablement et sans l'effet yoyo tant redouté. Vous obtiendrez de plus amples informations de 8h00 à 20h00 (dimanche et fêtes, dès 09h00 - 18h00) auprès du service de vente par correspondance du thé Pu-Erh original au numéro de tél. 01 31 56 221. 046-748395/ROC

CREDIT SUISSE

En mouvement !

Pour mieux vous servir, nous regroupons nos activités sous un seul toit, à la Rue du Seyon 12, dès le

18 décembre 2000.

Nos locaux, sis Place Pury, fermeront définitivement leurs portes le 15.12.00.

Rue du Seyon 12
2000 Neuchâtel

032/720 95 11

018-689011

Le Landeron La crèche fait plus de quatre-vingts orphelins

Fermeture annoncée de la crèche associative Tartine & Chocolat. Hier, une manifestation avait lieu à l'administration communale du Landeron pour protester contre le manque de soutien communal à cette structure d'accueil. Si le site de Cressier est peut-être sauvé, personne ne veut reprendre la gestion de la crèche au Landeron. En tout, 85 enfants fréquentent cette institution unique dans la région.

Patrick Di Lenardo

Manifestation juvénile hier après-midi dans les couloirs de l'administration communale du Landeron. Des bambins jouaient, prenaient leur goûter à même le sol. Des petits qui fréquentent d'habitude la crèche associative Tartine & Chocolat. Or, faute de moyens,

le 22 décembre prochain la crèche fermera ses portes.

Entre les deux sites de Cressier et du Landeron, ce sont en tout 85 enfants qui sont à la rue, et une dizaine de personnes qui se retrouvent sans emploi. Sans compter les effets indirects: «Les crèches sont pleines partout. Il y a des mères qui devront abandonner leur travail pour rester à la maison», expliquait cette maman présente à la manifestation. «Il y a un besoin dans la région pour une telle crèche, un besoin qui va encore s'accroître. Mais nous ne pouvons plus continuer comme cela», explique la directrice Michèle Hülsen.

Jusqu'alors, Tartine & Chocolat était gérée par l'Association de défense des chômeurs du Landeron et environs (ADCLE). Dans l'état actuel (voir encadré), la gestion de la crèche ne peut plus être du ressort de l'association. Ainsi, un

groupe de travail intercommunal réfléchissait depuis le printemps afin de trouver une solution de reprise associative des deux sites, l'ADCLE offrant tout le matériel au nouveau repreneur.

Le projet avorté

Présenté vendredi aux parents concernés, ce projet de reprise n'a toutefois pas abouti, personne ne voulant s'engager pour créer une association. L'augmentation du prix de la journée (60 fr. par enfant au lieu de 50) a en effet dissuadé le quart des parents de continuer à placer sa progéniture à Tartine & Chocolat. Ce qui obligeait à réduire un personnel pas motivé du tout à continuer dans ces conditions. Aucune issue donc sans soutien financier extérieur.

Hier, outre le coup de gueule, les manifestants demandaient à la commune de venir au secours de Tartine & Chocolat, en assurant une partie de son financement, sans toutefois présenter de projet précis. «Nous prenons acte de ce nouvel aspect du problème et nous sommes prêts à vous écouter», a déclaré le pré-



Bambins et mamans ont clairement manifesté leur mécontentement hier devant les bâtiments administratifs de la commune du Landeron. photo Leuenberger

sident de commune Yves Frochoux aux manifestants, qui ont empiété sur la séance du Conseil communal.

Le président de commune a encore remarqué que, de toute manière, le temps manquerait pour envisager une solution

avant la fin de cette année. La crèche semble condamnée pour de bon.

PDL

Pas de volonté

«Il n'y a pas de volonté politique de soutenir cette crèche. Du moins, le soutien actuel est insuffisant pour pouvoir continuer», explique Thomas Landry, président du groupe de travail qui a élaboré le projet - avorté - de reprise. Pourtant, ce groupe a obtenu... ce qu'il avait demandé aux communes! Celles-ci ont en effet voté des aides sous la forme de subventions aux parents le mois passé, comme le suggérait le groupe d'étude.

Or, il semble que ce groupe ait sous-estimé les frais de fonctionnement de la

structure d'accueil. Rappelons que la crèche est ouverte douze heures par jour et qu'elle s'occupe de beaucoup d'enfants en très bas âge. Le coût par bambin devrait être d'environ 85 fr. par jour (et non pas 60), afin que la crèche ne soit pas un «dépôt à gamins, mais un endroit où l'enfant peut s'éveiller», comme le remarque Michèle Hülsen, qui a dirigé la crèche durant sept ans.

Outre la gratuité des locaux à Cressier, la crèche associative n'a jamais reçu d'aide financière tangible des communes. PDL

Embellie responsable

Les problèmes de la crèche sont issus... de la bonne conjoncture. Née il y a sept ans à l'initiative de l'Association de défense des chômeurs (ADCLE), Tartine & Chocolat donnait du travail à des personnes au chômage, placées par le canton dans le cadre des mesures de crise. Cette manière de faire permettait de garder des prix

plancher pour les parents, et au fil des ans de créer plusieurs postes de travail fixes et ouvrir un second site à Cressier.

Or, avec l'embellie économique, les subventions ont disparu. La gestion de la crèche ne correspond plus aujourd'hui aux buts fondamentaux de l'association. PDL

Cressier en sursis?

A Cressier, le site de Tartine & Chocolat aura peut-être un avenir. D'ici la semaine prochaine, on amènera les troupes à travers le village afin de monter une association pour reprendre la crèche dès le 8 janvier prochain, et d'accueillir une partie des enfants du Landeron, dans la mesure des places disponibles. «Avec un coût

par enfant de 60 fr., on devrait pouvoir s'en sortir, ici», note la responsable des finances communales Catherine Schallenberger, qui fera partie de l'association. A Cressier, la situation est plus simple, puisque la crèche a des locaux mis gratuitement à disposition, contrairement au Landeron, où la maison est louée. PDL

Bôle Vacances pour les enfants roumains grâce à un stand

Les amis de la Roumanie tenaient un stand samedi matin au centre de Bôle. L'association Inima vendait divers produits afin de réunir des fonds pour les enfants de Fundoia-

Larga. Des pâtisseries, des fleurs mais aussi de la Tuica (prononcer tzuica), l'alcool traditionnel des Carpates!

«Notre but est d'offrir à une trentaine d'enfants de ce vil-

lage roumain âgés entre 6 et 10 ans des vacances au bord de la mer Noire», explique le président d'Inima, Jean Messerli. Pour l'association, qui bute sur les difficultés à l'intérieur de la Roumanie pour apporter de l'aide, cette formule qui vise à offrir des vacances (souvent les premières pour ces enfants) est idéale. «Nous avons un budget d'environ 14.000 francs pour cette opération», rappelle Jean Messerli.

L'action de samedi était la huitième de l'année, après des présences lors de la rencontre de VW Coccinelle à Bôle, la fête de la jeunesse, la fête villageoise, le marché de Neuchâtel ou encore un concert en octobre dernier. Les actions vont se poursuivre l'an prochain.

L'association bôloise compte à ce jour 99 membres. Elle a pris le relais, en 1996, de l'opération Villages roumains, menée jusqu'alors par la commune.

PDL



Grâce aux actions menées par l'association bôloise durant l'année, celle de samedi dernier comprise, les enfants de Fundoia-Larga pourront s'offrir des vacances au bord de la mer Noire. photo Di Lenardo

Hauterive Saint Nicolas fera escale au centre sportif

L'association Aphor, ainsi que la commune d'Hauterive, la Société d'émulation, l'Apeh, les écoles primaire et infantile et la Souris verte, organisent, demain mercredi de 16h à 23h, une grande fête de la Saint-Nicolas au centre sportif d'Hauterive.

A l'intérieur aura lieu le marché artisanal, avec de nombreux stands (50 partici-

pants), comprenant une pléiade d'artisans de la région et d'ailleurs. Seront exposées diverses formes d'art: artisanat indonésien, cerfs-volants, peinture sur bois, gravure sur bouteilles de vin, verrerie, céramique, patchwork et bois croisé.

A l'extérieur se tiendra toute la partie alimentaire, avec la Société d'émulation et

sa fameuse soupe aux pois, le restaurant Le Silex avec des huîtres et des hot-dogs pour les enfants, M. Gerber pour le vin, la boulangerie Camus pour le pain et les boules de Berlin, etc. L'œuvre caritative invitée sera le Lions club.

A 18h30, les enfants des écoles chanteront, tandis que saint Nicolas fera son apparition. /comm-réd

La Neuveville Marché artisanal et saint Nicolas

Demain mercredi, de 14h à 20h, se tiendra au centre de la vieille ville, rue du Marché et place de la Liberté, le grand marché artisanal de Noël de La Neuveville. Plus de trente exposants proposeront aux badauds bougies, boîtes et coffrets, décorations florales de Noël, jouets en bois, calendriers de l'Association de la vieille ville avec gravures anciennes, porcelaine peinte, petits articles en cuir, bijoux fantaisie, délicieuses gâteries chaudes, gaufres de la Ferme aux enfants. Et la liste n'est pas exhaustive. A signaler que l'on pourra également y déguster du vin, tandis que les plus petits pourront approcher les animaux de la Ferme aux enfants et faire un tour sur le manège.

Cortège

A 16h s'ébranlera, sous la Tour rouge, le cortège des enfants, emmenés par saint Nicolas et le Père Fouettard, qui les conduiront à travers La Neuveville jusqu'à la place de la Liberté, sous la maison des Vignolans précisément, où aura lieu la distribution des cornets. Les parents pourront se réchauffer avec de la soupe et du vin chaud. Ces deux manifestations sont réalisées grâce aux commerçants et artisans neuvevillois, et au soutien des entreprises locales. IRA

Rubrique Littoral

Ivan Radja
Patrick Di Lenardo
Philippe Racine
Hélène Koch

Tél. (032) 723 53 30
Fax: (032) 723 53 09

Peseux Des caramels pour des heures de lecture

Ce sont environ 90 kg de caramels qui ont été confectionnés et vendus samedi devant Cap 2000 à Peseux par la société philanthropique Union. Ces 450 paquets de douceurs ont permis de récolter un bon millier de francs. Une somme qui s'ajoutera à des fonds déjà recueillis à l'interne par le club. C'est l'association Lecture et compagnie qui bénéficiera de

cette manne. Ce groupe de bénévoles installés à Corcelles propose de faire la lecture de journaux, de magazines ou de livres aux personnes âgées ou qui ne peuvent plus lire.

Union va dès lors acheter des bons pour des séances de lecture. Ces bons seront en partie distribués lors du Noël des isolés le 24 décembre.

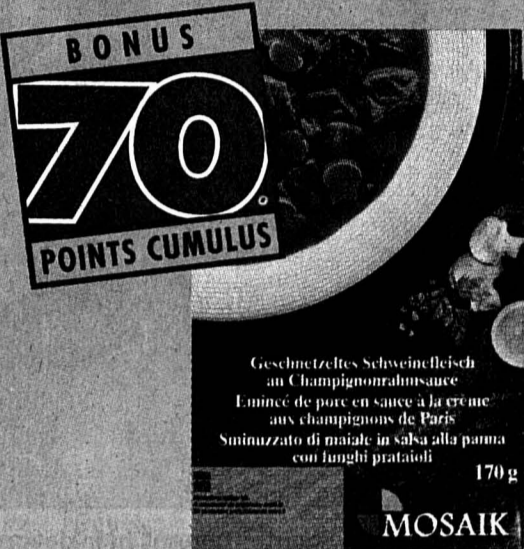
PDL



Près de 90 kg de caramels ont été vendus par la société philanthropique Union ce samedi. photo Leuenberger

Actions du

**PROFITEZ-EN: ICI,
POINTS CUMULUS
SUPPLÉMENTAIRES**



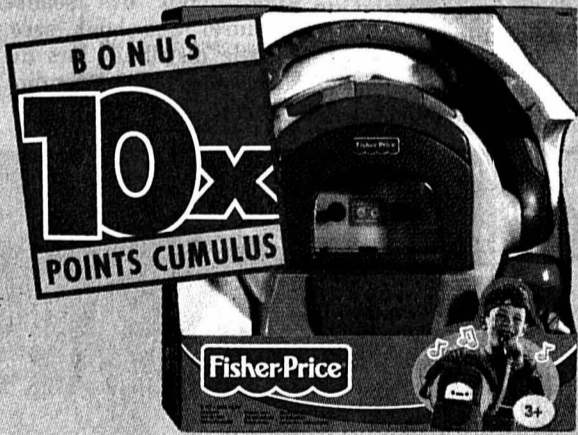
Tous les repas préparés Mosaik
Exemple: Emincé de porc
170 g

3.60



**Tous les produits de lessive en poudre
et en pastilles, à partir de 1 kg**
Exemple: Elan vitale Tabs, 30 pastilles

9.60



Tout l'assortiment Fisher-Price
Exemple: Enregistreur
de cassettes avec micro et
fonction arrêt automatique

49.- (490 points)



**M-CUMULUS:
des points,
des économies.**

Pour des raisons techniques,
vous ne pouvez pas recevoir
de points de bonus dans certains
magasins.

MGB www.migros.ch



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

**Crevettes Pélican, cuites,
décortiquées et surgelées**

le lot de 4 x 100 g

9.-
au lieu de 12.40

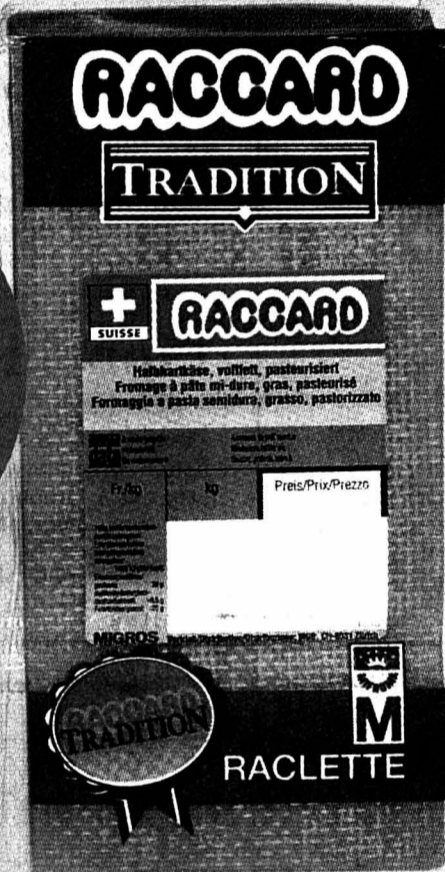
35%

**Fromage à raclette
Raccard Tradition,
en bloc**

les 100 g

1.20

au lieu de 1.85



**Toutes les variétés de riz
(sans M-Budget)
en sachet de 1 kg
à partir de 2 sachets
-.40 de moins l'un**

Exemple:
USA parboiled

1.60

au lieu de 2.-



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Pepsi Regular, Light et Max

le lot de 6 x 1,5 litre

8.-

au lieu de 12.-
(+ dépôt)

Crème entière UHT en briq
3 x 1/8 litre

3.20

au lieu de 4.20

1/4 litre 1.90 au lieu de 2.40

1/2 litre 3.60 au lieu de 4.60



**JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!**

Yogourts

le lot de 6 x 180 g

2.40

au lieu de 3.60



**Toutes les sauce
en sachet**

**à partir de 2 sachet
-.30 de moins l'un**

Exemple:

Sauce à la crème
le sachet de 30 g

1.-

au lieu de 1.30

10.12 au 11.12

Toutes les pâtes à biscuits de Noël

500 g

-.70 de moins

Exemple:

Pâte à milanais

500 g

3.-

au lieu de 3.70



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Produit de lessive pour linge fin Yvette ou Minil

sachet de recharge en duopack

Minil

2 x 1 litre

7.-

au lieu de 9.20

Yvette soft

2 x 1 litre **9.-** au lieu de 11.60

Couches-culottes Milette de Mini à Junior

5.- de moins

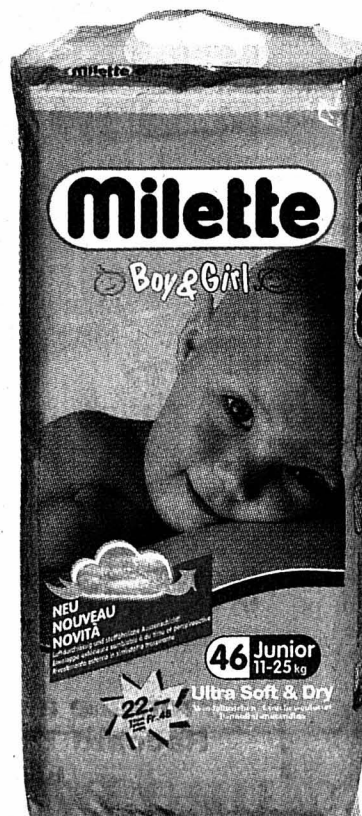
Exemple:

Milette Junior

46 pièces

17.-

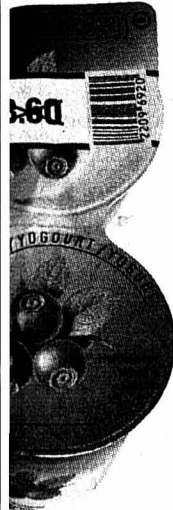
au lieu de 22.-



S

O

M



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Champignons mélangés

le lot de 3 x 200 g

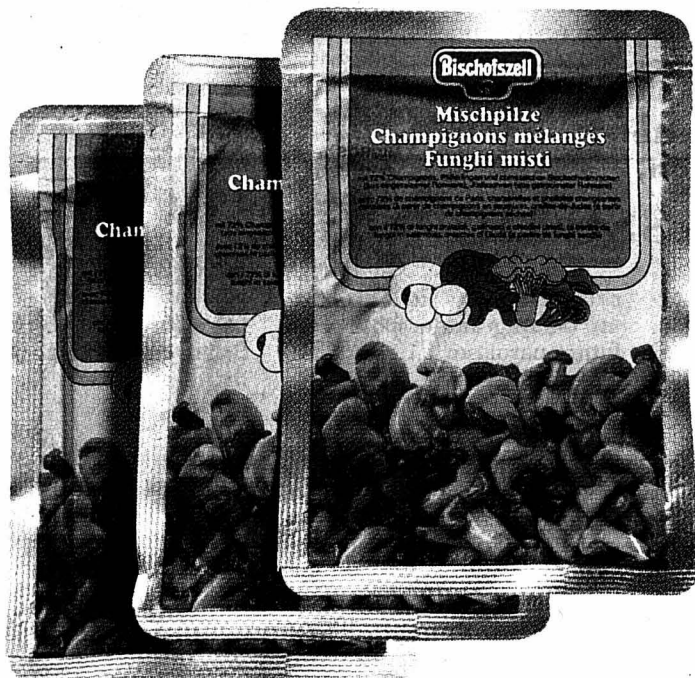
8.-

au lieu de 11.70

Champignons de Paris

le lot de 3 x 200 g

5.50 au lieu de 7.80



Fromage

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Caprice des Dieux

300 g

5.50 au lieu de 7.-

Epicerie

Bolets séchés

le sachet de 30 g

3.10 au lieu de 3.90

Safran en poudre

le sachet de 0,5 g

1.60 au lieu de 2.-

Les boules de chocolat

en sachet de 500 g

7.50 au lieu de 9.80

Cornichons et petits oignons

en bocal de 380 g

-.40 de moins

Hygiène

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Protège-slip Molfina en boîte décorative Bodyform Air, 62 pièces

2.80

Light Long, 60 pièces

4.40

G

E

N

A

Toute la lingerie de nuit pour fillette et garçon

(sans M-Budget)

5.- de moins

Exemple:

Pyjama pour garçon

100% coton

tailles 98-116, divers coloris

(art. n° 8015.001)

18.-

au lieu de 23.-



Cernier L'eau monte, les impôts se maintiennent, le déficit se réduit

Le Conseil général de Cernier est invité lundi prochain à se pencher sur l'introduction des différentes taxes causales, qui provoqueront des hausses des prix de l'eau et de l'épuration. Par contre, le changement de régime fiscal, imposé par le canton, ne va guère toucher les contribuables et le budget pour 2001, bien que déficitaire, révèle une amélioration par rapport aux années précédentes.

Philippe Chopard

Un ordre du jour particulièrement pléthorique est proposé lundi prochain aux élus de Cernier, qui doivent, comme toutes les autres communes du canton, introduire les nouvelles dispositions en matière de fiscalité. L'exécutif a même prévu, le cas échéant, de reconvoquer le Conseil général mardi 12 décembre pour épurer le menu, ce qui n'est guère courant dans les villages. Les conseillers généraux sont de surcroît confrontés à une surabondance de documents explicatifs, richement illustrés, pour se faire une opinion.

Eau sensible

La création des taxes causales va toucher des sujets sensibles à Cernier, qui a été par le passé souvent confronté à des référendums ou des contestations quand il s'est agi

de trouver de nouvelles recettes pour son ménage. Tout d'abord, l'augmentation du prix de l'eau potable - 13% entre 1998 et 1999 - a eu pour effet de réduire la consommation. Il faudra cependant trouver de nouvelles recettes, qui équivalent à 40 centimes supplémentaires au mètre cube. Le Conseil communal propose néanmoins d'agir sur les tarifs de location des compteurs plutôt que sur le prix lui-même, qui resterait fixé à 2 fr. le mètre cube. Fort de l'idée que la moitié des charges dans ce domaine sont des amortissements ou des intérêts. Le prix au mètre cube ne doit pas, selon l'exécutif, être trop élevé pour ne pas pénaliser les petits consommateurs.

Cernier facture déjà l'évacuation de ses eaux usées d'après la consommation. Pour équilibrer le compte de l'épuration, l'exécutif propose de relever le montant de cette redevance de 2 fr. 50 à 3 fr. le mètre cube. Le Conseil général devra donc prendre un arrêté dans ce sens, avant de s'attaquer à la gestion des déchets incinérables. Cernier semble opter pour le système de tarification selon l'échelle d'équivalence établie pour les ménages, selon la taille de ces derniers. Le montant de cette nouvelle redevance sera fixé pour 2001 entre 92 et 276 francs, les commerces et entreprises étant taxés selon leur type et d'après trois campagnes de pe-

sage de déchets, qui ont permis à la commune de constater que ces établissements produisent environ le tiers du volume total traité à Cottendart.

Echelles épousées

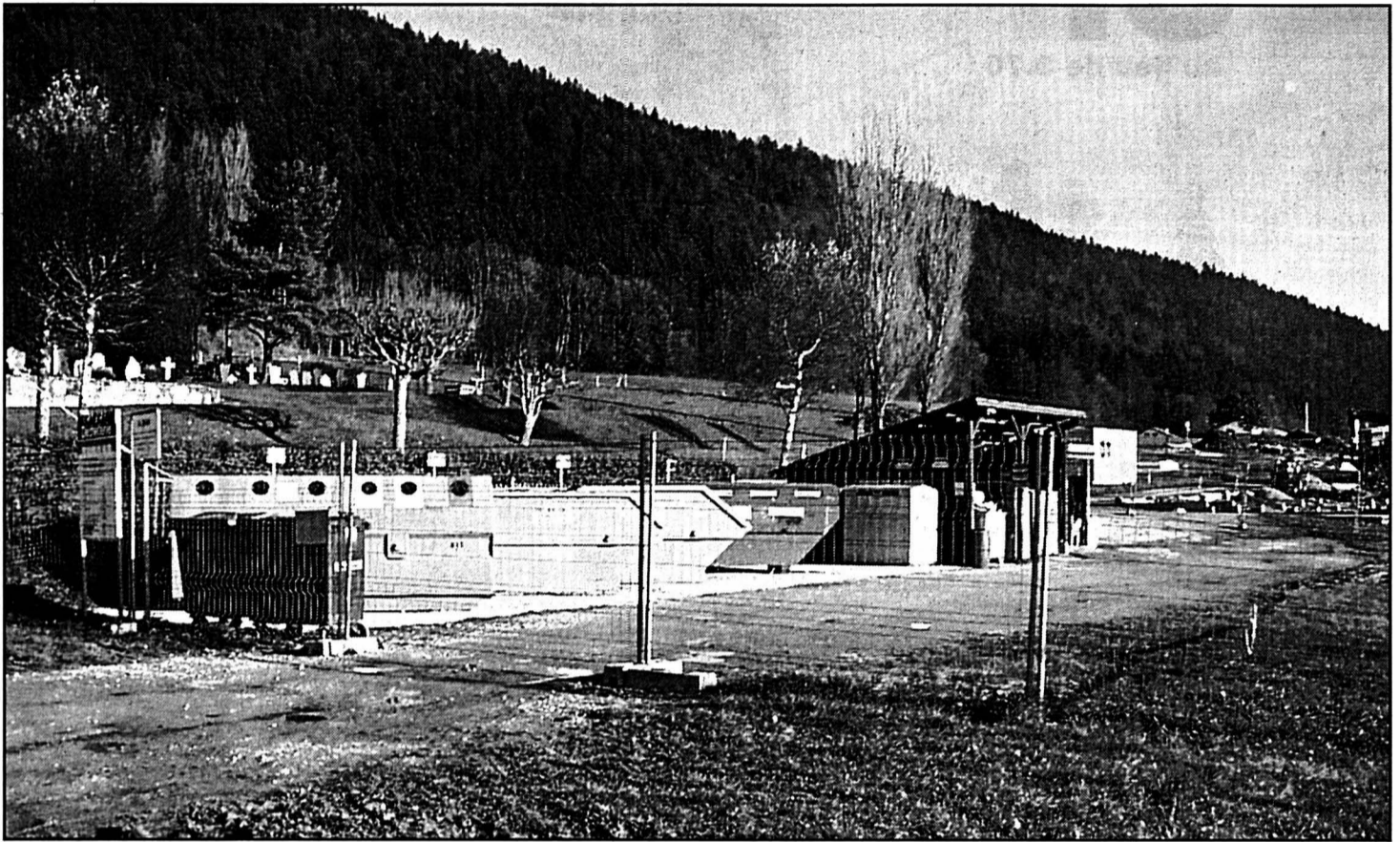
Après cette déferlante taxée, le Conseil général se

penchera sur le nouveau coefficient d'impôt, qui introduit une nouvelle échelle fiscale. L'exécutif indique cependant par un graphique que les contribuables de Cernier ne vont pas trop subir de changements, la nouvelle courbe des revenus imposables épousant

presque l'ancienne, après déduction de la taxe hospitalière et des taxes causales. C'est un taux de 98% du barème cantonal de référence qui permettra à la commune de présenter un budget pour 2001 déficitaire de 140.000 fr., pour un montant de dépenses de 7,6 mil-

lions. Le Conseil communal de Cernier indique enfin que l'introduction des taxes causales et de la nouvelle fiscalité causait de profonds bouleversements au plan de la réglementation en vigueur. C'est surtout vrai pour les impôts!

PHC



Les frais de gestion de la déchetterie de Cernier ne sont pas inclus dans la nouvelle taxe sur les déchets, mais un tri accru peut faire baisser cette redevance. photo Chopard

Val-de-Travers Le processus Eren 2003 se poursuit en vue d'une paroisse unique

Les paroisses protestantes du Val-de-Travers vont bientôt unir leurs destinées dans le but d'atteindre une simplification administrative, selon le processus baptisé Eren 2003. Les conseillers paroissiaux valloisiers se sont dernièrement réunis à Travers pour prendre connaissance des premières orientations vers cette future paroisse unique.

Animée par Raymond Gafner, cette rencontre a permis aux trente-quatre personnes présentes (sur les soixante-six personnes convoquées) de réagir aux premières propositions. Rappelons que le projet de restructuration des paroisses de l'Eren (Eglise réformée évangélique neuchâteloise) vise plusieurs buts, dont la simplification administrative de l'Eglise et la généralisa-

tion du travail en équipes reposant sur une utilisation optimale des compétences de chacune et de chacun.

Le processus Eren 2003 se trouve actuellement dans une phase de réflexion. Aucune décision irrévocable n'a donc été prise pour l'instant. Cependant, quelques options ont été évoquées. Les groupes de travail - mis en place au début de l'été par le Conseil régional - terminent l'inventaire des activités actuelles et cherchent à fixer des priorités.

Pistes à suivre

La réunion des conseillers paroissiaux valloisiers a été l'occasion de donner quelques échos du travail déjà effectué par les différents groupes constitués. Le groupe Activités culturelles et spiritualité proposera des cultes de différents types: cultes méditatifs aménagés de temps de silence,

cultes «classiques» avec un accent particulier porté sur la prédication, cultes à destination d'un public jeune, cultes évangélistes, cultes faisant la part belle à la liturgie...

Une des pistes dévoilées par le groupe Enseignement consiste à confier les responsabilités de l'enseignement religieux au Val-de-Travers à trois responsables pour les secteurs primaire, secondaire et paroissial. Le groupe Administration cherche la manière la plus adéquate de simplifier l'organisation administrative de la future paroisse unique. Le groupe Information-communication a montré quelques unes de ses réalisations, notamment les boîtes aux lettres Eren 2003, qui se trouvent dans chaque temple du Vallon et qui déménagent occasionnellement lors d'événements tels que ventes ou soupers paroissiaux. Enfin, le groupe Organisation interne

cherche quant à lui à proposer un organigramme pour cette future paroisse.

Dialogue ouvert

Si les phases de décision puis de mise en place ne sont pas pour tout de suite, il est judicieux de rappeler qu'une phase importante se déroule maintenant: celle qui doit permettre de récolter les attentes, réactions, souhaits et suggestions concernant cette paroisse protestante unique du Val-de-Travers, qui verra le jour en l'an 2003.

C'est l'occasion de lancer un appel. Les personnes ayant envie de profiter de cette période durant laquelle l'Eglise se prépare à des changements conséquents peuvent prendre contact, au plus vite, avec les responsables actuels des paroisses protestantes, qui se feront un plaisir de dialoguer avec elles. /comm-mdc

Les Bayards Y aura-t-il encore un exécutif vendredi soir?

Le Conseil général des Bayards se réunira vendredi soir. Avec au menu le budget 2001 et, surtout, la nomination de deux conseillers communaux. Les trois personnes en exercice à l'exécutif ont menacé de démissionner si personne n'était candidat.

Aux Bayards, le manque de vocation pour le Conseil communal n'est pas nouveau. Déjà pendant la précédente législature, l'exécutif a fonctionné à trois pendant de longues périodes. Et cela ne s'est guère arrangé depuis les élections communales de ce printemps. L'exécutif a d'abord compté trois membres, puis quatre et à nouveau trois membres. Deux postes sont donc vacants et, comme lors de la dernière séance du législatif du 2 novembre, les nominations figurent à l'ordre du jour de ce vendredi.

Le mois dernier, aucun candidat n'avait été déniché. Malgré la réactivation de la commission de recrutement. A l'occasion de cette séance du légis-

latif, une lettre du Conseil communal avait été lue. Elle contenait une menace à peine voilée: si les deux places n'étaient pas pourvues d'ici au 8 décembre, une décision lourde de conséquence s'en suivrait pour la fin de l'année. Il s'agit ni plus ni moins de la démission en bloc de l'actuel Conseil communal. La commune ne pourrait plus fonctionner et, après un délai à fixer, serait placée sous tutelle.

Budget déficitaire

Une fois les nominations derrière, le législatif étudiera le budget 2001. Il laisse apparaître un déficit de quelque 150.000 francs, pour un total de dépenses légèrement supérieures à deux millions de francs. Ce déficit n'est pas une surprise, le montant ayant été articulé lors de la dernière séance. En effet, en refusant de fixer un coefficient fiscal de 131,5% comme le proposait l'exécutif et en l'abaissant à 107,3%, le législatif acceptait de facto que le budget 2001 ne soit pas équilibré mais présente l'excédent de dépenses précité.

MDC

BRÈVES

Boudevilliers Cornets et friandises

Selon la coutume, saint Nicolas sera fidèle au rendez-vous que lui a fixé la population de Boudevilliers demain au collège. Il y accueillera les enfants du village avec distribution de cornets, de boissons et de friandises. Les parents ne seront pas oubliés, puisqu'ils pourront se réchauffer avec un vin chaud, dans une ambiance conviviale.

JMO

Débat Les taxes sous la loupe

L'introduction des taxes causales, la hausse du prix de l'eau, la fixation d'un nouveau coefficient d'impôt, autant de sujets qui toucheront les contribuables de Boudevilliers comme les autres dès le 1er janvier prochain. Le Conseil communal convie dès lors la population à venir poser toutes les questions utiles ce soir dès 20h à la salle polyvalente du collège.

JMO

Valangin Saint Nicolas et son âne

Saint Nicolas et son âne accueilleront les enfants de Valangin demain à 17h30 sur la place du bus. Les commerçants du village, les sociétés locales et la commune, co-organisateurs de la manifestation, remettront une petite attention aux plus jeunes et les parents pourront déguster du vin chaud et du thé à cette occasion.

AMO

Couvet Qui plume la lune?

Pour sa quatrième projection de la saison 2000/2001, le Ciné club du Val-de-Travers propose «Qui plume la lune?» (1999), de la réalisatrice française Christine Carrière, avec Jean-Pierre Daroussin et Garance Clavel, ce soir à 20h15 au cinéma Colisée à Couvet. «Qui plume la lune?» est un conte familial, l'histoire d'une famille loufoque qui essaie de tenir le cap dans les embruns de l'existence après le décès de la mère. Ce drame conduit les deux filles à prendre soin de leur père inconsolable, alors que lui pense être responsable d'elles.

MDC

Boudevilliers Disco et fondue du cœur

Fidèle à une tradition maintenant bien établie, le corps de sapeurs-pompiers de Boudevilliers veut apporter sa contribution à la lutte contre les maladies dégénératives telles que la myopathie et la mucoviscidose, qui touchent particulièrement les enfants.

Vendredi à la salle polyvalente du collège, les soldats du feu organiseront dès 17h un disco sirop suivie, après l'apéritif, d'une fondue géante ser-

vie par des bénévoles dès 19h30.

Une centaine de places

Les organisateurs ont prévu une centaine de places pour les convives et le bénéfice de cette action sera intégralement versé à la caisse centrale du Téléthon. Prière de s'inscrire par téléphone aux numéros 857 27 88, 857 24 68 et 857 20 65, ou en s'annonçant au Pit stop.

JMO

Rubrique Val-de-Ruz

Philippe Chopard

Case postale 22 - 2053 Cernier - Tél. (032) 853 16 46 - Fax: (032) 853 43 31

Budget 2001 L'équilibre après des années de déficit à La Chaux-de-Fonds

Avec un excédent de charges de moins de 150.000 francs, la Ville de La Chaux-de-Fonds présente, pour la première fois depuis longtemps, un budget équilibré. Un résultat dû à la reprise conjoncturelle et à la nouvelle péréquation financière intercommunale.

Léo Bysaeth

«Ce budget a été particulièrement difficile à établir». La phrase, rituelle a été prononcée hier devant la presse par le président de la Ville, Charles Augsburg. Il présentait le budget 2001, hier devant la presse, en compagnie de la conseillère communale Lise Berthet, chef des Finances, dont c'était le premier exercice.

Mais la difficulté, cette fois, n'a pas consisté à raboter dans tous les coins pour éviter de présenter un déficit. Ce qui a pris du temps et mobilisé les énergies, c'est d'intégrer les modifications de la législation fiscale cantonale, le désen-

chevêtement des tâches et la péréquation intercommunale.

Coefficient à 106

Il a également fallu, pour établir le budget, fixer le coefficient d'impôt par rapport au barème cantonal de référence. Après de vives discussions au sein de la commission financière, la quotité a été fixée à 106. Ce chiffre permet d'arriver à l'équilibre. Un point de coefficient correspond à 900.000 francs, a expliqué Lise Berthet.

Au compte de fonctionnement, le budget 2001 présente un déficit de 146.000 francs, ce qui, sur 385,5 millions de charges, est synonyme d'équilibre. Par rapport au budget 2000, les charges augmenteront de 24,1 millions (+6,27%) et les revenus de 27 millions (+7,02%). L'amélioration est de 2,8 millions. Les intérêts passifs figurant au budget 2001 s'élèvent à 17,5 millions, en diminution de 980.000 francs par rapport au budget 2000.

La part relative des charges de personnel par rapport à l'en-

semble des dépenses du budget de fonctionnement est de 46,17%. Ce taux était de 47,06% dans le budget 2000. En chiffres absolus, les charges de personnel ont augmenté d'environ cinq millions. Il a fallu, notamment, engager dans certains services qui bénéficiaient de l'apport de personnel placée en premier emploi ou en mesures de crise. De plus, après des années de vaches maigres, «certains ratrapages étaient nécessaires», a indiqué Charles Augsburg. Le renchérissement (1,5%) a ainsi été accordé.

Camps de ski rétablis

La nouvelle donne se marque également par des signes qui ne trompent pas. Globalement, le budget culturel est augmenté d'environ 400.000 francs. Cela signifie que des subventions ont été rétablies et que des manifestations culturelles ponctuelles recevront plus d'argent.

Dans un autre domaine, les camps de skis, dont la suppression avait fait couler beaucoup



Lise Berthet et Charles Augsburg, hier, lors de la présentation du budget 2001 de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

photo Galley

d'encre et suscité une certaine grogne populaire, sont définitivement rétablis.

Investissements

Les investissements prévus s'élèvent à 40 millions. La marge d'autofinancement, de 24,4 millions, en représente le

59,68 pour cent. «Les sommes importantes que l'on entend investir», indique l'exécutif dans un communiqué remis à la presse, marquent une fois de plus la volonté du Conseil communal de poursuivre ses efforts de modernisation du patrimoine public et de venir ainsi

en appui de l'activité économique dans notre ville.»

Pression fiscale à la baisse

En ce qui concerne les recettes fiscales, le budget 2001 présente, par rapport au budget 2000, une augmentation de 9,05% du produit de l'impôt sur les personnes physiques. Le revenu de l'impôt sur les personnes morales présente, lui, une baisse de 5,65%. Ces fluctuations proviennent de l'incorporation dans l'impôt de la taxe hospitalière, de l'application du barème de référence cantonal et de la nouvelle loi fiscale. Un seul exemple: le taux d'imposition maximum des personnes morales passe de 10%, contre 18% auparavant.

Le président du Conseil communal a rappelé que la Ville avait pris des engagements sur la baisse de la pression fiscale lors de la campagne référendaire sur la péréquation. Les promesses sont tenues: «On verra une différence sensible pour l'essentiel des contribuables», a indiqué Charles Augsburg. **LBY**

Moulins Une nouvelle conservatrice dès le 1er janvier au Col-des-Roches

Une importante page de l'histoire des Moulins souterrains et du musée du Col-des-Roches est en train de se tourner. Un des membres de la première équipe qui s'est chargée de la réhabilitation du site, devenu ensuite conservateur, Orlando Orlandini, s'apprete à prendre sa retraite. Il terminera officiellement son mandat à la fin de cette année. Son successeur sera une femme en la personne de Caroline Calame.

Dans la trentaine, Caroline Calame n'est pas une inconnue au Locle, puisque cette historienne de formation, licenciée en lettres, est employée au Musée d'horlogerie du château des Monts depuis plusieurs années, au titre de chercheuse et de bibliothécaire, avec plusieurs publications à la clé.

La passation des responsabilités du poste de conservateur entre le futur retraité Orlando Orlandini - qui demeurera très actif, aussi bien pour les moulins que dans d'autres domaines qui le passionnent - et son successeur, Caroline Calame, se fera en douceur. Grâce à deux ou trois mois de cohabitation pour faciliter la transition. Membre fondateur, en 1973, de

ce qui fut d'abord la Confrérie des meuniers du Col-des-Roches, avant sa mutation en fondation, Orlando Orlandini fut donc un compagnon de la première heure lorsque quelques amis se mirent en tête de réhabiliter les lieux. Sans se douter de l'ampleur de la tâche qui les attendait. Alors fonctionnaire communal, Orlando Orlandini fut d'abord nommé responsable des musées loclois à 50%, parallèlement à son poste de secrétaire aux Travaux pu-

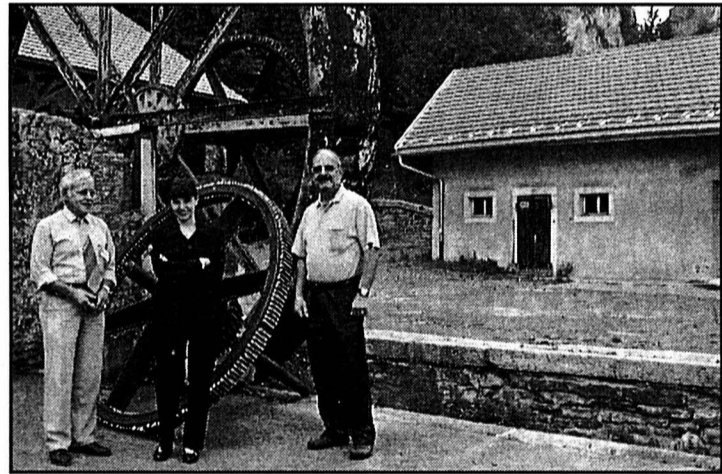
blics en 1987. Deux ans plus tard, il est officiellement appelé à reprendre le nouveau poste de conservateur des Moulins souterrains du Col-des-Roches. «Petit à petit, parfois avec des ratés, j'ai appris ce nouveau métier, rigole le futur retraité. Mais les échecs sont parfois synonyme de moteurs et de nouveaux départ». Ce poste est en effet multifonctionnel: parallèlement au travail de conservateur, il comprend aussi une importante activité d'animateur de l'équipe des

meuniers, de démarcheur touristique pour faire connaître le site, sans oublier tout le volet administratif.

Période de transition

En prenant prochainement ses nouvelles fonctions, Caroline Calame pourra donc compter sur la large expérience et les compétences multiples de son prédécesseur. Car tous deux travailleront ensemble durant deux ou trois mois. «Il est clair qu'il ne peut y avoir deux capitaines sur un bateau», remarque le démissionnaire. Mais si, par la suite, il faut un coup de main ou un conseil, je serai à disposition.»

Cette période de transition tombe bien dans la saison d'exploitation des Moulins souterrains puisque, à leur réouverture officielle, dans le courant du printemps, la nouvelle conservatrice sera déjà bien rodée. «Par une nouvelle répartition des tâches, nous entendons décharger Caroline Calame de certaines obligations, par exemple les finances et une partie de l'administration, pour qu'elle se consacre essentiellement à ses fonctions de conservatrice et d'animatrice des lieux», explique le président de la fondation, Jean-Pierre Freyburger. **JCP**



Sur l'un des emplacements extérieurs typiques du site, la nouvelle conservatrice, Caroline Calame, entourée par son prédécesseur, Orlando Orlandini (à gauche), et le président de la fondation, Jean-Pierre Freyburger.

photo Perrin

Saint-Imier Patinoire à horaire variable

Le Conseil général imérien s'est préoccupé notamment des usagers de la patinoire et des habitants des Pontins.

Vendredi soir, Alliance jurassienne (AJU) regrettait que les heures d'ouverture au public ne sont pas toujours respectées à la patinoire d'Eruguël. Le cas s'étant produit plusieurs fois déjà cette saison, AJU souhaiterait qu'on en informe préalablement la population.

Le conseiller municipal Gérard Dessales souligne tout d'abord que l'horaire d'ouverture au public est plus stable à Saint-Imier que dans les autres patinoires régionales. Au vu des championnats et autres rencontres qui se déroulent sur cette glace, des modifications de cet horaire sont cependant inévitables. Mais rien n'est prévu pour les annoncer au public. «C'est notamment pour ce genre de tâche que je prône depuis longtemps, en vain, la création d'un service des sports! Si l'on veut une organisation optimale, il faut s'en donner les moyens», concluait Gérard Dessales.

L'espoir du parc...

Le Parti socialiste se penchait pour sa part sur les

transports publics menant par car à Chasseral, respectivement jusqu'aux Savagnières l'hiver. Ayant appris que ce service est actuellement supprimé, jusqu'à la saison de ski, et le sera à nouveau depuis la fermeture des téléskis jusqu'à l'Ascension, le PS s'inquiète pour les personnes non motorisées domiciliées aux Pontins et aux Savagnières et souhaite le maintien d'un service minimal.

Stéphane Boillat, maire, rappelait que le déficit de la ligne Saint-Imier-Les Pontins-Chasseral est entièrement à charge de la commune et atteint quelque 85.000 francs par an. A l'établissement du budget 2000, décision avait été prise de réduire ce poste de 25.000 francs. Un objectif atteignable en fermant la ligne durant la saison creuse.

Les chiffres sont parlants: de 49 passagers par jour en moyenne durant la période d'ouverture des téléskis, on passe par exemple à sept fois moins au printemps. «Les statistiques révèlent que les habitants des Pontins n'utilisent guère ces transports», affirmait le maire. En concluant qu'une solution devrait voir le jour dans le cadre du futur Parc régional Chasseral.

DOM

AVIS DIVERS

AROLLA/VS 2000 m

Ski, soleil, repos. 7 jours 1/2 pension + abonnement de ski, dans un hôtel conf. à prox. des pistes: Fr. 554.- tout compris. (janvier dès Fr. 415.-). Appart. à louer.

Hôtel du Glacier
Tél. 027/283 12 18
Fax 027/283 14 97
036-424089

secours
DETTE AIDE
efficace

032 751 17 76

MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE

Incroyable super offre

sur lave-linge, sèche-linge, cuisinières, etc.

Et jusqu'à 40% sur frigos

Congélateurs de grandes marques, neufs. Garantie 12 mois.

Livraison, installation gratuites.

Tél. 032/855 13 33. 028-235631



Tailles du 36 au 48

Prêt-à-porter
Mary-Claire

Bassin 2, Neuchâtel
(en face du Temple du Bas)

028-285726



Mercredi 6 décembre 2000

Les Contes
du Mercredi

de 16h à 17h
dans notre librairie

Cours d'art appliqué de 14h à 17h

Cartes de Noël

A notre rayon Beaux-Arts, 1^{er} étage
Frais de participation Fr. 5.- + matériel.

Neuchâtel, 5 rue Saint-Honoré

COMMERCES

NEUCHÂTEL, à remettre

SALON DE COIFFURE

Assurgest

Tél. 032/721 42 42
Fax 032/721 42 44

028-218723

Pour raison de santé À REMETTRE RESTAURANT

à La Chaux-de-Fonds
110 places, salle au 1^{er} étage,
terrasse, bon chiffre d'affaires.

Ecrire sous chiffres K 132-84698, à
Publicitas S.A., case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds. 132-084698

Qualité - Conseils - Services
CHAUSSURES CONFORT
G. Delorme

**UN CADEAU UTILE
ET QUI FAIT PLAISIR!**

Pantoufles
doublées mouton



**Pour les fêtes, offrez
UN BON-CADEAU**

Fausses-Brayes 17, Neuchâtel
Tél. 032/721 22 40

Les offres de Noël à prix réduits

Vögele a réduit les prix des pulls dames.
Un choix fantastique de
formes à la mode, réalisées dans
différentes matières et couleurs.

Coton/polyester **29⁵⁰**

Ramie/coton/élasthane **29⁵⁰**

Acrylique **29⁵⁰**

Acrylique **29⁵⁰**

19⁹⁰

19⁹⁰

19⁹⁰

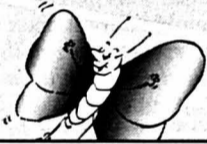
19⁹⁰

En vente dans 142 magasins Vögele, présents dans toute la Suisse

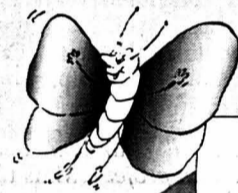
Mode
Vögele

photocopies couleur

...de vos fêtes
...de vos vacances
...de vos enfants



- Sur papier jusqu'au format A3 et plus par montage
- Grammage jusqu'à 160 gm²
- Sur transparent de présentation avec possibilité de modifier la couleur
- Zoom 25%-400%



ICMN

IMPRIMERIES CENTRALES NEUCHÂTEL SA

4, rue Saint-Maurice | 2001 Neuchâtel | Tél. 032/723 52 30



**PEUGEOT 206.
LE PLAISIR
À L'ÉTAT PUR.**



www.peugeot.ch ou 0800 83 0800

SwissDrive LEASING dès **253.-*** Il se peut que les exceptionnelles qualités routières et les raffinements techniques de la Peugeot 206 fassent d'elle votre favorite. Ou les conditions de leasing SwissDrive, qui la rendent si facilement abordable (comme son prix, d'ailleurs: dès Fr. 15500.- net). En fait, elle vous séduira d'abord par sa silhouette

PEUGEOT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

Vos partenaires Peugeot dans la région:

Concessionnaires PEUGEOT:

GARAGE CLAUDE MOSSET: Neuchâtel, Rue des Parcs 147, 032/729 35 35

GARAGE CLAUDE HOTZ: Fleurier, Rue de l'Industrie 19, 032/861 29 22

racée et son allure extraordinairement sportive. Envie d'un tour d'essai?
*Exemple de leasing SwissDrive: 5,9%. Peugeot XR 1.1 (3 portes), prix catalogue Fr. 15500.-, taux de leasing Fr. 253.-/mois. Base: 10000 km/an. Durée 48 mois, caution Fr. 1550.- (restituée en fin de contrat), casco complète non incl.

206 
PEUGEOT

BOUDRY: GARAGE B. RUEDIN
Route de Grandson 18, 032/842 44 23

PESEUX: GARAGE LA CITE SA
Boubin 3, 032/731 77 71

143-732471

SANGIORGIO

La boutique du tailleur



**COMPLETS
VESTONS
GILETS
PANTALONS
CHEMISES**

Un choix incomparable
Retouches gratuites

**PRÊT-À-PORTER
MESSIEURS - DAMES**
Fausses-Brayes 15, 2000 Neuchâtel
Tél. (032) 725 69 20

028-285804

Succession Ogi Premier oral, au PDC, pour Eberle et Fuhrer

Pendant plus d'une demi-heure chacun, les candidats officiels de l'UDC dans la course au Conseil fédéral ont été entendus hier par le groupe PDC. Les réactions sont partagées, mais le Thurgovien surtout semble avoir marqué quelques points.

De Berne:
Stéphane Sieber

Election au Conseil fédéral : tout reste ouvert à l'issue de l'audition, par le groupe parlementaire démocrate-chrétien (cinquante élus sous la Coupole), des deux candidats officiels de l'UDC, Rita Fuhrer et Roland Eberle. Les deux intéressés s'affirment contents d'avoir fourni une bonne prestation, mais se refusent à tout jugement et à tout pronostic.

Question de valeurs

Les parlementaires PDC, eux, reflètent une impressionnante diversité dans leurs appréciations. S'ils sont unanimes à relever l'assurance et l'aisance à s'exprimer de la Zurichoise et du Thurgovien, qui ont fait face à une redoutable rafale de questions pointues, plusieurs continuent d'exprimer des réserves sur le fond, à l'instar du Valaisan Simon Epinay, qui admet «l'impression globalement bonne» donnée par les candidats, mais qui tempère aussitôt explicitement : «C'est une question de valeurs qui nous sépare». Ils resteront fidèles à Samuel Schmid, encore donné

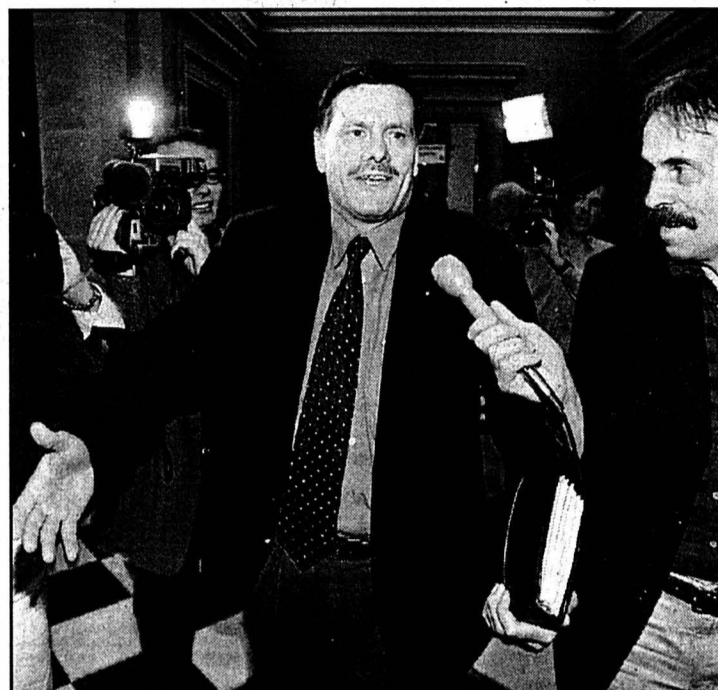
majoritairement favori dans les coulisses du Palais fédéral, mais désormais sérieusement menacé par Roland Eberle.

Ce dernier peut compter sur des alliés énergiques et motivés, comme son ancien collègue au Conseil d'Etat thurgovien et aujourd'hui conseiller aux Etats Philippe Stähelin et d'autres élus de la Suisse orientale. Et il pourrait bien avoir gagné déjà quelques voix hier, celle par exemple de la conseillère nationale zurichoise Rosmarie Zapfl, qui s'est en tout cas déclarée «surprise par sa position ouverte et sincère».

Le groupe PDC donnera son mot d'ordre aujourd'hui. Ce sera probablement la liberté de vote, à indiqué le président du parti Adalbert Durrer, qui ne souhaite pas voir le groupe apparaître divisé. Les autres groupes recevront aussi les deux candidats officiels aujourd'hui avant de se prononcer.

Romands ironiques

Si la prudence reste de mise, il faut y voir le témoignage indirect et néanmoins éloquent que la lutte est très ouverte. Car ainsi que le confie discrètement l'un d'eux, «on se voit difficilement prendre le risque d'appuyer franchement un candidat et se retrouver, quelques semaines plus tard, devant son rival pour solliciter l'appui à un projet». Mais tous les parlementaires ne pratiquent pas l'autocensure calculatrice au même degré.



Les parlementaires PDC resteront fidèles à Samuel Schmid, qui est désormais menacé par Roland Eberle (photo).

photo Keystone

Côté romand, la prévention envers les candidats officiels l'emporte toujours. Le Genevois Jean-Philippe Maître, président du groupe, n'hésite ainsi pas à manier l'ironie féroce : «C'est fou ce qu'on découvre des UDC qui ne sont pas d'accord avec l'UDC!», lâche-t-il au sortir des hearings. Le Jurassien François Lachat, lui, se montre surpris et amusé d'avoir entendu Roland Eberle, l'un des pères de la nouvelle initiative populaire pour un durcissement de la politique d'asile, envisager son retrait au cas où la fermeté

manifestée par Ruth Metzler devrait se confirmer.

Qui croire ?

Côté alémanique, la Lucernoise Rosmarie Dormann ne fait pas mystère de n'avoir été convaincue par aucun des deux candidats officiels; mais ses compatriotes ne sont pas de cet avis. Pour Ruedi Lustenberger, «Eberle est en situation de mettre l'UDC au diapason de la politique fédérale». Argument sensible s'il en est. Quant à Heinrich Estermann, s'il juge que la Zurichoise a été la meilleure, il n'aura au-

«Oui, cette fois, il y aura une nuit des longs couteaux (des manœuvres occultes nocturnes) à la veille de l'élection au Conseil fédéral». Cette analyse d'un très influent parlementaire bourgeois n'est pas isolée. A défaut d'être vérifiable sur-le-champ, elle traduit bien le fait que rien n'est joué à l'issue des hearings des candidats officiels de l'UDC par le groupe parlementaire démocrate-chrétien.

Commentaire Vivement ce soir!

Il faut dire que la position de favori du candidat non officiel bernois Samuel Schmid, toujours forte, commence néanmoins d'être assez sérieusement menacée par la montée du candidat officiel thurgovien Roland Eberle. D'aucuns commentent de moins en moins discrètement à se demander pourquoi un vieux conservateur à la base parlementaire réduite serait nécessairement préférable à un jeune conservateur dynamique qui pourrait rétablir un certain courant de confiance entre le Conseil fédéral et le plus fort parti du pays.

Le Grison Christoffel Brändli est, lui, oublié. Quant à la Zurichoise Rita Fuhrer, définitivement desservie par le soutien tapageur de Christoph Blocher, un bilan politiquement controversé à la tête de la police du plus grand canton de Suisse et un déficit de solidarité féminine à son endroit, elle devra sans doute se contenter d'un succès d'estime, hommage sans frais à une personnalité à la compétence par ailleurs reconnue.

Bref, les premiers résultats des hearings des candidats officiels confirment les craintes des partisans de Samuel Schmid et de la gauche : s'ils clarifient la situation à certains égards, ils ouvrent le jeu de l'autre côté.

Pas étonnant, dans ces conditions, que les adversaires du ticket officiel cherchent de nouvelles solutions de rechange. On a parlé d'une candidature de la radicale bernoise Christiane Beerli, mais celle que ses amis voient plutôt succéder à Kaspar Villiger dans deux ans a compris, in extremis, qu'on ne joue pas avec ces tentations-là. On discute pour rire d'un soutien au démocrate-chrétien saint-gallois Eugen David, voué à l'échec vu l'orientation très à gauche de l'intéressé. On évoque encore l'émergence surprise du président du Parti radical, l'Uranais Franz Steinegger, mais on peut être assuré qu'un homme de cette envergure ne s'embarquera pas facilement dans une énorme aventure risquée. Pensez : la fin de la formule magique, un Conseil fédéral à dominante radicale...

En fait, on attend surtout les auditions de ce jour, les prises de position des groupes radical et socialiste, les coups de sonde, les contacts en tous genres et... vivement ce soir !

Stéphane Sieber

Les divers scénarios envisageables en attendant demain

C'est dans les dernières heures que se forment les stratégies. Roland Eberle reste le mieux placé, mais Samuel Schmid garde la cote.

Gian Pozzy*

Au crépuscule, ce soir, commence la nuit des longs couteaux, version «soft», à la mode helvétique. En attendant demain matin, voici quelques scénarios envisageables:

1. Le Parlement, conscient de la capacité de nuisance de Christoph Blocher et de sa phalange d'idéologues, choisit la personne qui, pense-t-on, lui est la plus chère, Rita Fuhrer. Au

Département de la défense et des sports, seule au sein d'un collège de sept, la rayonnante Zurichoise - qui se dit d'ailleurs favorable à l'armement des soldats en mission à l'étranger - ne devrait pas bouleverser les subtils équilibres. Pas plus en tout cas qu'un Pascal Couchepin qui a tendance à entrer dans les départements d'autrui sans frapper ni s'essuyer les pieds sur le paillason.

2. Bien que hâtivement présenté comme un tenant de la ligne dure, Roland Eberle est Thurgovien, donc originaire de Suisse orientale. A ce titre, il est tout aussi irrité par une certaine arrogance zurichoise que peut l'être un Bernois ou un Ro-

mand. Il obtient à tous les coups des voix du PDC de Suisse orientale et centrale et grappille également parmi les radicaux, car on le considère comme un contrepoids à la puissance de Zurich et de sa section UDC. Voilà pour les deux scénarios impliquant les candidats officiels, le second étant plus probable que le premier.

Choisir le Bernois : l'erreur ?

3. Le conseiller aux Etats Samuel Schmid incarne l'opposition au sein de l'UDC. On le dit de l'aile libérale, mais il est beaucoup moins sensible aux thèmes de l'ouverture que ne le fut Adolf Ogi. L'élire serait une faute que beaucoup de députés

s'apprentent cependant à commettre. Avec lui, on aurait la répétition, en pire, de la situation qui prévalait au temps d'Ogi: un UDC alibi au gouvernement, un obstructionnisme caractérisé de l'UDC zurichoise. Les socialistes, dont on peine à saisir la stratégie aussi improvisée que tortueuse, pourraient se concentrer sur le Bernois, quand la Lucernoise Cécile Bühlmann, candidate sauvage des Verts, aura rendu les armes.

Evincer l'UDC ?

4. Restent les scénarios improbables de l'éviction de l'UDC du gouvernement. Rien n'a été préparé à ce propos.

Seuls les Verts et les socialistes y tiennent mordicus, les premiers en présentant leur candidature, les seconds en implorant le PRD et le PDC de se lancer. Ce que ces derniers s'abstiendront sans doute de faire, de peur d'ouvrir une plaie difficile à cicatriser au sein de ce qui reste tout de même le «bloc bourgeois».

Toujours est-il que les Winkelried dont les noms circulent seraient, d'une part, le président uranais du PRD Franz Steinegger - qui se tait - d'autre part, la Bienneoise (et donc Bernoise) présidente du groupe radical Christine Beerli.

GPO

*L'Agefi

Affaires Chirac sur la sellette

«Les affaires» rendent la situation de Jacques Chirac de plus en plus précaire. Le président français pourrait être appelé à témoigner dans le cadre de l'enquête sur l'attribution des marchés publics en région parisienne alors qu'il dirigeait la mairie de la capitale. «Jamais depuis 1995, M. Chirac n'a paru aussi isolé. Aussi affaibli», écrit «Le Parisien». Rien n'empêche, au niveau constitutionnel, qu'il soit entendu comme témoin dans une enquête.

L'affaire a pris de l'ampleur le week-end dernier. L'ancien bras droit de M. Chirac à la mairie de Paris à cette époque, Michel Roussin, a été incarcéré vendredi./ats-afp

Dalai-lama A la tête du Tibet depuis 50 ans

Le dalaï-lama a fêté hier, en Inde, le cinquantième anniversaire de son titre de chef d'Etat du Tibet. Il a annoncé à cette occasion que son gouvernement en exil avait renoué des liens avec la Chine.

Son frère aîné, Gyalo Thondup, s'est rendu à Pékin fin octobre à la demande des autorités chinoises, a annoncé lors d'une conférence de presse le dalaï-lama. Son émissaire est revenu avec un message dont le chef spirituel tibétain a refusé de divulguer la teneur. «J'ai ensuite fait parvenir un message en Chine disant que je voulais envoyer une sorte de délégation», a-t-il expliqué. Ce message est, pour l'instant, sans réponse.

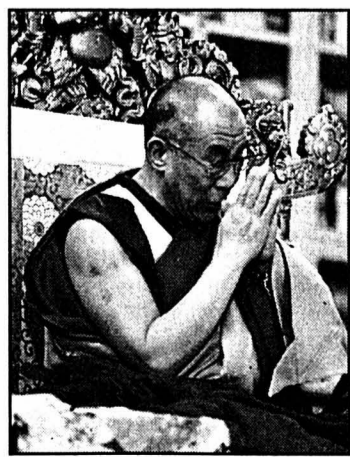
Les contacts formels entre le dalaï lama et Pékin, qui se tenaient via l'ambassade chi-

noise à New Delhi, ont été interrompus en 1993. Des échanges informels se sont poursuivis avant d'être totalement arrêtés en novembre 1998. La Chine estime que les efforts du dalaï-lama «divisent la patrie». Le chef spirituel tibétain se dit partisan d'une autonomie pour le Tibet au sein de l'Etat chinois. «Tout le monde sait que je ne veux pas l'indépendance. Le gouvernement chinois n'a pas besoin d'avoir de soupçon à ce sujet», a-t-il dit.

Cérémonies

Pour les cérémonies du cinquantième, le chef spirituel du Tibet, en exil depuis 1959, est arrivé tôt le matin au principal temple de la ville de Dharamsala, dans le nord de l'Inde. Il était accompagné des moines de sa secte Gelugpa et entouré de milliers de fidèles.

A l'intérieur du temple, il a reçu les hommages de centaines de jeunes moines. Ceux-ci ont défilé l'un après l'autre devant son trône, alors que les principaux lamas des quatre grandes écoles du bouddhisme



Le dalaï-lama en prière à Dharamsala. photo ap

tibétain dirigeaient la prière rituelle solennelle.

Le grand absent de ces cérémonies a été le Karmapa lama, l'adolescent qui dirige la secte des Kagyu. Ce dernier est arrivé à Dharamsala en janvier après s'être échappé de Lhassa et avoir traversé l'Himalaya dans des conditions dramatiques et à la barbe des autorités chinoises. Des raisons de santé ont été invoquées.

Le dalaï-lama a été investi de tous ses pouvoirs politiques en 1950, à l'âge de 15 ans seulement, quelques jours après l'entrée des troupes communistes chinoises au Tibet. Neuf ans plus tard, il prenait le chemin de l'exil à la suite de la révolte avortée contre l'autorité de Pékin. Son gouvernement est installé à Dharamsala. Le dalaï-lama jouit de la sympathie internationale mais d'aucune reconnaissance officielle./ats-afp-reuter

Embryons Une loi qui est déjà contestée entre en vigueur

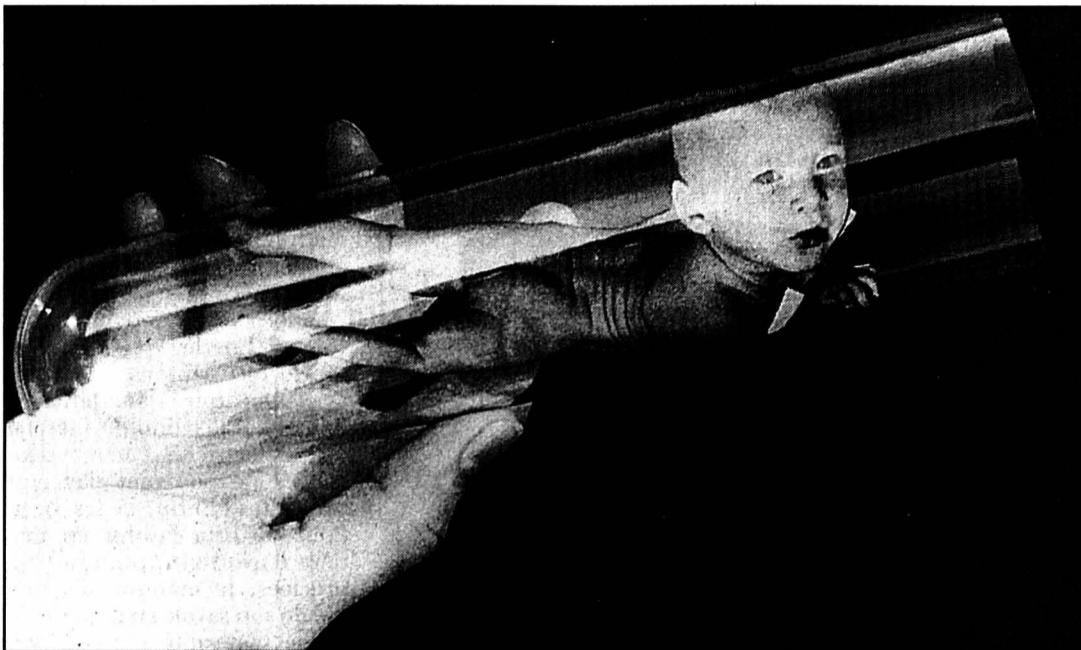
La loi sur la procréation médicalement assistée peut entrer en vigueur en janvier: le Conseil fédéral en a publié l'ordonnance d'application hier. Mais, déjà, une initiative parlementaire, déposée la semaine dernière, demande qu'on revienne sur la décision d'interdire le diagnostic préimplantatoire (voir notre édition du 28.11). A la clé: la prévention de nombreuses maladies génétiques incurables.

De Berne:
François Nussbaum

La loi fixe les conditions dans lesquelles des couples, confrontés à divers problèmes de stérilité, peuvent bénéficier d'une aide médicale. L'utilisation de sperme d'une tierce personne n'a pas posé de problème particulier, si ce n'est que l'enfant aura le droit de connaître son père biologique. En revanche, on n'a pas voulu admettre le don d'ovules, jugé plus problématique sur le plan psychologique.

Nombreuses interdictions

L'élément central de la loi concerne la fécondation en éprouvette (in vitro) d'ovules et de spermatozoïdes, de manière à obtenir un embryon qu'on implante ensuite dans l'utérus de la mère. La crainte d'abus a entraîné plusieurs interdictions: on ne pourra développer que trois embryons, pour les seuls besoins



Pour le groupe libéral aux Chambres, l'analyse de l'embryon avant son implantation (diagnostic préimplantatoire) doit être autorisée. photo Keystone

de la grossesse recherchée. Pas de conservation, pas d'analyse, pas de clonage des embryons.

C'est contre une de ces interdictions que le groupe libéral aux Chambres a déposé son initiative parlementaire. D'accord pour éviter les abus, comme le clonage ou la possibilité de choisir à l'avance certains caractères physiques de l'enfant. Mais l'analyse de l'embryon avant son implantation (diagnostic préimplantatoire) doit être autorisée, estime Barbara Polla (lib/GE), qui défendra l'initiative.

Il ne s'agit pas de manipuler des chromosomes porteurs de l'hérédité, mais de sélectionner les embryons qui ne sont pas porteurs d'un gène de maladie grave et incurable. Si Barbara Polla voit une incohérence dans la loi, c'est qu'elle autorise la sélection des gamètes (spermatozoïdes ou ovules) avant la fécondation, ainsi que le diagnostic ultérieur, en cours de grossesse (prénatal), avec la possibilité d'un avortement.

A l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM), à Bâle, on estime que l'initiative

des libéraux a de bonnes chances. La loi a été élaborée sous la pression d'une initiative populaire qui voulait interdire toute fécondation in vitro: on a donc été prudent. Mais l'exemple de la France montre que le diagnostic préimplantatoire, s'il est strictement réglementé, est possible dans le cadre éthique qu'on s'est imposé.

La sélection n'est pas une analyse

La sélection des gamètes est autorisée, mais elle ne permet d'éviter qu'un petit

nombre de maladies, généralement liées au sexe (comme l'hémophilie). Il faut savoir que, lorsqu'on analyse génétiquement un gamète, on le détruit, explique un professeur de l'ASSM. On se borne donc à repérer les gamètes porteurs de maladies par centrifugation, parce qu'ils sont plus lourds que les autres, avant de les éliminer.

En revanche, on peut prélever une cellule sur un embryon et l'analyser, lorsqu'il a été développé in vitro jusqu'à comporter huit cellules. La cellule analysée est détruite mais l'embryon se développe normalement avec les sept cellules restantes. Et on aura pu vérifier qu'il n'est pas porteur de maladies incurables comme la mucoviscidose, des affections neurologiques, musculaires, enzymatiques. Sinon, il n'est pas implanté.

Déjà un «être»?

Pourquoi alors cette interdiction? Parce que la cellule prélevée à ce stade sur un embryon est «totipotente», capable à elle seule de développer un individu. D'un point de vue religieux, sa destruction est problématique. Mais pas davantage, note le professeur de l'ASSM, que l'avortement décidé (légalement) après un diagnostic prénatal, à 10 ou 16 semaines de grossesse. Avorter est plus pénible que renoncer à une implantation.

FNU

Electriciens Bataille perdue, mais pas la guerre

Les sénateurs jouent leur rôle de sages. Ils refusent de subventionner l'hydraulique après le vote du 24 septembre. Mais tout n'est pas dit.

De Berne:
François Tissot-Daguette*

L'ouverture du marché de l'électricité ne doit pas servir d'alibi pour obtenir des subventions en faveur de l'énergie hydraulique. Le Conseil des Etats, hier soir, a refusé d'introduire une distorsion de concurrence entre les différents produits énergétiques proposée par le Conseil national malgré le lobby des cantons de montagne associés aux partisans de la force hydraulique, pourtant puissants aux Etats. La décision ayant été prise à une courte majorité de 22 voix contre 20.

Le Conseil des Etats a largement suivi une ligne de pensée

fondée sur la vérité des coûts. S'il est normal d'aider les entreprises qui se trouveraient en difficulté du fait de l'ouverture du marché, il n'est par contre pas normal qu'une loi destinée à ouvrir un marché et à introduire précisément des principes de vérité des coûts comprene une disposition destinée à subventionner le développement d'une énergie particulière. Cela d'autant plus que peuple et cantons ont refusé le 24 septembre des subventions en faveur des énergies renouvelables.

Les Etats s'en tiennent donc à leur version intégrale: pendant dix ans, la Confédération pourra accorder des prêts aux centrales hydrauliques ayant des difficultés pour amortir leurs investissements passés du fait de la baisse des prix attendue de la libéralisation.

De même, les Etats ont renoncé à créer un statut spécial pour les énergies renouve-

lables provenant de petites centrales qui les aurait exonéré de tout frais de transports d'électricité. Le coût aurait été reporté sur les autres producteurs, ce qui aurait entraîné une distorsion manifeste de concurrence.

Décisions respectées

La Chambre des cantons n'a pas voulu non plus que les PME très dépendantes de l'électricité bénéficient de remises de prix particulières durant la phase d'ouverture progressive du marché (voir cadre). Tous les consommateurs devraient en bénéficier selon des règles égales.

Les Etats ont encore tenu à leurs décisions antérieures en prenant une autre mesure en faveur du consommateur. Inquiets des risques de dérapages au niveau de la distribution d'électricité durant la phase précédant la libéralisation totale, les sénateurs enten-

dent autoriser la commission d'arbitrage chargée de surveiller le marché à vérifier les

prix et non seulement à intervenir en cas de litige. FDT L'Agefi

Quels rabais pour qui?

Dès l'ouverture du marché, soit en juillet prochain si tout va bien, tous les consommateurs bénéficieront de rabais sur leur électricité. Des rabais plus importants devraient intervenir trois ans plus tard. Les distributeurs devront répartir sur leurs clients les rabais obtenus des producteurs d'électricité, mais ils devra aussi être tenu compte du principe de vérité des coûts.

Ainsi, si des distributeurs offrent aujourd'hui des prix très avantageux à certains consommateurs et qu'une partie des coûts sont en fait payés par d'autres utiliza-

teurs, alors les rabais ne seront accordés qu'à ces derniers. Les rabais seront donc décidés par les distributeurs en fonction de leurs tarifs actuels. Les consommateurs pourront attaquer les tarifs jugés injustes auprès du surveillant des prix. Les tarifs seront donc assez individualisés car une entreprise consommant son électricité de manière égale tout au long de la journée se verra offrir un tarif plus bas qu'une société consommant le même courant mais de manière irrégulière, ce qui revient plus cher à la production. FDT

BRÈVES

Indonésie Journaliste arrêté

Le Suisse arrêté samedi dans la province indonésienne d'Irian Jaya par la police est un journaliste de la «Neue Zürcher Zeitung». Selon le quotidien zurichois, Oswald Iten, 50 ans, effectuait «normalement» son travail lorsqu'il a été interpellé. La police indonésienne l'accuse d'avoir travaillé illégalement comme journaliste alors qu'il était en possession d'un visa de touriste. Or les journalistes étrangers doivent impérativement demander un visa de presse pour être actifs dans le pays. Oswald Iten a été interpellé samedi à l'hôtel Matoa, dans le centre de Jayapura, capitale de l'Irian Jaya. Il a été transféré lundi à la prison de

la ville après avoir été interrogé par la police./ats

National Ferme sur le droit de timbre

Le Conseil national ne veut pas de demi-mesure dans l'allègement du droit de timbre sur les transactions boursières. Contrairement au Conseil des Etats, il a refusé de réduire la liste des bénéficiaires d'exonérations, malgré les pertes fiscales. La gauche et le PDC n'ont pas réussi à faire pencher la balance en faveur de la solution retenue par les sénateurs et qui réduirait le manque à gagner fiscal à 218 millions de francs par année. Soutenu par l'UDC, le PRD et les PLS, le modèle prévoyant des pertes de 490 millions l'a emporté par 94 voix

contre 90. Le Conseil des Etats propose de ne pas exonérer les investisseurs institutionnels suisses du droit de timbre sur les transactions boursières./ats

Paix Nouvel ambassadeur nommé

La Suisse va renforcer sa politique de promotion civile de la paix. Un diplomate en mission spéciale sera chargé de contribuer à la résolution des conflits. Dès 2001, la Confédération disposera en outre d'un vivier d'experts civils pour ses missions. Le Conseil fédéral a nommé hier Joseph Bucher, 53 ans, au poste d'ambassadeur en mission spéciale. Chef de mission à Nairobi et représentant de la Suisse auprès du programme

de l'ONU pour l'environnement, il sera chargé de nouer des contacts avec les parties à un conflit et de promouvoir le contact entre elles./ats

AVS Vers la douzième révision

Les travaux en vue de la 12e révision de l'AVS débutent alors que la 11e révision n'a pas encore été discutée au Parlement. Le Conseil fédéral a donné son aval hier au programme de recherche qui devra définir l'évolution économique, sociale et technologique. La 11e révision de l'AVS, qui sera discutée dès mars au Conseil national, a été conçue en fonction d'un horizon à moyen terme fixé à 2010. Jusqu'à cette date, il est possible de définir sans trop

de risque d'erreur l'évolution de l'économie et de la société. Des mesures correctrices s'imposeront ensuite. La 12e révision de l'AVS devrait alors prendre le pas./ap

Fonctionnaires Hausse de salaire

Les fonctionnaires fédéraux obtiendront une hausse de salaire de 2% dès le 1er janvier 2001. De plus, ils recevront un supplément unique de 0,5% au printemps prochain, a précisé hier Dieter Leutwyler, porte-parole du Département fédéral des finances (DFF). Il correspond à la compensation du renchérissement. Le syndicat transfiguré a annoncé dans un communiqué qu'il était satisfait de ce résultat./ats

40 tonnes Clé de partage des permis européens

Les quinze pays de l'UE ont fixé la clé selon laquelle ils vont se partager les 300.000 permis que la Suisse accorde à leurs camions de 40 tonnes pour l'année prochaine. Le mode de calcul initialement prévu n'est que légèrement modifié.

Les ambassadeurs adjoints des quinze Etats membres ont trouvé un compromis tard dans la nuit de vendredi à samedi, ont indiqué des sources européennes hier à Bruxelles. Les pays qui se sentaient défavorisés par le système de répartition proposé par la Commission européenne ont obtenu une part un peu plus large du gâteau.

L'accord doit encore être formellement adopté avant la fin de l'année. C'est une question purement interne à l'Union européenne (UE). Les Quinze pourront ainsi utiliser dès le 1er janvier les 300.000 autorisations que la Suisse met à leur disposition pour circuler sur son territoire avec des 40 tonnes.

L'Italie, qui est avec l'Allemagne un des deux principaux bénéficiaires, recevra finalement 24% du total des autorisations, contre 22,9% qui étaient prévus. Les Pays-Bas ont aussi réussi à augmenter leur part de 8,6 à 8,9%. La Belgique et l'Espagne ont également obtenu une petite rallonge.

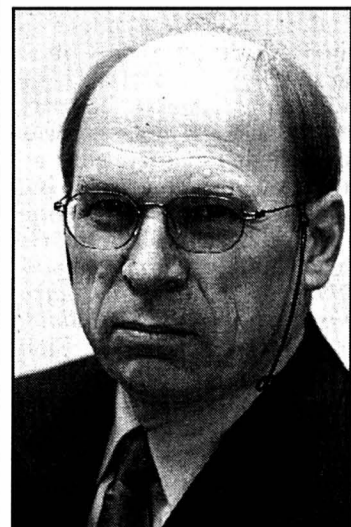
Le mode de calcul tient compte du trafic de transit et du trafic bilatéral existant entre chaque pays de l'UE et la Suisse. Les bases statistiques pour le trafic de transit ont été difficiles à réunir, puisque les camions chargés au-delà de 28 tonnes contournent actuellement la Suisse par l'Autriche ou la France./ats

ASC Nouveau chef nommé

Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC) aura un nouveau chef à partir du mois de juin. Le Conseil fédéral a nommé hier l'ingénieur Toni Frisch pour reprendre ce poste occupé depuis 12 ans par Charles Raedersdorf. Ce dernier part à la retraite. Né à Bienne en 1946, M. Frisch est actuellement suppléant de M. Raedersdorf. Il dirige la section Europe de la division aide humanitaire à l'ASC.

Jurassien à la DDC

Le Conseil fédéral a en outre désigné le Jurassien Serge Chappatte au titre de sous-directeur au sein de la DDC. Il succédera en mars à Henri-Philippe Cart à la tête de la division politique de développement et coopération multilatérale auprès de la DDC./ats



Toni Frisch prendra ses fonctions en juin. photo Keystone

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour,
du lundi au samedi
Délai: l'avant-veille
de la parution à 12 h

Ambiance dans un cadre médiéval
Mercredi 6 décembre 2000
Grand marché de Noël neuevillois
Le centre de La Neuveville s'anime de 14 h à 20 heures.
Les marchands vous proposent un grand choix d'objets ainsi que de délicieuses gâteries.

ANEPT

Association neuchâteloise des entreprises de placement privé et de travail temporaire
Case postale 30 • 2000 Neuchâtel

ADECO RESSOURCES HUMAINES SA
Fbg de l'Hôpital 9 - Neuchâtel
☎ 725 13 16 - Fax 725 84 89

ADECO RESSOURCES HUMAINES SA
Av. Léopold-Robert 36 - La Chaux-de-Fonds
☎ 910 53 83 - Fax 910 53 89

AJ PERSONNEL CONTACTS
Grand-Rue 1a - Neuchâtel
☎ 721 11 64 - Fax 721 11 65

ALPHA B PERSONNEL ROCHA ET CIE
Av. Léopold-Robert 138 - La Chaux-de-Fonds
☎ 927 27 27 - Fax 927 27 28

ALPHA S.à.r.l.
Rte de Soleure 12 - St-Blaise
☎ 756 66 00 - Fax 754 39 54

ATIMO RESSOURCES HUMAINES SA
Rue du Musée 9 - Neuchâtel
☎ 723 23 23 - Fax 723 23 22

CALANI INTÉRIM
Grand-Rue 1 - Neuchâtel
☎ 724 90 50 - Fax 724 90 51

COMPUTER PEOPLE
Rue des Poudrières 135 - Neuchâtel
☎ 732 10 00 - Fax 731 44 63

INTERACTIF CONSEILS EN PERSONNEL SA
Av. Léopold-Robert 72 - La Chaux-de-Fonds
☎ 910 52 52 - Fax 910 52 53

KELLY SERVICES (SUISSE) SA
Av. Léopold-Robert 65 - La Chaux-de-Fonds
☎ 910 55 10 - Fax 910 55 29

KELLY SERVICES (SUISSE) SA
Rue St-Honoré 2 - Neuchâtel
☎ 729 80 80 - Fax 729 80 90

MAFFIOLI EMPLOIS
Grand-Rue 6 - Neuchâtel
☎ 724 45 20 - Fax 724 40 96

MAGNETIC EMPLOIS SA
Rue du Grenier 2 - La Chaux-de-Fonds
☎ 968 24 00 - Fax 968 24 14

MAGNETIC EMPLOIS SA
Fbg de l'Hôpital 44 - Neuchâtel
☎ 725 02 20 - Fax 725 12 05

MANPOWER SA
Rue de l'Hôpital 20 - Neuchâtel
☎ 720 20 50 - Fax 721 38 50

MANPOWER SA
Av. Léopold-Robert 42 - La Chaux-de-Fonds
☎ 914 22 22 - Fax 914 22 36

PARTNER JOB SA
Rue St-Maurice 2 - Neuchâtel
☎ 729 09 90 - Fax 729 09 99

PARTNER JOB SA
Av. Léopold-Robert 47-49 - La Chaux-de-Fonds
☎ 910 60 00 - Fax 710 60 09

PROFILS RH
Rue des Moulins 51 - Neuchâtel
☎ 727 70 00 - Fax 727 70 09

TONUS MANAGEMENT SA
Rte des Gouttes d'Or 19 - Neuchâtel
☎ 721 26 21 - Fax 721 26 44

VEDIORBISSERVICE
Rue St-Honoré 12 - Neuchâtel
☎ 727 61 00 - Fax 727 61 09

VEDIORBISSERVICE
Av. Léopold-Robert 64 - La Chaux-de-Fonds
☎ 910 55 55 - Fax 910 55 59

HÔTEL-RESTAURANT

Thielle / NE

URGENT

Nous cherchons
un cuisinier
tout de suite
Tél. 725 43 52

ÉTUDE D'AVOCATS

recherche un(e)
Secrétaire d'étude (100%)

Exigences: diplôme d'employé(e) de commerce avec expérience dans la branche ou CFC obtenu dans une étude d'avocat. Tenue de comptabilité.
Entrée: tout de suite ou à convenir.
Stabilité offerte et demandée.
Faire offre avec curriculum vitae, copie de diplômes, notes, certificats et prétentions de salaire sous chiffres L 132-084793 à Publicitas S.A., case postale 2054. 2302 La Chaux-de-Fonds.

URGENT

Nous cherchons pour plusieurs entreprises des

Mécaniciens de précision

Conventionnel et CNC

Mécaniciens électriciens

Montage et entretien

Mécaniciens monteurs

Montage interne et externe
Mise au point de machines

Dessinateurs

CFC et DAO

Pour votre réussite, contactez rapidement
Claudio Costantini ou Jacques Grandjean

Job One
Job One SA, Placement fixe et temporaire
Rue Saint-Maurice 10
2001 Neuchâtel
Tél. 032/722 30 30
Fax 032/722 30 31

MANPOWER Expo

Afin de représenter nos clients lors de diverses manifestations, nous cherchons:

HÔTESSES

- Très bonnes connaissances orales d'une deuxième langue. Français / allemand et / ou anglais.
- Âge idéal 20 à 35 ans.
- Avenantes et de très bonne présentation.
- Goût du contact.

Si ce challenge vous intéresse, veuillez envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une photo à:
Manpower SA
Avenue de la Gare 19
1920 MARTIGNY
ou contactez Christophe Moulin ou Liliane Vallotton au ☎ (027) 721 00 40. 036-426031
www.manpower.ch

Hôtel-restaurant premier ordre, centre ville de Neuchâtel engage tout de suite

CUISINIERS

qualifiés.
Salaire en rapport avec expériences.
Faire offres sous chiffres
F 028-284842, à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

VISO MEDICAL S.A.

Fabricant de bas de contention

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir:

DÉLÉGUÉ(E) COMMERCIAL(E)

Tâches: Visites auprès des pharmaciens, drogueries, médecins généralistes.
Mise à jour du fichier clients, prise de rendez-vous, suivi des clients.
Diverses conférences et congrès pour promouvoir les produits.

Profil: Expérience dans un poste similaire.
Connaissances informatiques (Excel, Word).
Organisé(e) dynamique et autonome.

Nous offrons un poste de travail varié et évolutif avec des moyens informatiques modernes.

Intéressé(e), envoyez votre dossier de candidature complet à
VISO MEDICAL S.A.
Avenue des Pâquiers 20, 2072 Saint-Blaise
Tél. 032 / 753 22 12 - Fax 032 / 753 43 94

INFORMATIQUE

Formations professionnelles

Utilisateur/trice Office ECDL

Formation bureautique complète
Fr. 3'400.- (120 h)
Certifiée par les tests ECDL (passeport européen).
Début du cours, le 19 janvier 2001 à l'Ecole-club de La Chaux-de-Fonds.

Séance d'information
le 7 décembre à 19h

AVIS DIVERS

À l'Ecole-club de Neuchâtel:

Coordinateur/trice PC
Installation et maintenance d'un parc PC
Fr. 6'500.- (172h)
Début le 26 janvier 2001

Coordinateur/trice de réseaux
Le responsable réseaux de l'entreprise
Fr. 4'200.- (102h)
Début le 26 janvier 2001

Webpublisher
Conception et réalisation de sites Internet
Fr. 6'400.- (160h)
Début le 8 février 2001

Renseignements et brochures détaillées au secrétariat.
Ecole-club Migros
Rue du Musée 3
2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 721 21 00
Fax 032 / 724 26 64
www.ecole-club.ch

Pizzeria La Croix-Blanche Saint-Aubin

cherche
2 sommelières extra
(étudiantes)
Tél. 032/835 17 81
du mardi au samedi dès 18 heures.

Restaurant cherche

une
sommelière
une extra
un extra cuisinier

Dimanche congé régulier.
Tél. (032) 724 71 11, dès 14 heures.

Pizzeria à Neuchâtel cherche

jeune homme pour aide (cuisine et pizzeria).
Formation possible.
Sans permis s'abstenir.
Tél. (032) 725 90 60

PRO NEUCHÂTEL

vous propose

Mercredi 6 décembre dès 14 heures

SAINT-NICOLAS

accompagné de ses pères Fouettard et de son carrosse tiré par deux chevaux, distribuera aux enfants des friandises dans la zone piétonne.

Il tient à remercier tout particulièrement les personnes, les magasins et la banque qui l'ont soutenu dans la préparation de cette belle fête:

- Les boulangers-confiseurs
- Hess, Walder, Wodey-Suchard, Knecht
- La Brioche Parisienne et Schmid
- Les Gourmets-Schindler,
- Mercure S.A.

- Les entreprises
- EPA, Migros, Globus et COOP.
- M. Bernard Flück et ses assistants
- McDonald's
- M. Schenk pour son équipage et son attelage avec le soutien de la Banque Cantonale Neuchâteloise

SHOPPING EN NOCTURNE

Les magasins de la ville seront ouverts les
jeudis 14 et 21 décembre jusqu'à 22 h,
les vendredis 15 et 22 décembre jusqu'à 20h.
Lundi 18 décembre ouvert toute la journée.

LA GARDERIE

En semaine, pendant vos achats de Noël, les enfants sont les bienvenus à la garderie du P'tit Sioux, rue St-Maurice 2.
Pendant les Nocturnes ouvert jusqu'à 20h.

AESA CORTAILLOD

Nous sommes actifs dans le domaine passionnant des télécoms et sommes leader mondial dans la métrologie des câbles pour réseaux d'ordinateurs (LAN) et des câbles à fibres optiques.
Pour notre département des ventes, nous désirons engager

une assistante (exportation)

qui aura pour mission d'établir les factures, d'administrer les exportations, de rédiger les offres et d'établir les statistiques de ventes.
Ce poste est à temps partiel: 60-70%.
Le début de l'activité est prévue pour le 1^{er} avril 2001.

Profil souhaité

- Formation ou grande expérience en exportation.
- Très bonne connaissance du crédit documentaire.
- Connaissance des logiciels sous MS-Office et expérience avec des logiciels de gestion.
- Maîtrise de l'allemand et de l'anglais.
- Esprit d'équipe mais apte à travailler de façon responsable et indépendante.
- Flexibilité.
- Age: entre 30 et 40 ans.

C'est avec un grand intérêt que nous étudions votre offre qui est à transmettre jusqu'au 12 décembre à:

AESA SA
Att: A. P. Bouille, directeur
Plaine 7, 2013 Colombier
Tél. 032/841 51 77
e-mail: aesa@aesa.ch - Site internet: www.aesa.ch

Etats-Unis La Cour suprême casse une décision favorable à Gore

Jusqu'au bout, l'ambiguïté juridique aura eu la part belle. Les magistrats de la Cour suprême des Etats-Unis ont certes jugé insuffisamment motivée la décision de la Cour de Floride qui avait autorisé un report de la date limite pour le recomptage des bulletins, mais ils ne se prononcent pas sur le fond. Deux raisons expliquent toutefois cet arrêt de la plus haute juridiction américaine.

Commentaire Cohérence

A la différence des juges de Floride, tous désignés par un exécutif démocrate, les «sages» de Washington sont représentatifs des principales sensibilités politiques du pays. Sans doute divisés sur la question floridienne, bien qu'ils n'en laissent rien paraître, les juges de la Cour suprême fédérale avaient en outre une bonne raison de renvoyer le dossier à Tallahassee. En effet, ils s'employaient depuis des années à renforcer les pouvoirs des Etats de l'Union.

En se saisissant du contentieux électoral de Floride, la Cour suprême fédérale avait donné l'impression de vouloir déroger à sa ligne de conduite. Finalement, il n'en est rien.

Cette cohérence va obliger les juges de la Cour suprême de Floride à revoir leur copie, dans un sens certainement moins partial. La position d'Al Gore en devient d'autant plus difficile à tenir. Or, en ne se prononçant pas sur le fond, les juges de la Cour suprême fédérale ont évité au candidat démocrate l'humiliation d'une décision tranchée. Ce faisant, ils lui offrent une porte de sortie honorable. Al Gore saura-t-il se retirer à temps ou persévérera-t-il dans un combat un brin pathétique?

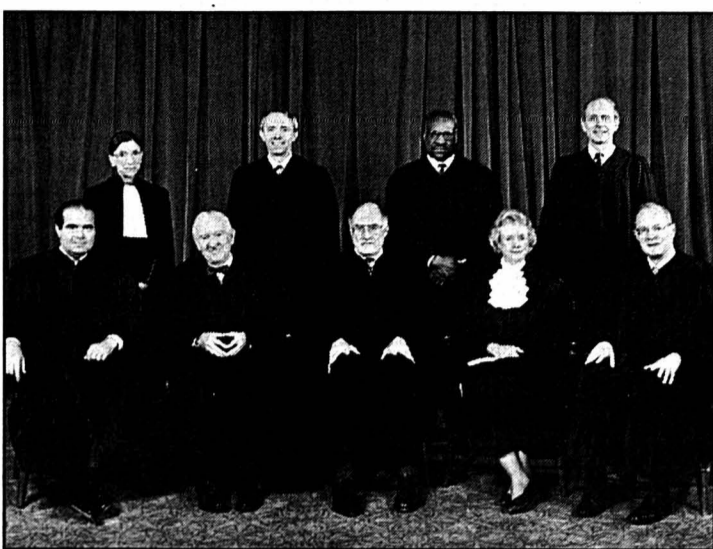
Guy C. Menuisier

La Cour suprême des Etats-Unis a donné hier un avantage à George W. Bush en cassant une décision de la Cour suprême de Floride qui avait favorisé Al Gore. Mais en l'absence de jugement de fond, tout reste ouvert.

Les chances d'Al Gore d'empêcher en un très court laps de temps la victoire de son rival républicain à la présidentielle sont considérablement amoindries. Il nourrissait cependant encore l'espoir d'un éventuel jugement en sa faveur d'un juge local de Floride sur le comptage manuel de plus de 12.000 bulletins litigieux.

Copie à revoir

Trois jours seulement après une audience historique, la Cour suprême des Etats-Unis a cassé, à fin de renvoi, la décision de la plus haute cour de Floride autorisant la poursuite des décomptes manuels et leur prise en compte dans les résultats de l'élection présidentielle. Les neuf juges ont estimé qu'elle était insuffisamment motivée. Les magistrats n'ont cependant pas jugé sur le fond: ils ont demandé à la Cour suprême de Floride de motiver plus clairement sa décision du 21 novembre.



Les neuf juges de la Cour suprême fédérale. Assis au centre, le président de la Cour, William Rehnquist.

photo epa-o

Laurence Tribe, avocat d'Al Gore, a estimé que cet arrêt n'entraînerait «pas de changement dans la pratique». George W. Bush avait estimé qu'en instaurant une nouvelle date-butoir (le 26 novembre au lieu du 14 novembre) pour le dépouillement manuel des suffrages, les juges de Floride s'étaient substitués à la volonté du Congrès local et violé la séparation des pouvoirs.

Entre-temps, le candidat républicain, qui avait fait appel

devant le tribunal suprême fédéral, voit provisoirement son avance rétablie à 930 voix d'avance comme cela avait été officiellement constaté le 18 novembre. Le 26 novembre, la secrétaire d'Etat de Floride, tenant compte d'une partie des décomptes manuels, avait officiellement déclaré la victoire de George W. Bush avec 537 voix d'avance sur Al Gore.

Le démocrate attendait cependant la décision du juge de Tallahassee Sanders Sauls sur

un décompte de 12.000 bulletins litigieux. Le juge a reporté sa décision, afin d'étudier les conclusions de la Cour suprême. Mais aussi bien les avocats d'Al Gore que de George W. Bush ont indiqué qu'ils feraient appel d'un jugement défavorable de ce juge devant la Cour suprême de Floride.

Dans son ranch du Texas, George W. Bush, qui se considère comme le vainqueur de l'élection, poursuit ses rencontres pour former une administration remplaçant celle du président sortant Bill Clinton. Son colistier Dick Cheney a de nouveau pressé le candidat démocrate de reconnaître sa défaite.

Al Gore, encouragé par son adjoint Joe Lieberman, n'est pas dans cet état d'esprit. L'offensive judiciaire du vice-président se heurte néanmoins à un calendrier serré, car la loi fédérale fixe au 12 décembre la date limite de désignation des grands électeurs du Collège électoral chargé de nommer le président. En outre, le Parlement de Floride, dominé par les républicains, a menacé de désigner directement les 25 grands électeurs de l'Etat si les procédures devant les tribunaux s'enlisent. /afp-reuter

Côte d'Ivoire Violences à Abidjan

Des incidents ont éclaté hier à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Les partisans de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara qui voulaient manifester contre son invalidation aux législatives de dimanche prochain se sont heurtés aux forces de l'ordre. Bilan: au moins cinq morts.

Le ministre de l'Intérieur ivoirien Emile Boga Doudou a accusé le Rassemblement des républicains (RDR), parti d'Alassane Ouattara, d'avoir violé les engagements pris avec le gouvernement. La formation avait en effet annoncé auparavant qu'elle renonçait à sa marche de protestation. Une marche qui avait été interdite par les autorités.

Après des discussions nocturnes avec le président Laurent Gbagbo, le RDR avait toutefois reçu l'autorisation de tenir un meeting dans la journée au stade Houphouët-Boigny, dans le quartier du Plateau. Mais l'accord n'a pas empêché des manifestants de descendre dans la rue.

Ouattara exclu pour la deuxième fois

Alassane Ouattara avait, dans un premier temps, été écarté de la présidentielle du 22 octobre, remportée par Laurent Gbagbo, pour cause de nationalité ivoirienne douteuse. La semaine dernière, la Cour suprême avait repris cet argument pour empêcher l'ancien directeur adjoint du FMI de se présenter à la députation.

L'exclusion d'«Ado» - le surnom d'Alassane Ouattara - du scrutin présidentiel du 22 octobre avait provoqué de sanglantes émeutes de rue. Elles avaient pris une forte connotation ethnico-religieuse entre militants du RDR, qui recrute notamment dans le nord musulman du pays, et ceux de la formation de Laurent Gbagbo, majoritairement chrétiens ou animistes.

Le RDR a décidé de boycotter les législatives et, dans le Nord, des militants affirment qu'ils iront jusqu'à empêcher le déroulement du scrutin si Ouattara n'est pas habilité à se présenter. Certains parlent même de velléités sécessionnistes. /reuter

BRÈVES

UE-Blanchiment Avocats mécontents

Les avocats de différents pays européens ont protesté hier contre le projet de loi de l'Union européenne visant à étendre l'obligation de signaler les opérations suspectes de blanchiment d'argent. Ils demandent une modification du projet.

Dans une déclaration, les présidents d'associations d'avocats de Suisse, d'Allemagne, des Pays-Bas et d'Autriche ont fait part de leurs craintes quant à l'extension aux professions juridiques de l'obligation de signaler des opérations suspectes. L'obligation concernait jusque-là les institutions financières et les établissements de crédit. /dpa

Israël Retour de Nétanyahou sur fond de manœuvres préélectorales

Les manœuvres préélectorales sont engagées en Israël en vue des législatives anticipées. L'enjeu de la bataille politique est de déterminer le mode et la date des élections, ce qui pourrait avoir un effet décisif sur leur issue. Le Parlement israélien a déclenché le mécanisme électoral en adoptant en première lecture un projet de loi sur des élections anticipées. La date de ces élections n'a pas été fixée. La droite souhaite que celles-ci se déroulent rapidement. Elle est encouragée par les sondages qui accordent une forte avance à l'ex-premier ministre Benjamin Nétanyahou sur l'actuel chef du gouvernement, le travailliste Ehud Barak.

Benjamin Nétanyahou était attendu hier soir en Israël, en provenance des Etats-Unis. Il apparaît désormais comme l'homme fort de son parti, le Likoud. Son influence se fait déjà palpable. Il s'est opposé au changement du mode actuel d'élection directe au suffrage universel du premier ministre, et s'est employé, avec succès, à torpiller une initiative allant dans ce sens. C'est ainsi que deux députés du Likoud partisans d'une réforme ont fait marche arrière.

Sur le terrain, un calme précaire régnait hier dans les territoires palestiniens après l'attaque d'hélicoptères israéliens et des échanges de tirs dans le secteur de Bethléem. /afp-reuter

Défense Nouvelle avancée des Quinze

Les ministres des Affaires étrangères des Quinze ont ouvert hier la voie à la création d'organes politico-militaires européens permanents et opérationnels avant l'été 2001. Cet accord fait partie de plusieurs rapports approuvés sur la défense. Les organes politico-militaires sont au nombre de trois: un comité politique et de sécurité, un comité militaire et un état-major. Ils fonctionnent depuis mars à titre provisoire. Les textes approuvés hier seront officiellement entérinés par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne lors du sommet de Nice qui s'ouvre jeudi. Après quoi ils pourront être rapidement opérationnels. /afp

AVIS DIVERS

SPÉCIAL VIANDE EN GROS

Commerce de viande sa
Y. MEYS & J.M. PYTHON
1635 La Tour-de-Tréme - 026/912 33 22
Fermé le mercredi

ACTIONS - ACTIONS

Demi-porc	Fr. 6.50/kg
Carré de porc	Fr. 10.90/kg
Quartier avant de bœuf	Fr. 7.30
Aloyau	Fr. 20.80
Quartier arrière de bœuf	Fr. 14.80
Cuisse de bœuf	Fr. 13.80
Demi-bœuf	Fr. 10.80
Morceaux pour grillades, steak et/ou bourguignonne	dès Fr. 20.-/kg

Préparation selon votre désir: gratuite

NOTRE SUGGESTION POUR LE CONGÉLATEUR (porc + bœuf) 35 kg pour Fr. 600.-

Viande pour chien dès Fr. 4.-/kg

AVIS Tous nos bovins proviennent d'éleveurs locaux. Ils sont achetés et abattus par nos soins à l'abattoirs de Bulle.

130-071883

LEXPRESS sur Internet? C'est facile!
<http://www.lexpress.ch>

La base du succès pour votre annonce!
L'EXPRESS - L'Impartiel - Quotidien Jurassien - L'JOURNAL

GASTRONOMIE

028-285343
Notre spécialité: Les crôutes aux morilles

Restaurant des Pontins 2042 Valangin
Ch. Blandenier
Tél. 032 / 857 21 98

vous propose:
VENDREDI 8 DÉCEMBRE à 20 h
SOUPER "COCHONNAILLE"

Terrine

Boudin à l'ancienne

Atriaux et saucisse à rôtir

Fricassée de porc

Choix de sorbets
Fr. 35.- par personne

Il est prudent de réserver sa table!
Fermé le samedi dès 18 h et le dimanche

Déjà fait les cadeaux de Noël ?...

Estavayer-le-Lac TS Concept
Corcelles Payerne Cycles Tesag
Bulle Cycles Passion
Charmey Beaud Cycles
Fribourg Intersport Universal
Marly Dany Sport
Matran Cycles Pache & Cie
Courtepin Centre du Deux Roues
Genève Hot Point
Sports Adventure
Univers Sports
Carouge Cycles Performance
Monaco Sports
Versoix Sport 137
Neuchâtel Cycles Divorve
Marti Sports
Nota Bene
Colombier Zanetta Sport
Chaux-de-Fonds Pro Shop
Saïgnelégier Toby Sport
Lausanne Aubert Sport
Ochsner Sport
Schaefer Sports
Crissier Altterego Fitness Shop
Ecublens Avondo Sport

Bussigny Athleticum
Mont s/Lsne BBR Cycles
Lutry Zim Bike
Morges Cycles Dotti
Cycles Froidevaux
François Sport
Guibert Bike
Aubonne Noverraz Cycles
Rochat Cycles
Nyon Cycles Hubacher
Vallorbe Style Bike
Orbe Wysam
Yverdon Bikesport
Ste-Croix Garage Thévenaz
Marnand Jack Sport
Vevey Altmann Sport
Cycles Colin
St-Légier Stöckli Sport

Tour-de-Peilz Sam's Bike
Montreux Cyclospor
Aigle Dom Cycle
Sidecut Pro Shop
Bex New Bike
Villars s/Ollon Golf Pro Shop
Monthey Cycles Meynet
Riddes Bike Evasion Sports
Le Châble Happy Sports
Verbier Evasion Sports
Sion Follomi Sports
Ochsner Sport
Uvrier Seppey Cycles
Conthey Top Bikes
Bramois Ultra Sport
Crans-Montana Alex Sports
St-Imier Tof Sport
Moutier Le Choucas

Complex
Explosez vos performances.

UE Farines carnées bannies pour six mois

Les farines animales seront bannies des aliments pour tous les animaux dans l'UE, dès le 1er janvier et pour six mois. Les ministres de l'Agriculture des Quinze ont adopté cette mesure hier lors d'une réunion extraordinaire sur la vache folle.

La décision a été prise à une majorité de douze pays sur quinze, ont indiqué des porte-parole en fin d'après-midi. L'Allemagne et la Finlande s'y sont opposées, alors que la Belgique s'abstenait. La mesure s'appliquera à toute l'Union européenne (UE), même dans les pays qui n'ont pas enregistré d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

Farine de poissons maintenue

La farine de poissons pourra encore être utilisée

pour nourrir les poissons d'élevage, les porcs et la volaille. A cette exception près, toutes les farines animales seront interdites pour tous les animaux d'élevage. Une telle interdiction est déjà en vigueur depuis 1996 pour les ruminants: bœufs, moutons et chèvres.

La décision d'élargir l'interdiction des farines carnées à la nourriture pour les porcs, la volaille et les poissons n'a pas de base scientifique, a admis un porte-parole de la Commission européenne. Aucune maladie du type «vache folle» ou «tremblante du mouton» n'a jamais été décelée chez ces espèces.

En Suisse aussi

La Suisse prévoit elle aussi de bannir les farines animales dans tous les aliments pour animaux de ferme. L'interdiction pourrait entrer en vigueur le 1er mars prochain. /ats

Pâturages contaminés?

Il n'est pas exclu que les vaches puissent contracter l'ESB en broutant l'herbe des pâturages. Tant que les modes de transmission de la maladie n'ont pas été établis, les experts n'écartent pas cette possibilité, qui paraît toutefois encore hypothétique.

En Suisse, les farines animales sont interdites pour l'alimentation des bovins depuis 1990. Quelque 40.000 tonnes par année de farines carnées ont toutefois continué à être fabriquées en

Suisse, notamment pour l'alimentation des porcs et de la volaille ou comme appoint aux fertilisants utilisés pour les champs.

Or, une utilisation des farines animales comme engrais - telle qu'elle a été pratiquée jusqu'en 1994 - était «insensée» étant donné que les modes de transmission de la vache folle n'ont pas encore pu être établis, a déclaré Markus Moser, patron de Prionics, l'entreprise zurichoise spécialisée dans les tests de dépistage de l'ESB. /ats



Des échantillons de terre ont été recueillis dans le nord de l'Allemagne à fin d'analyse. photo ap

BRÈVES

Zoug La police mène à la mission

Un chef de service de la police cantonale zougnoise quitte les forces de l'ordre après presque 30 ans de bons et loyaux services: ce chrétien fondamentaliste converti, selon ses propres termes, veut aller prêcher la bonne parole en Suisse et à l'étranger, a-t-il indiqué hier. /ats

Musée de l'Elysée Procès ouvert

Le procès de l'ancien conservateur-adjoint du Musée de l'Elysée s'est ouvert hier à Lausanne. Bras droit de Charles-Henri Favrod et candidat évincé à sa succession, il est accusé d'avoir détourné plus de 700.000 francs, dont une partie à des fins personnelles. /ats

Ouverture dominicale Bataille à Ouchy

Le syndicat Unia poursuit sa lutte contre l'ouverture dominicale de la Migros-Ouchy Lausanne. Un recours est déposé devant le Tribunal fédéral contre la décision du Tribunal administratif approuvant cette ouverture durant la

période estivale. Hier, les secrétaires syndicaux se sont dits déterminés à poursuivre leur combat contre «toute remise en cause du congé dominical», notamment dans les gares et dans de «prétendues zones touristiques». /ats

Maria Callas Les souvenirs s'arrachent

Une vente fleuve des souvenirs de la cantatrice Maria Callas s'est déroulée ce week-end à la salle de ventes Drouot-Montaigne, à Paris. Elle a rapporté 9,3 millions de FF (2,1 millions de francs suisses), «soit 50 % de mieux que prévu», a annoncé le commissaire-priseur. /ats

Cigarettes La contrebande s'essouffle

La contrebande de cigarettes via la Suisse a pratiquement cessé, a affirmé hier le Conseil fédéral, en réponse à une interpellation de Meinrado Robbiani (PDC/TI). Le gouvernement reconnaît toutefois que des problèmes subsistent: des personnes continuent d'organiser le trafic depuis la Suisse et y placent en partie leurs bénéfices. /ats

Crash du SR111 Multiples lacunes et lancinante inconnue

L'enquête sur le crash du vol SR111 montre que les normes de l'aviation civile en matière de lutte contre les incendies en vol ne sont pas suffisantes. Le Bureau canadien de la sécurité des transports (BST) a émis hier des recommandations pour améliorer la situation.

Certes, les causes de l'incendie qui a précédé le crash du MD-11 de Swissair au large des côtes canadiennes en septembre 1998 ne sont pas connues et l'enquête n'est pas encore terminée. Devant la presse réunie près de Halifax, le BST a toutefois estimé que des lacunes à tous les niveaux ont fait que l'équipage n'a pas agi ou n'a pas pu agir suffisamment rapidement.

L'incendie s'est déclaré dans un espace de 6,5 mètres de long difficile d'accès, au dessus du plafond, à cheval sur la cloison du poste de pilotage. Malgré la présence de câbles et d'isolants susceptibles de se consumer, il ne fait pas partie des «zones de feu» et n'est pas équipé de détecteurs ou d'équipements de lutte contre le feu.

Le problème concerne l'ensemble de l'aviation civile. De tels endroits sont nombreux dans les avions, a relevé le président du BST Benoit Bou-

chard. Les procédures et les listes de contrôle prennent souvent trop de temps, et le pilote risque de retarder la prise de décisions cruciales, comme de dérouter son avion ou de préparer un atterrissage d'urgence.

Swissair: déjà des mesures

Swissair est parvenue à des conclusions similaires, a dit sur place son porte-parole Urs

Peter Naef. Dans un communiqué, la compagnie souligne qu'elle a déjà pris des mesures. Le Mylar, un isolant thermique et acoustique mis en cause pour ne pas être suffisamment résistant au feu, a été remplacé dans les zones sensibles des MD-11.

Les procédures et la formation ont été modifiées: lors de l'apparition d'une fumée de source inconnue, un atterrissage a maintenant la priorité.

En outre, de meilleurs systèmes de détection d'incendie sont en cours d'évaluation.

Quinze précédents

Le BST a identifié par le passé quinze accidents aériens dont le déroulement présentait des points communs avec le crash du SR111. Le premier remonte à 1967. Le délai entre le moment où le feu a été détecté et le crash allait de 5 à 35 minutes. /ats

Airbus baptisé «Liechtenstein»

Swissair compte désormais dans sa flotte un avion portant un nom géographique non suisse. L'Airbus 330-200 «Liechtenstein» a été baptisé en grande pompe et en présence de la princesse Marie de Liechtenstein hier à l'aéroport de Zurich. Pour la première fois, la compagnie aérienne helvétique s'est autorisée une entorse à la règle qui veut que ses 75 appareils, dont quinze A330, portent les armoiries et le nom d'un canton, d'une ville ou d'une localité suisse. Le Club suisse du Liechtenstein est à l'origine de cette initiative. «Finalement, Swissair est aussi un peu la compagnie aérienne nationale de la principauté», a relevé hier le patron de SAir Group Philipp Bruggisser. /ats



Marie de Liechtenstein et Philipp Bruggisser trinquent à la santé du nouvel appareil. photo Keystone

Hominidés Fossiles de six millions d'années

Une équipe de chercheurs kenyans et français a découvert au Kenya les restes fossilisés d'hominidés vieux d'au moins six millions d'années. Ils précèdent de plus de 1,5 million d'années le plus vieil ancêtre de l'homme connu jusqu'ici.

«L'Homme du millénaire» a été découvert le 25 octobre sur les monts Tugen, dans le district de Baringo, à 235 km de Nairobi, par une équipe du Collège de France et de la Communauté des musées du Kenya. Cette découverte concerne tous les humains de la planète, a souligné le paléontologue Martin Pickford lors d'une conférence de presse dans la capitale kenyane.

Jusqu'ici, les restes de primates les plus anciens avaient été découverts à Aramis, en Ethiopie, et étaient vieux de

4,5 millions d'années. A titre de comparaison, Lucy, le squelette de l'Australopithecus afarensis exhumé en 1974 en Ethiopie, serait vieille d'environ 3,2 millions d'années.

Cinq individus

Au Kenya, les scientifiques ont exhumé des restes provenant d'au moins cinq individus mâles et femelles. Ces créatures étaient de la taille d'un chimpanzé et marchaient principalement sur leurs membres postérieurs, tout en étant dotées de membres antérieurs vigoureux leur permettant de grimper aux arbres.

Mais ce sont les dents et la structure de la mâchoire qui rapproche le plus manifestement l'Homme du millénaire de l'homme moderne. Il est doté de petites canines et de molaires complètes, soit la même dentition que l'homme de nos jours. /ats

Mode Le monde des podiums en ébullition

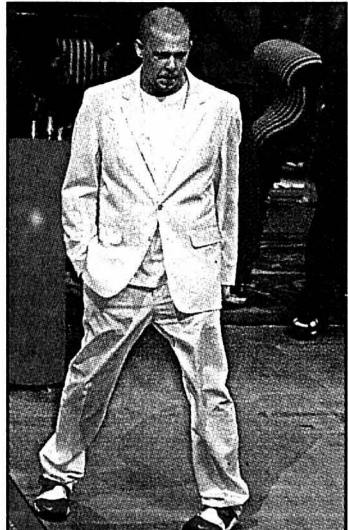
Important transfert dans le monde de la mode: Alexander McQueen quittera en octobre 2001 la maison Givenchy dont il est le directeur artistique, avec l'objectif de développer sa propre griffe sous les auspices du groupe italien Gucci.

Le célèbre couturier britannique quittera par voie de conséquence le premier groupe mondial de luxe LVMH, propriétaire de Givenchy, qui l'a recruté en 1996 pour relancer avec succès la célèbre maison de couture française.

Gucci-LVMH

Les attaques du groupe français LVMH à propos des options sur titres attribuées aux deux dirigeants de Gucci visent à «déstabiliser» le groupe de luxe italien. Elles sont vouées à l'échec, selon son directeur. Gucci s'empare par ailleurs de

51% de la marque «Alexander McQueen». /ap



Alexander McQueen va voler de ses propres ailes. photo epa

Handicapés Education précoce favorisée

Les enfants en bas âge gravement handicapés ont droit à une éducation précoce dans les institutions spécialisées. La prise en charge par l'AI ne se limite pas aux seules mesures ambulatoires. Elle s'étend également aux mesures stationnaires.

Dans un arrêt de principe diffusé hier, le Tribunal fédéral des assurances (TFA) désavoue l'Office AI du canton du Valais. L'instance cantonale avait refusé à une fillette de quatre ans, atteinte de graves troubles moteurs cérébraux, la prise en charge d'un séjour de deux jours par semaine dans une institution spécialisée.

L'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) s'y était également opposé. Il défendait le point de vue selon lequel l'éducation précoce est «toujours une mesure ambulatoire» et que celle-ci doit être, en règle générale, «dispensée à raison d'une à deux heures par semaine».

Pour le TFA, ces arguments

doivent être rejetés. L'affirmation de l'Ofas d'après laquelle l'éducation précoce est toujours une mesure ambulatoire ne trouve appui ni dans la loi, ni dans son règlement d'exécution. /ats

Treizième Téléthon

La 13e édition du Téléthon en faveur des personnes frappées par une maladie héréditaire se déroulera vendredi et samedi prochains. Cette année, la moitié des dons sera attribuée à la recherche. Des actions et collectes auront lieu dans tout le pays, a indiqué hier la fondation du Téléthon. Cette fin de semaine, il sera possible d'annoncer les dons au numéro de téléphone gratuit 0800 850 860. /ats

IMPRESSUM

Société éditrice: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
Editeur: Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions: Mario Sessa

Rédacteurs en chef (resp.): Mario Sessa, Roland Graf
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Frédéric Mairy, Florence Véga.

La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard (resp.), Robert Nussbaum, Léo Bysaeth.
Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Littoral: Ivan Radjo (resp.), Patrick Di Lenardo, Philippe Racine, Hélène Koch.
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Micheline Huguélet.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Catherine Lüscher, François Nussbaum et Stéphane Sieber (à Berne).

Economie: Sylvie Jeanbourquin.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani, Olivier Odiet.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Sophie Bourquin.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cattat (resp.), Michel Deruns (adj.), Michel Merz, François Treuthardt, Serge-André Maire.
Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Abonnements / Diffusion: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/723 53 90
Fax 032/723 53 99

Adresse E-mail: diffusion@lexpress.ch
Régie des annonces: Publicitas SA
Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/729 42 42
Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Divers Internet, cet inconnu

Tout savoir de l'internaute sportif - ses goûts, besoins et habitudes - est l'objectif de la conférence mondiale sur le sport et les nouveaux médias qui s'est ouverte à Lausanne.

Les quelque 600 participants ont constaté qu'il leur était encore en grande partie inconnu. Une lacune qu'il importe de combler au plus tôt: il est admis que toutes les évolutions technologiques sont possibles et qu'il s'agit désormais de cibler l'utilisateur. «Comment savoir ce que nous savons, qui utilise Internet pour le sport, quand, où, pourquoi et comment?» a résumé l'Américaine Anita DeFrantz, première vice-présidente du Comité international olympique (CIO), organisateur de la conférence.

De cela dépend l'attitude que les entreprises comme le mouvement olympique et les fédérations sportives devront adopter pour satisfaire ce consommateur, le fidéliser et exploiter les retombées économiques attendues. Internet est conçu par ses adeptes sportifs comme un complément et non un substitut. Les médias traditionnels auraient tort de croire à une concurrence fatale. La moitié des téléspectateurs ayant suivi les Jeux de Sydney sur la télévision américaine NBC était simultanément connectée sur le site de la chaîne. Les plus gros utilisateurs sont ceux qui consultaient le moins grand nombre de sites, car ils ont leurs favoris et s'y réfèrent en priorité.

Si la majeure partie des intervenants ont convenu que le sport sur les nouveaux médias présentait un gros potentiel en terme de revenus économiques, ils s'en sont tenus à des généralités. Ils ont constaté que la publicité représente la part la plus importante des recettes (70%) mais que des secteurs comme les paris sportifs étaient en progression (10%).

Lors des Jeux de Sydney, la télévision a rapporté à NBC 900 millions de dollars de recettes publicitaires. Son site ne lui en a assuré que 20 millions. L'internaute sportif semble très réticent à naviguer sur des sites payants. Seul 1,8% paye pour le sport alors qu'ils sont 4,1% pour la finance et 7,9% pour les sites de charme. /si

Natation Le poisson rouge qui se transforme en requin blanc

Le Red Fish s'est senti pousser des nageoires le week-end dernier à la piscine du Nid-du-Crô. Garçons et filles ont confirmé une grande motivation et une volonté de travailler dans le sillage de leur entraîneur américain Chris Morgan. Au bout de l'hameçon: une promotion en LNA!

Thomas Truong

Un poisson rouge dans son bocal ne jouit pas de la plus grande liberté. Il mange ce que son propriétaire lui donne et il vient de temps en temps «embrasser» la vitre qui le sépare du monde réel. Le Red Fish de Neuchâtel a refusé cette fatalité. Son bocal de LNB trop petit, il a décidé de se laisser pousser un aileron dans le dos. Devenu un requin blanc, il a tout dévoré sur son passage et il sera sans doute davantage dans son élément en LNA.

La bonne entente

L'éleveur de requins s'appelle Chris Morgan. L'Américain est une aubaine pour le Red Fish, car il a su aiguïser l'appétit de tout le monde. Les promotions en LNA de ses nageuses et de ses nageurs le rendent heureux sans trop le surprendre, tant le travail de fond a été conséquent. «Pour les garçons, l'objectif était clair; lâche le coach. Mais je voulais qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes afin d'obtenir un total de points équivalant au quatrième ou cinquième rang en LNA.» Une volonté d'aller de l'avant qui caractérise bien Chris Morgan et le total des points obtenu par ses nageurs leur donnerait



David Richard: le Neuchâtelois est prêt à brasser des milliers de mètres cubes d'eau afin de se qualifier pour les JO d'Athènes 2004. photo Galley

même le troisième rang en LNA!

Les nageuses ne furent pas non plus en reste avec au classement final 855 points d'avance sur les deuxièmes. «Je pensais que cette première place était possible, mais je ne connaissais pas assez bien les forces des autres clubs, avouait l'Américain. Comme les garçons avaient plus de marge, je leur ai demandé de bien motiver les filles. Entre eux, il y a une bonne entente.» Et quand les résultats suivent...

Les promotions du Red Fish sont bien entendu des exploits collectifs. La motivation du groupe peut transcender des individualités à l'image de Géraldine Fallet qui a avalé le 100 m libre en moins d'une minute (59"68). Comme dans toute mécanique bien huilée, il y a aussi des rouages essentiels. Emilie Germanier en fait partie tout en sachant où se trouve le moteur: «Pour Chris Morgan, la natation c'est toute sa vie. Cela se sent de façon très forte. Il arrive à nous faire croire en nous.»

Objectif Athènes 2004

La jeune étudiante de 17 ans a obtenu une place en équipe suisse grâce à ses bons résultats sur 50 m dos. «Cette sélection est synonyme de week-end à Macolin, d'analyse avec vidéo sous-marine et de concours à l'étranger» se réjouit Emilie Germanier. Elle n'en garde pas moins les pieds sur terre - le comble pour une nageuse -: «Mon objectif, c'est de passer le bac en juin prochain.» Chris Morgan ne se fait pas de souci

pour celle qu'il considère comme une très grande bosseuse.

L'autre hélice qui fait bien avancer l'embarcation du Red Fish se nomme David Richard. A 21 ans, le Neuchâtelois a aussi intégré la sélection helvétique par la voie du 400 m crawl. «Cela apporte des contacts avec d'autres personnes et nécessite des efforts pour surmonter les barrières de la langue» constate l'étudiant qui vise un diplôme technicien ET en mécanique d'ici à octobre 2001. Cet été aux championnats de Suisse à

Vevey, le délice s'est produit: «Durant les huit mois qui ont précédé ce rendez-vous, j'ai redécouvert la natation, surtout grâce à Chris Morgan.» Ce dernier ne tarit pas d'éloges sur son protégé et avoue qu'il est surpris en bien chaque jour.

Et David Richard d'apercevoir la Grèce au bout du bassin. «Mon objectif, c'est Athènes 2004 et c'est maintenant que ça se décide, analyse le nageur du Red Fish. Après mes études, j'envisage même de prendre une année pour me consacrer entièrement à la natation. Mais il me faut des sponsors. Je ne peux continuer à vivre au crochet de mes parents. Je suis prêt à m'entraîner comme un bourrin.» Pour l'instant, il en est à neuf entraînements en piscine et trois de musculation par semaine. Il lui arrive même d'être dans l'eau à 6 h 30. Dimanche dernier, il a tenu à s'aligner sur le 100 m, même après un 1500 m de qualité (15'52"43). Il y a des signes qui ne trompent pas!

Les résultats

Championnat des clubs. LNB. Dames: 1. Red Fish 17.165 points. 2. Aarefisch 16.310. 3. Renens 15.867. 4. Langenthal 15.288. 5. La Chaux-de-Fonds 15.239. 6. Uster 15.122. 7. Zimmerberg 14.714. 8. Bülach 14.399. 9. Lausanne 13.795. 10. Bottmingen-Oberwil. 11. Baar 13.161. Lugano 0. Red Fish, Aarefisch et Renens sont promus en LNA.

Hommes: 1. Red-Fish 19.995. 2. Langenthal 16.806. 3. Agno 16.630. 4. Emmen 16.222. 5. Limmat 16.066. 6. Uster 16.049. 7. Lichtenstein 15.657. 8. Renens 15.472. 9. Burgdorf 15.400. 10. Bülach 15.396. 11. Bâle 15.362. 12. La Chaux-de-Fonds 13.714. Red Fish, Langenthal et Agno sont promus en LNA.

TTR

Philosophie positive

Agé de 30 ans, Chris Morgan a fait partie du cadre élite aux Etats-Unis et il valait 53"89 sur 100 m dauphin. Son épouse a trouvé du travail à Genève et le Red Fish a eu la chance de pêcher ce poisson rare. Sa philosophie est résolument positive: «Même s'il y a 95% de choses

négatives dans une situation, je me concentrerai sur le positif. Ceux qui sont d'accord avec moi n'ont qu'à me suivre. Nous avons déjà obtenu de bons résultats. Mais je tiens à dire à mes nageuses et mes nageurs qu'il ne s'agit que du début.» Vivement la suite!

TTR

Une nouvelle vague

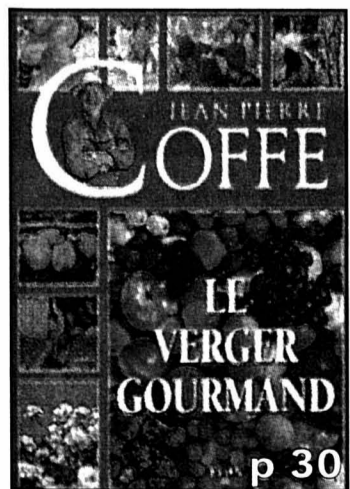
La Chaux-de-Fonds a terminé cinquième chez les filles et 12e chez les garçons. «Nous sommes plus que satisfaits» assure l'entraîneur Christian Fabaron. Un menteur? Pas vraiment au vu des objectifs: «Les filles ont une moyenne d'âge de 14 ans et les garçons de 15 ans. L'équi-

pe est à 100% chaux-de-fonnière. Les filles ont fait 2500 points de plus que l'an passé et les garçons 3000. L'ambiance est super et nous n'avons pas été ridicules. Nous sommes comme le HCC, il ne nous manque que des moyens.» Jolie comparaison!

TTR

Magazine

Coffe Pas à court de combats



Auteur, entre autres, du «Vergers gourmand» qui vient de sortir de presse, Jean-Pierre Coffe reste un pourfendeur infatigable de la malbouffe. Interview. photo sp

Débat Adolf Muschg et la Suisse au CCN

Consommation Sports et chaussures

p 30

TV Iran: une femme en politique

p 32

Gospel Retour des Philadelphia Singers et de la chorale Diapason

Ame des Philadelphia Singers, le pasteur Freddy Washington a pour habitude de s'entourer de chorales des lieux où il se produit avec sa troupe. A La Chaux-de-Fonds, et ce n'est pas la première fois, les Philadelphia Singers se présenteront avec la chorale rock Diapason de Benjamin Chaboudez. Des interprètes qui savent chanter, bouger et qui, dans le cas présent, sauront électriser la Salle de musique comme les années précédentes. Représentant des retrouvailles attendues tant par les interprètes que par le public, ce concert mêlant énergie et spiritualité abolira toutes les frontières dans la seule joie de chanter. / sog

● La Chaux-de-Fonds, Salle de musique, jeudi 7 décembre, 20 heures.



Freddy Washington, pasteur: «Pour les Philadelphia Singers, un concert est un prêche chanté.» photo sp

Théâtre La vie est jolie, Emilie

Deux femmes s'invitent sur la scène du théâtre du Passage, demain à Neuchâtel. Emilie la recluse (transposition de la poétesse américaine Emily Dickinson) et sa sœur Uranie, musicienne qui découvre le vaste monde. Au fil de leur histoire, et de leur mémoire, «Emilie ne sera plus cueillie par l'anémone» effeuille les grandes questions de l'existence, l'amour, la mort, l'art, l'écoute. Magnifiquement portée par ses deux interprètes, Véronique Mermoud et Yvette Théraulaz, la pièce de Michel Garneau nous mène surtout à une évidence, peut-être oubliée: la vie est belle, pour peu que l'on sache en redécouvrir les valeurs primordiales... / dbo

● Neuchâtel, théâtre du Passage, mercredi 6 décembre, 20h30.



BEST AWARD
AT THE EURONCAP CRASH TEST.



Fiat Punto ab Fr. 14 990.- net.



FIAT PUNTO. SAFETY ON BOARD.

Avec ses quatre étoiles au test de collision EURONCAP, la Fiat Punto vous offre un véritable cocon protecteur, avec de série, ABS, airbags (conducteur, passager et latéraux), direction assistée Dualdrive™, système d'éclairage Follow-me-home™ et une kyrielle de détails astucieux. Sécurisant et confortable, ce berceau mobile est à votre disposition pour un essai chez votre agent Fiat. Pour en savoir plus: www.fiat.ch ou infoline 0800 810 844.

LA PASSION NOUS ANIME. **FIAT**

L'EXPRESS

Editeur:
Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions
et rédacteur en chef:
Mario Sessa

Tirage contrôlé: 28.971 exemplaires
(REMP, juillet 2000)
Lecteurs 56.000 (Mach Basic 2000)

RÉCEPTION:
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 723 53 00
Ouverture: du lundi au vendredi,
de 8 h à 18 h (vendredi: 17 h).
Nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 50 à 12 h
et de 13 h 55 à 18 h.
En dehors de ces heures, une permanence
est ouverte du dimanche au vendredi
de 18 h à 24 h.

ABONNEMENTS / DIFFUSION:
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 723 53 90
Fax 032 / 723 53 99
Adresse E-mail: diffusion@lexpress.ch
Tarifs pour la Suisse

3 mois	6 mois	12 mois
Fr. 84.-	Fr. 158.-	Fr. 298.-

Y compris 2,3% taxe TVA.
Souscription par téléphone, par bulletin
d'abonnement ou à notre réception,
rue Saint-Maurice.

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse,
pour une durée de 6 jours ouvrables,
au minimum, doivent parvenir par écrit
cinq jours ouvrables à l'avance.
Les frais seront facturés avec le
renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ
Régie des annonces: Publicitas SA
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 729 42 42
Fax 032 / 729 42 43
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h,
édition du lundi: jeudi à 12 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs:
la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à
déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39
en dehors des heures d'ouverture
de la réception.
Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.

903240

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour,
du lundi au samedi
Délai: l'avant-veille
de la parution à 12 h

KELLY SERVICES Bien plus qu'un job!
Sollicités par une Société de Neuchâtel, nous cherchons pour une durée de 4 mois une

Secrétaire FR / ANG

Vous venez du domaine de l'industrie, vous avez de bonnes connaissances en comptabilité ainsi qu'en informatique, vous êtes jeune et dynamique.

Intéressées? Alors contactez Sébastien Ducommun au plus vite. 028-285690

Rue St-Honoré 2 - 2000 Neuchâtel 032/729 80 80

HÔME MÉDICALISÉ «LA CHOTTE» 2043 MALVILLIERS
est à la recherche

- d'un(e) infirmier(ère) N I ou N II
- d'un(e) infirmier(ère)-assistant(e)

afin de compléter son effectif.

Conditions de travail: normes ANIPPA.
Date d'entrée: à convenir.
Les renseignements complémentaires peuvent être pris auprès de l'infirmier-chef, Monsieur Th. Zurbuchen (tél. 032 / 857 10 40).
Veuillez adresser votre postulation avec les documents usuels à direction du home. 028-285675/0UO

PME suisse au rayonnement international, basée dans la région lausannoise et active dans la fabrication et la vente de composants industriels, crée un poste de

TECHNICO-COMMERCIAL

Rattaché au directeur commercial, il gérera une ligne de produits et participera à sa commercialisation et à son développement. De plus, ses compétences techniques lui permettront d'être la personne ressource au sein de la société et de superviser les sous-traitants techniques.

Cette fonction variée s'adresse à un jeune ingénieur (ou équivalent) qui pourra valoriser sa capacité commerciale dans un environnement porteur et en pleine expansion.

Les candidats entreprenants et curieux, au bénéfice d'une première expérience industrielle et capables de traiter en allemand, anglais et français, sont invités à adresser leurs offres complètes (lettre manuscrite, CV, certificats, photo) à notre centre, qui traitera chaque dossier de manière confidentielle.

Référence: Développement.

028-285146

CENTRE DUPONT
PSYCHOLOGUES & CONSEILS
EN RESSOURCES HUMAINES ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE
Avenue des Baumes 4
CH-1814 LA TOUR-DE-PEILZ

Freiburghaus BÂTIMENTS/BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL/TRAVAUX PUBLICS
REVÊTEMENTS BITUMEUX
PAVAGE
RÉNOVATIONS/TRANSFORMATIONS

Notre société, introduite depuis plus de 50 ans dans la région, désire engager tout de suite

- > CONTREMAÎTRES B.A. + G.C.
- > MACHINISTES
- > ROULISTES
- > MAÇONS COFFREURS QUALIFIÉS
- > APPRENTIS

Veuillez faire parvenir votre dossier à l'adresse suivante:
PIERRE FREIBURGHUSA SA
Rue du Collège 100, 2301 La Chaux-de-Fonds

132-084785/0UO

Recrutez parmi...
...193 000 lecteurs!
L'EXPRESS - Imparital - Quotidien Jura - JOURNAL

L'EXPRESS Neuchâtel Balade dans les lacunes...
Facile sur Internet!
S'abonner,
changer d'adresse
ou partir en vacances!
<http://www.lexpress.ch>



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

Chez nous, votre plan de carrière existe déjà.

AWD est le plus grand prestataire indépendant de services financiers en Europe. Sa compétence, en tant qu'intermédiaire et conseil de produits issus de tous les secteurs financiers, a su convaincre déjà plus d'un million de clients. Afin de satisfaire la demande croissante en conseil financier compétent, nous recherchons un

Manager Junior

pour notre succursale de Lausanne.

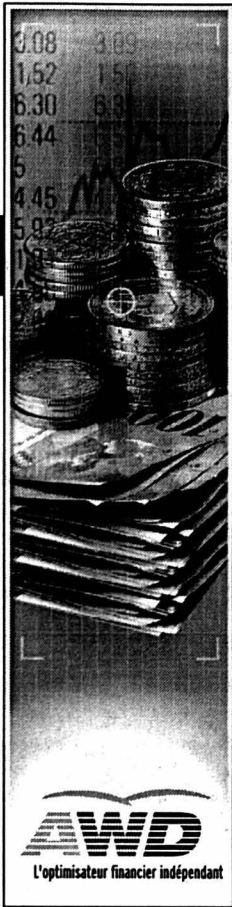
Vous êtes au bénéfice d'une formation commerciale et disposez d'une expérience professionnelle dans le secteur bancaire ou de l'assurance? Vous avez entre 23 et 45 ans et vous êtes suisse ou titulaire d'un permis C? Votre présentation est irréprochable et vous aimez communiquer avec d'autres personnes, surtout lorsqu'il s'agit de concepts financiers taillés sur mesure?

Si tel est le cas, nous devrions faire connaissance. Car AWD vous offre des conditions idéales pour une carrière exceptionnelle. Novateur et individuel, notre programme de formation d'un an destiné aux cadres vous mettra rapidement sur la bonne voie.

Pour faire carrière avec nous, envoyez votre dossier de candidature à l'adresse suivante sous la référence MJ-001-LE

AWD Service Général Economique SA
Succursale de Lausanne, M. Remo Weibel
Route de Renens 1, 1030 Bussigny

197-783739



AWD
L'optimisateur financier indépendant

CALANI INTERIM

TRAVAIL TEMPORAIRE ET PLACEMENT FIXE

Mandaté par une Société internationale, nous cherchons plusieurs candidats provenant du milieu industriel tels que:

**MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN,
ÉLECTRONICIEN TECHNICIEN,
ÉLECTROTECHNICIEN**

Recherche de pannes, dépannages.
Conduite, alimentation et surveillance de la production.
Entretien des lignes de production.
Compétence d'encadrement.
Expérience du milieu industriel.
Esprit de collaboration.
Grande flexibilité.
Horaire en 3 équipes.
Si vous désirez participer à l'évolution d'une entreprise de haute technologie, alors...

Préparez votre avenir!

Contactez sans plus tarder M. Edio Calani.

CALANI INTERIM
Grand-Rue 1 2000 Neuchâtel 032 / 724 90 50

028-285731/0100

Certifié SOS
ISO 9002



Une division de
Bisservice S.A.

**Urgent pour missions
temporaires
Neuchâtel ou
La Chaux-de-Fonds**

Recherchons:

- ÉLECTRONICIENS
- INFORMATIENS
- MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS
- ÉLECTRICIENS RADIO-TV
- CABLEURS

Avec ou sans CFC
Avec ou sans expérience

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler Madame JAN au 032 / 727 61 00.

tourya.jan@vedior.ch

028-285805

Vedior Bisservice • Tél. 032 / 727 61 00
12 rue Saint-Honoré • CP 235 • 2001 Neuchâtel
Fax 032 / 727 61 09 • www.vedior.ch

Faisons travailler les talents



Schweizerische Akademie der Naturwissenschaften SANW
Académie suisse des sciences naturelles ASSN
Swiss Academy of Sciences SAS

Le secrétariat général de l'Académie suisse des sciences naturelles ASSN cherche pour le 1^{er} février 2001 (ou selon convenance) un(e) jeune

collaboratrice ou collaborateur (100%)

Ses activités comprendront

- la gestion d'une importante cartothèque d'adresses sur Filemaker
- la collaboration au travail de relations publiques
- la correspondance courante, le courrier et le téléphone
- de petits travaux de comptabilité

Exigences: bonnes connaissances en informatique (Filemaker, Word et éventuellement Pagemaker et Excel sur Mac), si possible de langue maternelle française avec bonne maîtrise de l'allemand.

Si vous êtes gai(e), motivé(e), précis(e) et flexible et que vous aimez travailler en groupe et sur ordinateur, nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Votre candidature doit parvenir jusqu'au 15 décembre à l'adresse suivante:
Secrétariat général de l'ASSN, «Candidatures», Bärenplatz 2, 3011 Berne.

005-033257

Répondez svp aux annonces sous chiffres...

Nous prions les particuliers et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, puisque ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Pour tout complément d'information se référer aux conditions générales régissant les relations entre annonceurs et sociétés suisses de publicité ASSP.

OPEL

Les Garages Lanthemann SA
2016 Cortaillod 2072 St-Blaise

Concessionnaire Opel pour les districts de Neuchâtel, Boudry et du Val-de-Ruz, nous mettons au concours pour notre département pièces détachées et accessoires, le poste de:

gestionnaire de vente

Tâches principales:

- Servir la clientèle interne et externe
- Gérer le stock de pièces

Personnalité:

- Organisé, précis, aimable

Exigences:

- CFC de vendeur en pièces détachées et accessoires automobiles ou titre équivalent
- Quelques années d'expérience
- Apte à travailler au sein d'une petite équipe
- A l'aise avec les outils informatiques modernes

Nous offrons:

- Un poste de travail basé à Cortaillod au sein d'une entreprise dynamique et au service d'une marque réputée
- Une place de travail dotée de systèmes informatiques performants

Vous reconnaissez-vous? Nous nous réjouissons de recevoir votre offre accompagnée des documents usuels à la Direction des Garages Lanthemann SA.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. Daniel Lanthemann.

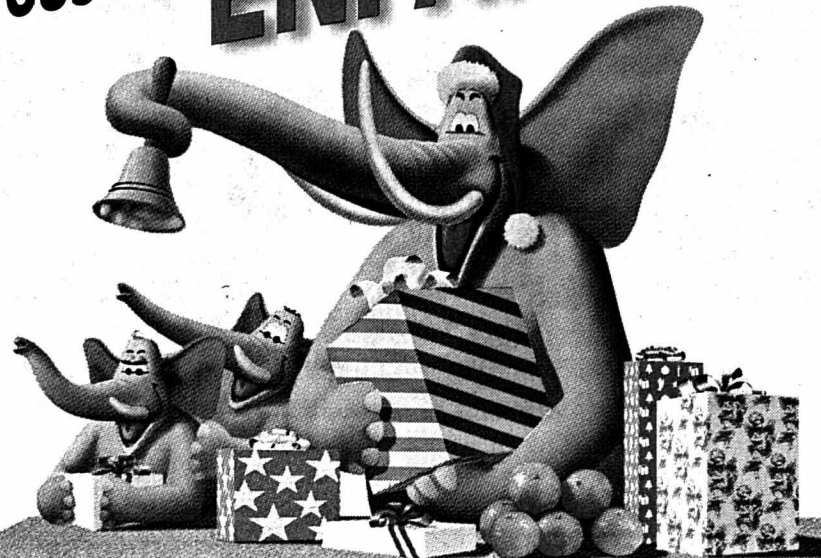
Les Garages Lanthemann SA
Chemin des Murgiers • 2016 Cortaillod
Tél. 032 / 842 42 20 • Fax 032 / 842 55 37
www.lanthemann.opel.ch



MAGRO

CERNIER • LE LANDERON
CORTAILLOD • MARIN

DEMAIN DE 14H30 À 17H30
ST-NICOLAS DISTRIBUERA
DES CADEAUX
À TOUS LES ENFANTS...



En plus des nombreuses animations prévues, profitez d'une offre exceptionnelle mercredi 6 décembre



Jusqu'à épuisement du stock



Afin de renforcer sa structure, une société horlogère des Montagnes neuchâteloises recherche activement plusieurs collaborateurs ou collaboratrices à 100%, soit:

RESPONSABLE LOGISTIQUE

- ✓ Maîtrise du domaine horloger.
- ✓ Plusieurs années d'expérience dans un poste analogue.
- ✓ Age: entre 35 et 50 ans.

SECRÉTAIRE- RÉCEPTIONNISTE

- ✓ Bonnes connaissances orales et écrites de l'anglais.
- ✓ Informatique: environnement Windows: Word & Excel et messagerie électronique.
- ✓ Age: entre 25 et 35 ans.

Vous avez de l'entregent, une bonne présentation et savez faire preuve d'initiative? N'hésitez pas à nous envoyer votre dossier de candidature complet!

ASSISTANTE LOGISTIQUE

- ✓ Employée de commerce ou équivalent.
- ✓ Expérience dans un département similaire.
- ✓ Informatique: environnement Windows: Word & Excel et messagerie électronique.
- ✓ Age: entre 25 et 40 ans.

Vous êtes méthodique, consciencieuse et passionnée par ce domaine d'activité, vous avez une solide expérience? C'est avec plaisir que nous lirons votre candidature.

Date d'entrée: au plus vite.

Envoi des dossiers de candidature complet (curriculum vitae, copies de diplômes et certificats) sous chiffres D 132-84682 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-084682/0100

**AIDEZ CELUI QUI A BESOIN,
DONNEZ DE VOTRE SANG, SAUVEZ DES VIES!**

28-285184/4x4

Football La Lazio et Arsenal sous pression



Déplacement périlleux pour le Bayern Munich et Ciriaco Sforza (à droite) qui se mesureront à Arsenal.

photo Keystone

Grands battus de la première journée de la deuxième phase de la Ligue des champions, Arsenal et la Lazio ne peuvent se permettre de terminer l'année sur un nouvel échec. Après les matches de cette semaine, la compétition reprendra à la mi-février

Une victoire contre Southampton a mis un terme à une série inquiétante (un nul et quatre défaites) d'Arsenal. A Highbury face au Bayern, dans le cadre du groupe C, l'entraîneur Arsène Wenger sera certainement privé des services de son très offensif latéral gauche Silvinho. Le Brésilien souffre d'une elongation au mollet. En pleine forme, Bergkamp pourrait évoluer en ligne médiane. Le Bayern, qui a remporté son match au sommet contre Bayer Leverkusen (2-0), sera privé une fois encore de Lizarazu en défense et du monumental attaquant Jancker. Samedi dernier, Ciriaco Sforza a fait taire ses détracteurs. Face au redoutable duo Kirsten-Neuville, il fut souverain au poste de libero.

La venue du leader Spartak Moscou à Gerland offrira à Patrick Muller la possibilité de donner toute sa mesure en défense aux côtés du Brésilien Edmilson. La longue indisponibilité du stoppeur Laville (rupture ligaments croisés du genou) assure à l'international suisse une place de titulaire. Le forfait possible du demi défensif Foé (entorse au genou) inquiète l'entraîneur Jacques Santini.

Après un déplacement éprouvant et infructueux à Tokyo la semaine dernière avec la défaite contre Boca Juniors (2-0) en Coupe intercontinentale, le Real Madrid a remporté samedi une victoire laborieuse contre Osasuna (3-2). Au stade Bernabeu, le demi Guti, touché à la cuisse gauche à Pamplone samedi, sera probablement absent face à Anderlecht (groupe D). Les trois points pris à Leeds lors de la première journée témoignent des ressources de l'équipe madrilène. Révélation de l'année, le demi Walter Baseggio est forfait en raison d'une déchirure à la cuisse. La force de pénétration du tandem Koller-Radzinski est le meilleur atout des Anderlechtois.

La rentrée annoncée du demi argentin Veron compense dans une certaine mesure la défection du gardien Peruzzi, blessé ce week-end, dans les rangs de la Lazio. Battue à Bruxelles lors de la première journée, la formation romaine reçoit Leeds, défait chez lui par le Real Madrid (2-0).

Le retour à la compétition de l'incisif attaquant austrolien Harry Kewell mais aussi la présence du Français Dacourt, suspendu contre les Madrilènes, procurent à l'entraîneur O'Leary un motif d'espoir. /si

COUPE DE L'UEFA

16es de finale (matches retour)

16.00 Stuttgart - Feyenoord (2-2)
18.00 Munich 1860 - Parme (2-2)

Volleyball Val-de-Ruz tient à sa revanche

Un mois après y avoir concédé sa deuxième défaite de l'exercice, Val-de-Ruz remonte à Macolin pour affronter le Cnef, l'équipe nationale juniors. Avec un réel esprit revancharde.

D'abord la question qui tue: pourquoi donc Val-de-Ruz doit-il remonter à Macolin alors que, logiquement, ce match retour aurait dû se dérouler à Cernier? Du côté de La Fontenelle, on s'en mord (un peu) les doigts... «Avant la saison, on nous a demandé si nous étions d'accord de disputer ces deux rencontres à Macolin afin d'arranger le Cnef, qui regroupe des joueurs issus de plusieurs clubs différents, explique-t-on dans l'entourage du club. Ce que l'on ne savait pas, c'est que cette équipe était devenue aussi performante! On s'était dit qu'en semaine, elle n'attirerait pas grand monde à La Fontenelle!»

Allons, ne regrettons rien: le fair-play finit toujours par

payer. La preuve ce soir? Anthony Luhnig n'est pas loin d'en être convaincu. «A l'aller, le Cnef avait très bien joué, nous pas, lance abruptement l'entraîneur-joueur. Nous allons donc nous déplacer avec la ferme intention de prendre notre revanche.» L'absence de Patrick Bordoni, en voyage professionnel, va-t-elle contrarier les plans vaudruziens? «Pas du tout, s'exclame l'Américain. Avec Didier Hilbrunner, nous aurons un passeur capable de varier le jeu au maximum. Le bloc adverse - très performant à l'aller - aura davantage de peine à lire les trajectoires et perdra donc une partie de son efficacité. C'est à nous de le balader!»

PTU

À L'AFFICHE

LNB masculine

Ce soir
20.00 Cnef - Val-de-Ruz
(à Macolin)

À L'AFFICHE

Groupe A

Demain
20.45 Panathinaïkos - Valence
20.45 Sturm Graz - Manchester U.

Classement

1. Manchester U.	1	1	0	0	3-1	3
2. Valence	1	1	0	0	2-0	3
3. Sturm Graz	0	0	0	1	0-2	0
4. Panathinaïkos	1	0	0	1	1-3	0

Groupe C

Ce soir
20.45 Arsenal - Bayern Munich
20.45 Lyon - Spartak Moscou

Classement

1. Sp. Moscou	1	1	0	0	4-1	3
2. B. Munich	1	1	0	0	1-0	3
3. Lyon	1	0	0	1	0-1	0
4. Arsenal	1	0	0	1	1-4	0

Groupe B

Demain
20.45 La Corogne - AC Milan
20.45 Galatasaray - Paris SG

Classement

1. La Corogne	1	1	0	0	3-1	3
2. AC Milan	1	0	1	0	2-2	1
3. Galatasaray	1	0	1	0	2-2	1
4. Paris SG	1	0	0	1	1-3	0

Groupe D

Ce soir
20.45 Real Madrid - Anderlecht
20.45 Lazio - Leeds

Classement

1. Real Madrid	1	1	0	0	2-0	3
2. Anderlecht	1	1	0	0	1-0	3
3. Lazio	1	0	0	1	0-1	0
4. Leeds	1	0	0	1	0-2	0

TOUS AZIMUTS

Démision à l'ANF

Changement au comité central de l'ANF (Association neuchâteloise de football). Après sept ans de bons et loyaux services, le Chauv-de-Fonnier Alphonse Singy a démissionné de son poste de responsable de la commission des arbitres. Il est remplacé à titre intérimaire jusqu'à la prochaine assemblée générale (septembre 2001) par Mario Chatagny, domicilié au Landeron. /réd.

Trois forfaits

A la suite d'une décision du contrôle des joueurs de l'ASF, trois matches ont fait l'objet d'une victoire par forfait 3-0. Il s'agit de Boudry-Cornaux (2e ligue, 3-0 au lieu de 3-1), de Couvet-Fleurier II (4e ligue, 0-3 au lieu de 3-1) et de Couvet II - Centre-Espagnol II (5e ligue, 0-3 au lieu de 1-0). Les équipes pénalisées ont eu le tort d'aligner un joueur qui n'était pas encore qualifié. /réd.

Un million pour Lucerne

Malheureux sur le terrain, Lucerne retrouve des couleurs dans la coulisse. Un groupe d'investisseurs du Venezuela s'est engagé à aider le

club de l'Allmend à la hauteur d'un million de francs. Grâce à cette manne, Lucerne devrait obtenir sans problème sa licence pour la saison 2001-2002. /si

Goikoetxea limogé

L'entraîneur du Racing de Santander (D1), Andoni Goikoetxea, a été limogé de son poste en raison de la mauvaise situation du club en championnat d'Espagne. Après 13 journées de Liga, le Racing de Santander est en position de relégable en D2, à la 19e place du classement avec deux victoires, quatre nuls et sept défaites. Samedi, Goikoetxea avait annoncé l'arrivée de l'attaquant argentin du Lausanne-Sports, Javier Mazzone, dans un avenir proche. /si

Naples suspendu

Le terrain du stade Fuorigrotta de Naples, l'équipe de David Sesa, a été suspendu pour un match par la commission disciplinaire de la Fédération italienne de football. Le club a immédiatement interjeté appel, lequel sera examiné mercredi. La décision a été prise à la suite des incidents qui ont marqué le déroulement du match de la neuvième journée du championnat

d'Italie, Naples-Bari (1-0), dimanche. L'un des arbitres assistant avait été touché par un objet lancé des tribunes et était tombé à terre. /si

Montero: trois matches

L'Uruguayen Paolo Montero, défenseur central de la Juventus Turin, a été suspendu pour trois matches par la commission disciplinaire de la Fédération italienne de football. Dimanche dernier, lors du match de la neuvième journée du championnat d'Italie, Inter Milan-Juventus Turin (2-2), Montero avait donné un coup de poing au joueur milanais Luigi Di Biagio, sans être vu par l'arbitre de la rencontre, Stefano Braschi, ni par les assistants de ce dernier. Pour livrer leur verdict, les membres de la commission se sont basés sur les images vidéos. /si

Dida mis en examen

Le gardien de but du Milan AC, le Brésilien Nelson De Jesus Silva, dit Dida, 27 ans, a été mis en examen par le procureur du parquet de Milan, Elio Ramondini, pour usage d'un faux passeport. Selon le magistrat, le passeport portugais présenté par Dida, ex-Lugano, pour solliciter

son permis de séjour en Italie est un document falsifié. Si la justice confirme que Dida a utilisé un faux passeport, le joueur, sans permis de séjour régulier en Italie, risque d'être expulsé de la péninsule. /si

Vieira accusé

Patrick Vieira, le milieu de terrain d'Arsenal et de l'équipe de France, a été accusé de «mauvaise conduite» par la Fédération anglaise de football (FA), à la suite d'incidents lors de la défaite d'Arsenal à Leeds (1-0) dimanche 26 novembre. L'arbitre ne l'avait pas averti lors du match contre Leeds, mais la FA a ensuite convoqué son «comité vidéo» pour examiner le comportement du Français pendant ce match. /si

Venables à Middlesbrough

L'ancien sélectionneur de l'Angleterre, Terry Venables, a accepté de venir renforcer l'encadrement de Middlesbrough jusqu'à la fin de la saison, aux côtés du manager actuel, l'ex-international Bryan Robson. Middlesbrough occupe l'avant-dernière place du Championnat d'Angleterre. /si

la deuxième manche, pratiquement aucune réception n'est venue dans les mains du passeur. La dernière reprise a vu VFM mener jusqu'à 22-22. Puis trois erreurs ont donné la victoire aux juniors. VFM se déplaçait sans Mailhot, Bühlmann ni Berger (blessés).

Franches-Montagnes: Visinand, Farine, Bexkens, Moni Bidin, J. Martinoli, Cuennin, B. Martinoli, Waisenker.

MFA
ENTRE-DEUX-LACS - MÜNSINGEN 1-3 (19-25 25-19 23-25 25-17)

L'équipe locale n'a pas pu rivaliser avec son adversaire dans le premier set. Dès la deuxième manche, les Neuchâtelois élevèrent la qualité de leur jeu grâce à des gestes plus précis. Entre-deux-Lacs revint dans le match, la partie devint plus tendue, et après un chassé-croisé haletant, le troisième set fut remporté par Münsingen. Le moral en bas, les lacustres tentèrent de revenir au score en changeant quelques joueurs, mais les nombreuses imprécisions en réception et en attaque les empêchèrent.

Entre-deux-Lacs: Châtelain, Müller, Ballif, Bürki, Dubois, Tripet, Blanc, Descloude, Flückiger, Weber
LDU

KÖNIZ II - PLATEAU-DE-DIESE 3-2 (25-20 26-28 27-25 1 9-25 15-13)

Après quatre défaites, Plateau se devait de réagir. Le but a été atteint puisque les visiteurs ont fait jeu égal contre un adversaire du haut du classement. Le jeu présenté était simple, mais efficace. La débauche d'énergie et la rage de vaincre ont eu raison des schémas tactiques et autres théories. Lors du premier set, il a fallu attendre une erreur d'arbitrage à 14-14 pour déstabiliser les «Plateausiens» et voir Köniz en profiter.

Messieurs

CNEF II - FRANCHES-MONTAGNES 3-0 (26-24 25-15 25-22)

Deuxième défaite consécutive - pas trop grave, mais logique - pour VFM qui rencontrait la seconde garniture de l'équipe nationale juniors. Les visiteurs ont éprouvé bien des difficultés en réception, empêchant ainsi la construction d'attaques rapides. Le bloc n'a pas non plus été très efficace. Un peu plus de concentration et de motivation aurait peut-être permis de remporter deux sets au moins. VFM a eu une balle de set dans le premier, avant de céder d'un rien. Dans

Plateau-de-Diesse: G. Hermann, M. Hermann, Briker, Käser, Von der Weid, Sunier, R. Hermann, Neuhaus.
MHE

PMUR

Demain à Marseille-Borély Grand Handicap de la Méditerranée (plat, Réunion I, course 5, 2000 m, 15 h 40)



Seule la liste officielle du PMU fait foi

Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	odds	Perf.	NOTRE OPINION	
1 Montfalgoux	60,5	G. Millet	J.-C. Napoli	11/1	7p0p7p	3 - Tout à fait logique- ment.	Notre jeu 3* 14* 2* 4 15 5 12 9
2 Anarchiste	58,5	V. Vion	C. Barbe	9/1	0p1p0p		
3 Vertimi	55,5	T. Thomas	R. Collet	4/1	3p5p0p		
4 Kaizen	55	D. Santiago	P. Nicot	9/1	1p4p1p		
5 Moissonneur	55	C. Hanotel	M. Rolland	16/1	Ao3o2p	4 - Irréprochable combattant.	*Bases Coup de poker 12 Au 2/4 3 - 14 Au tiercé pour 14 fr 3 - 14 - X
6 Molly-Dream	54	A. Malenfant	H. Van De Poelle	11/1	0p0p6p		
7 Nortolixa	53	S. Hureau	M. Cesandri	25/1	0p1p1p	15 - L'autre Boutin. Régulier.	
8 Zanskar	53	D. Boeuf	E. Lellouche	7/1	0p7p1p		
9 Zibello	53	F. Blondel	J. Rossi	12/1	1p1p2p	5 - Revient de l'obstacle. Attention!	
10 Joueur-De-Blues	52	C.-P. Lemaire	P. Demercastel	20/1	0p0p0p		
11 Kelbelange	52	J.Andreu	W. Cargeeg	25/1	1p6p3p	12 - Ce Collet aime bien la Grande Bleue.	
12 Ti-For-Too	51,5	S. Maillot	R. Collet	16/1	9p6p0p		
13 Guadanino	51	P. Courty	J.-C. Napoli	17/1	6p7p0p	9 - Le vrai régional de l'étape.	
14 Nippon-Pillow-Cool	51	S. Coffigny	C. Boutin	25/1	1p1p2p		
15 Yosna	51	M. Sautjeau	C. Boutin	20/1	5p1p4p	LES REMPLAÇANTS: 6 - Il peut se racheter.	
16 Perry-Island	50,5	R. Marchelli	R. Crépon	20/1	0p0p4p		
						16 - Un sursaut n'est pas exclu.	
							Le gros lot 3 14 2 4 6 16 12 9



Immobilier à vendre



CLUB DE DANSE à remettre dans le canton de Neuchâtel. Sympa et unique en son genre. Bonne affaire. Tél. 079 219 22 26 - 032 731 59 51. 028-284517

LA CHAUX-DE-FONDS - Villa-Chalet 5 1/2 pièces, tout confort - Objet unique: Pleine nature à 5 mn du centre ville - Dossier détaillé remis sur demande écrite à: LACTELL SA - cp 6043 - 2306 La Chaux-de-Fonds. 011-701087

LES HAUTS-GENEVEYS, grande villa 5 1/2 pièces, excavée, tout confort, 880 m², vue, calme. Prix intéressant à discuter. Tél. 079 321 33 45. 028-285742

Immobilier à louer



BEVAIX, grand appartement pouvant servir pour petite industrie ou bureau attenant, le tout 6 1/2 pièces, 170 m² + local 2 x 2 m², cuisine agencée, 2 salles d'eau dans propriété privée, lumineux, vue imprenable, très calme. Dès janvier. Tél. 032 846 12 18. 028-285697

FONTAINES, 4 pièces ancien, rez, terrasse. 01.02.2001. Fr. 1100.-. Tél. 032 853 78 32. 028-285688

FONTAINEMELON. À louer locaux commerciaux 250 m² + 2 caves + douches et WC. Vitrine sur la rue principale. Fr. 1500.- + charges. Tél. 032 721 49 96 - 853 60 75. 011-701109

LA CHAUX-DE-FONDS, quartier Hôpital, splendide surface 35 m² avec vitrine, pour bureau, atelier, exposition, Fr. 460.- charges comprises. Tél. 032 968 06 70 dès 19 heures. 132-084564

LA CHAUX-DE-FONDS, Paix 19, tout de suite, studio meublé, confort. État neuf. Tél. 032 913 43 16. 132-084684

LA CHAUX-DE-FONDS, Espacité 2, divers locaux. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-084755

LA CHAUX-DE-FONDS, grand appartement, état neuf, cuisine agencée ouverte sur salle à manger, 2 chambres à coucher, 1 living. Ascenseur, vue, tranquillité. Date à convenir. Fr. 1150.- + charges. Tél. 032 730 15 05. 028-285642

LA COUDRE, Favarge 50, au rez-de-chaussée, appartement 3 pièces, cuisine, salle de bains. Fr. 700.- avec charges pour le 01.01.2001. Tél. 032 753 30 73. 028-285640

LE LANDERON, maison 6 1/2 pièces, terrain + vue sur lac. Loyer Fr. 2900.-. Pour le 01.01.2001. Tél. 032 751 70 13. 028-285630

LE LOCLE, centre ville, 4 pièces, cheminée de salon, cuisine agencée, ascenseur, parking au sous-sol, accès handicapés. Libre tout de suite. Fr. 1150.-. Tél. 079 560 74 00. 132-084775

LE LOCLE, quartier ouest, très beaux appartements de 4 1/2 et 2 1/2 pièces, tout confort, cuisine agencée + cave. Prix très modéré. Chauffage personnalisé. Tél. 032 931 14 23, avant 17 heures ou 931 16 82. 132-083187

LE LOCLE, offre spéciale à prix très intéressant pour 2 1/2 pièces, cuisine agencée, tout confort, balcon, cave. Tél. 079 331 18 69. 132-084685

LA CHAUX-DE-FONDS, Jacob-Brandt 80, appartements de 3 pièces. Loyer intéressant. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-083153

LA CHAUX-DE-FONDS, 4 1/2 pièces, 130m², mansardé, refait à neuf, place de parc, jardin, dans maison familiale. Fr. 1200.- + charges, dès le 1.1.01 ou à convenir. Tél. 079 609 31 15 dès 17 heures. 132-084743

LA CHAUX-DE-FONDS, 4 1/2 pièces, cuisine agencée, salle de bains, WC séparés, balcon, garage, Fr. 1150.- charges comprises. Tout de suite. Tél. 032 926 27 18. 132-084752

LA CHAUX-DE-FONDS, 3 1/2 pièces, cuisine agencée, grand hall, 1er étage, dépendance. Fr. 970.- charges comprises. Tél. 032 913 10 70 ou prof: 933 05 02. 132-084792

LE LOCLE, rue du Marais 13, 4 pièces, cuisines aménagées, salles de bains, WC séparés, buanderie, loyers avantageux. Tél. 032 931 28 83. 132-082303

10000
Pour vos vœux
de fin d'année
une carte
ICN
IMPRIMERIES CENTRALES NEUCHÂTEL SA
Grand choix à notre réception
4, rue St-Maurice - Neuchâtel

LE LOCLE, rue de l'Hôtel-de-Ville 19, beaux 3 pièces, cuisines agencées, cuisinière vitrocéram, hotte, frigo, lave-vaisselle, 2 salles d'eau, 2 WC, ascenseur. Tél. 032 931 28 83. 132-082313

NEUCHÂTEL, près du centre, appartement meublé, 2 pièces, bains-WC, balcon, vue. Fr. 900.-. Tél. 032 730 36 85. 028-285480

NEUCHÂTEL, chambre indépendante meublée, confort, douche, libre. Tél. 032 724 70 23. 028-285654

NEUCHÂTEL, beau 4 pièces, parquet, cuisine agencée, grande terrasse, vue lac. Fr. 1450.- charges comprises, tout de suite ou à convenir. Tél. 032 721 23 67 / 079 640 96 77. 028-285700

RENAN (vallon de St-Imier), dans petit immeuble, 4 1/2 pièces rénové, cuisine agencée habitable avec lave-vaisselle et vitrocéram, ancien parquet vitrifié, balcon, ensoleillé, vue, grade cave, réduit, buanderie, grand jardin. Garage. Tél. 032 968 48 51. 132-084751

SAINT-BLAISE, très joli studio. Fr. 630.- charges comprises. Libre 01.01.2001. Tél. 079 250 92 25. 028-285684

Immobilier demandes d'achat



NEUCHÂTEL ET littoral ouest, cherche terrain à bâtir 1000 m². Ecrire sous chiffres D 028-285550 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 132-084769

Immobilier demandes de location



CHERCHONS pour le 1er mars, entre Marin et la Neuveville, maison ou appartement spacieux, tout confort, terrasse ou grand balcon, si possible avec cheminée. Tél. 079 208 34 28 / 032 853 52 88, prof. 028-285674

FR. 500.- DE RÉCOMPENSE. À qui me trouve un appartement 3-3 1/2 pièces, minimum 90 m². Lumineux, balcon ou jardin. Région Neuchâtel. Appelez M. Del Mastro au tél. 032 720 10 10. 028-284522

NEUCHÂTEL, quartier Université, cherche place de parc pour quelques demi-journées/semaine. Tél. 032 753 01 01. 028-284587

Animaux



CHERCHE GENTILLE PERSONNE qui sortirait mon petit chien les mercredis et jeudis matin, région La Coudre. Ecrire sous chiffres T 028-285754 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 028-285678

Cherche à acheter



TAPIS D'ORIENT, minimum 60 ans, même en mauvais état. Tél. 079 203 44 06. 132-078546

Perdu Trouvé



PERDU, samedi 25 dans train Neuchâtel-Le Locle, sac plastique blanc avec trousse noire, outils de coiffure, lunette et CD. Tél. 032 933 99 00. 132-084774

Rencontres



NOËL ET NOUVEL-AN en amoureux: tél. 021 683 80 71 (www.oiseurare.ch). 022-083102

RENCONTRES, gens libres ou mariés. Tél. 079 263 15 30, Adult Passion. Madame = inscription gratuite. 006-317637

Demandes d'emploi



DAME cherche quelques heures de repassage à son domicile à La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 926 20 38. 132-083801

NETTOIE appartements, shampoing tapis, escaliers, débarras. Tél. 032 968 98 22. 132-054478

Offres d'emploi



CRÊCHE cherche stagiaires tout de suite. Tél. 032 926 01 49. 132-084769

BRASSERIE DE L'ANCIEN MANÈGE recherche extra pour le service de midi. Tél. 032 968 62 02 matin et soir. 132-084610

CHERCHONS jeune fille au pair, dès janvier 2000. Tél. 032 968 85 68 (heures de repas). 011-701211

CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE. Vous avez un ordinateur et un peu de temps, devenez coéditeur pour livres d'enfants, astrologie, numérologie etc. Tél. 032 754 37 17 Fax 032 754 37 19. www.profimade.ch. 028-284208

URGENT. Bar, Le Wall Street Saloon, La Chaux-de-Fonds cherche barmaid à plein temps. Tél. 079 482 21 56. 132-084740

Véhicules d'occasion



ACHÈTE AUTOS, utilitaires, état sans importance. Tél. 079 606 09 46. 028-285482

FIAT UNO turbo 1.3, année 1991, 71 000 km, turbo révisé, embrayage neuf. Fr. 5000.- + scooter Yamaha Ovetto, 50 cm³. Fr. 1800.-. Tél. 032 731 52 62 / 078 602 52 62. 028-285678

GOLF III 1.8, 1994, 67 000 km, cause départ étranger. Fr. 10 500.-. Tél. 078 771 81 67. 132-084750

Vous voulez vendre votre auto à un particulier ? Nous avons l'acquéreur que vous cherchez :

AUTO SCOUT24

www.autoscout24.ch

GOLF VR6, 07.93, 5 portes, bleu nuit, retour vol, (frais), 2 cylindres de portes et nemane, 95 000 km. Fr. 12 500.- à discuter. Très bon état. Tél. 079 329 71 55. 132-084741

OPEL OMEGA 2.4i, Caravan, 1991, plus de 200 000 km. Fr. 600.-. Tél. 032 853 66 14. 028-285750

SUBARU 4WD JUSTY, 5 portes, 1990, 93 000 km, gris métal, catalyseur neuf, 4 roues neige, expertisée, Fr. 4200.-. Tél. 032 925 85 09 ou 079 307 50 91. 132-084780

URGENT CAUSE DÉPART: Ford Fiesta Fr. 2600.-, Ford Sierra break diesel Fr. 3500.-, Citroën XM Fr. 3200.-, Citroën BX diesel Fr. 2800.-, Ford Escort cabriolet Fr. 4900.-, Subaru break 4x4 Fr. 4500.-, Seat Ibiza, 16 000 km. Fr. 4900.-, Renault 21 Nevada Fr. 3500.-, VW Golf II autom. Fr. 2900.-, Audi 90 autom. Fr. 2500.-, Fiat Croma Fr. 2500.-. Toutes expertisées. Tél. 032 863 34 53 - 079 640 22 85. 028-285602

Divers



SOUTIEN EN MATHS, allemand, anglais et italien est recherché par étudiante du Gymnase Numa-Droz. Tél. 032 757 18 36. 028-285685

AVONS SOLUTION aux problèmes de débarras et nettoyages. Tél. 079 377 23 23. 028-260018

CANNAGE ET REMPAILAGE de chaises. Atelier de Prébarreau, Tunnels 38 - 2000 Neuchâtel. Tél. 032 730 26 70. 028-242281

LE 9 DÉCEMBRE, faites attention aux poussettes bleues. 028-285478

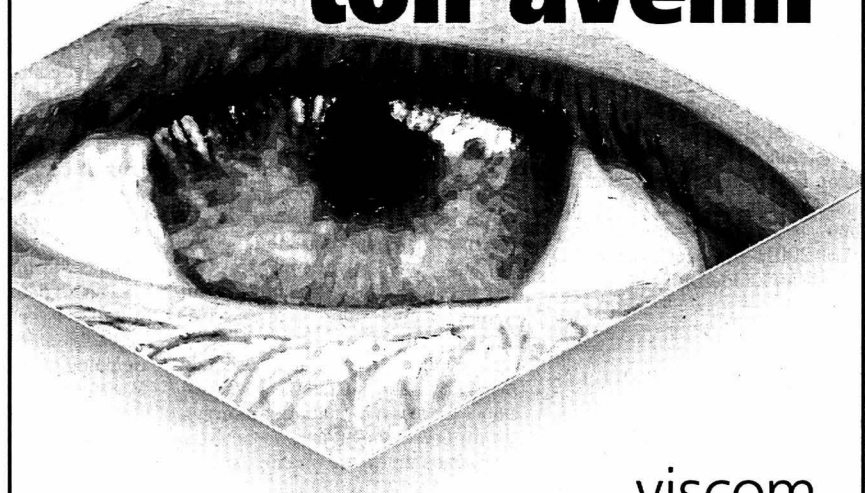
PÈRE NOËL se rend à domicile et dans les sociétés. Tél. 032 913 77 27. 011-701119

SAMEDI 9 DÉCEMBRE - Centre International de Plongée, Neuchâtel. Le père Noël sortira de l'eau dès la tombée de la nuit (dès 18 heures). Rendez-vous derrière la Maison du Plongeur (restaurant La Lagune). Distribution de cadeaux aux enfants. 028-285809

SOS. Jeune femme sérieuse et maman cherche aide financière pour réaliser projet. Merci pour vos dons. Case postale 995 - 2300 La Chaux-de-Fonds. 132-084738

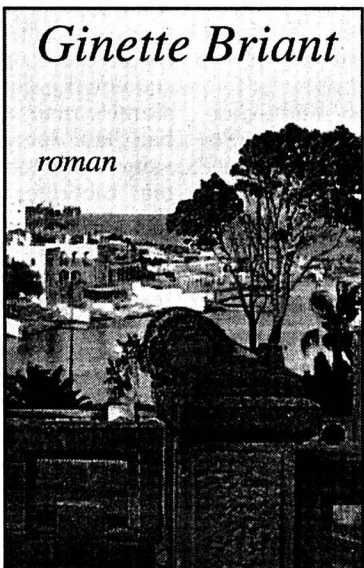
TRAVAUX DE DÉMOLITION de fermes et remises en bois. Devis sur demande. Tél. 032 857 20 79. 028-274827

Prévois ton avenir



viscom.

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande - Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch



Le magicien de Malte

Géraud avait sauté à bas du lit. Il tenta d'allumer sa lampe de chevet, mais Manuella la balaya d'un revers de main...

— Manuella, voyons, c'est moi. Tu ne me reconnais pas ?

Il fit un pas en avant. Elle sauta sur l'un des fauteuils, en cherchant à se protéger à l'aide d'un coussin qu'elle serrait contre sa poitrine... Soudain la lune fit briller sur le bureau le tranchant d'un coupe-papier. La jeune femme s'en empara vivement et le cacha derrière son dos. Elle s'était tassée sur elle-même. Géraud pensa qu'elle se calmait peu à peu. Il s'en approcha doucement.

Dans le couloir, des pas résonnaient. On frappa à la porte.

— Qu'y a-t-il, sir ?
C'était la voix de Joseph, affolé. Il devinait qu'il se passait quelque chose de terrible dans cette chambre...

Géraud tenta de le rassurer, enfin il s'avança. Il allait serrer la jeune femme contre sa poitrine, avec l'espoir de la maîtriser rapidement, quand elle se redressa à la vitesse de l'éclair. La lame du coupe-papier brilla par trois fois dans un rayon de lune, et Géraud s'éroula sans un cri.

De le voir étendu là, à ses pieds, immobile, communiqua à Manuella un effroi incontrôlable. Qu'avait-elle fait mon Dieu, qu'avait-elle fait? Aussitôt elle n'eut plus qu'une idée: fuir, échapper à son destin, disparaître...

Prestement elle atteignit la fenêtre, l'enjamba, s'accrocha aux croisillons de bois. A deux mètres du sol, elle sauta à terre, atterrit tant bien que mal sur la pelouse et se mit à courir.

Les cris des domestiques alertés lui parvenaient très distinctement. Sur l'instant, elle eut la tentation de s'en

retourner à la petite maison, de regagner sa chambre et de n'en plus bouger, mais c'est vers les rues de Mdina qu'elle se dirigea après avoir franchi la clôture de la Villa Estrella à l'endroit où le mur s'éboula. L'aube se levait sur la vieille cité encore endormie. Manuella atteignit les Howard Gardens, les traversa en trombe et se retrouva dans Rabat, à hauteur de St Augustine Street qui commençait à s'animer. Elle vit le laitier affairé à décharger sa cargaison comme tous les jours à cette heure matinale. Pourquoi hésiter? Elle n'avait qu'un but: atteindre La Valette, reprendre tout du début... Elle profita d'un moment d'inattention pour se glisser dans la fourgonnette. Sans s'être aperçu de sa présence, l'homme rabattit les portes et la voiture s'ébranla.

Course à pied Les régionaux ont escaladé la vieille ville de Genève

La 23e édition de la course de l'Escalade, à Genève, a une nouvelle fois connu un énorme succès populaire. De nombreux coureurs régionaux ont participé à l'événement, dont voici les résultats.

Messieurs

Poussins B: 8. Jornod Tristan (Les Verrières) 9'14"5. 93. Langel Sunny (La Sagne) 10'52"7. 162. Mean Baptiste, (La Chaux-de-Fonds) 12'04"3. 229. Goetz Gil (Neuchâtel) 14'04"7.

Poussins A: 8. Santoli Robin (Noiraigue), 7'39"5. 26. Salus Tibor (La Chaux-de-Fonds) 8'11"0. 41. Favre Loïc (La Chaux-de-Fonds) 8'24"1. 128. Kohli Léonard (Les Brenets) 9'06"6. 383. Légeret Arnaud (Auvornier) 10'38"3. 406. Mühlemann Loïc (Cormondèche) 10'47"7.

Ecoliers B: 7. Gumy Anthony (La Chaux-de-Fonds) 9'02"9. 16. Struchen Dylan (Fleurier) 9'20"8. 28. Grisel Antoine (Vaumarcus) 9'38"4. 34. Oestreicher Simon (Neuchâtel) 9'45"8. 89. Santoli Luca (Noiraigue) 10'24"4. 97. Silverio Steven (Noiraigue) 10'27"0. 231. Dubois Yann (Les Breuleux) 11'16"3. 337. Babel Hugo (Neuchâtel) 11'53"9. 411. Meyer Kevin (Gorgier) 12'15"5. 542. Grand Loric (Cressier) 12'59"0.

Ecoliers A: 7. Bazzan Ludovic (Cornaux) 8'34"6. 8. Langel Timothy (La Sagne) 8'37"9. 21. Marra Dylan (La Chaux-de-Fonds) 8'59"4. 130. Heinis Martin (Montezillon) 10'12"6. 137. Oestreicher Max (Neuchâtel) 10'14"2. 160. Saunier Richard (Le Locle) 10'21"9. 173. Favre Romain (La Chaux-de-Fonds) 10'26"5. 202. Mora Mathieu (Colombier) 10'40"5. 303. Légeret Maxime (Auvornier) 11'13"7. 522. Reclaru Sébastien (Marin) 12'45"8. 567. Grand Flavien (Cressier) 14'10"0.

Cadets B: 1. Aubry Antoine (La Chaux-de-Fonds) 16'45"4. 4. Vuille Mehdy (Le Locle) 17'27"7. 9. Jornod Romain (Les Verrières) 18'06"3. 161. Khlebnikov Dmitrii (Neuchâtel) 22'37"5.

Cadets A: 9. Schaller Emilien (Le Locle) 16'53"1. 41. Gossauer Laurent (Boudry) 18'57"9. 52. Lee-mann Denis (Fleurier) 19'12"0. 99. Baumberger Lucas (La Chaux-de-Fonds) 20'27"6. 144. Yersin Ludovic (Neuchâtel) 21'59"8. 150. Tripet Luc' (La Chaux-de-Fonds) 22'12"3.

Juniors: 14. Gosteli Asael (La Brévine) 27'21"0. 26. Khlebnikov Pavel (Neuchâtel) 28'22"7. 105. Chautems Nicolas (Cormondèche) 34'51"4. 106. Pellanda Bastien (Boudry) 34'51"7.

Elites: 87. Mayoraz Patrick (Hauterive) 24'57"9. 141. Maini Fabio (Cornaux) 26'11"1. 158. Bovay Jean-Philippe (La Chaux-de-Fonds) 26'25"3. 181. Da Silva Bastos Manuel (Peseux) 26'40"4. 203. Castellani Fabrizio (Fleurier) 26'56"7. 208. Chételat Pierre-Alain (Saignelégier) 27'06"4. 222. Langel Jacques (La Sagne) 27'12"8. 228. Michaud Arnaud (Le Locle) 27'18"5. 248. Haldimann Daniel (Saint-Blaise) 27'34"1. 271. Dos Santos Fernando (Boudry) 27'50"3. 353. Fedi Mario (Le Locle) 28'35"9. 391. Ruedin Philippe (Cressier) 28'58"1. 422. Kottelat Michel (Saignelégier) 29'12"8. 476. Moullet Fernand (Neuchâtel) 29'44"6. 564. Raymond Jean-Michel (Saint-Sulpice) 31'40"7. 573. Steiner Stéphane (La Chaux-de-Fonds) 32'36"6. 574. Girardin Valère (Le Noirmont) 32'36"7.

Hommes I: 23. De Almeida Antonio (Neuchâtel) 25'29"8. 53. Beuret Philippe (Saignelégier) 27'13"5. 103. Villard Cyril (Villeret) 28'49"3. 200. Chautems Frédéric (Cormondèche) 30'24"2. 248. Favre Michel (La Chaux-de-Fonds) 31'08"4. 296. Mathez Raphaël (Les Joux-Derrière) 31'41"0. 300. Gonzalez Philippe (Boudry) 31'42"0. 307. Burgos Stéphane (Neuchâtel) 31'45"7. 321. Garatti Jean-Noël (La Chaux-de-Fonds) 31'55"7. 329. Vauthier François (Peseux) 31'59"6. 378. Chyocot Philippe (La Chaux-de-Fonds) 32'36"6. 456. Klaye Romain (Le Locle) 33'39"7. 462. Wenger Pascal (La Chaux-de-Fonds) 33'44"7. 485. Evard Cédric (La Chaux-de-Fonds) 34'01"2. 500. Cattin Félicien (Cortailod) 34'17"2. 536. Henninger Cédric (Saint-Aubin) 34'57"5. 538. Jeanrichard Ra-



La 23e édition de la Course de l'Escalade a une nouvelle fois connu un énorme succès populaire. photo Marchon

phaël (Cortailod) 34'57"8. 601. Risse Vincent (Saignelégier) 36'12"4. 610. Burgener Yann (Le Locle) 36'20"1. 636. Gerber David (Neuchâtel) 37'14"0. 678. Gaille Grégory (La Chaux-de-Fonds) 38'27"0. 715. Oes Nicolas (Le Locle) 40'06"2. 717. Saffioti Jérôme (La Chaux-de-Fonds) 40'08"9.

Hommes II: 5. Aubry Jean-Michel (La Chaux-de-Fonds) 23'53"5. 23. De Pury Renaud (La Chaux-de-Fonds) 25'19"8. 33. Méroz Christophe (Villeret) 25'46"0. 81. Müller Philippe (Tramelan) 27'25"1. 105. Anillon Emmanuel (Fontainemelon) 28'03"5. 241. Russenberger Thomas (Neuchâtel) 30'15"9. 289. Babel Jacques (Neuchâtel) 30'45"7. 343. Jean-Mairet Michel (Peseux) 31'16"1. 348. Gonella Michel (Fenin) 31'18"7. 359. Gindrat Jean-Christophe (Saint-Imier) 31'21"8. 362. Buthey Alexandre (Saint-Blaise) 31'23"6. 374. Milz Denis (Cornaux) 31'28"9. 416. Di Luca Fabrice (Saint-Blaise) 31'43"1. 423. Pochon Alain (Peseux) 31'48"3. 436. Gentsch Roland (Hauterive) 31'53"5. 468. Burgos Galo Alexander (Cortailod) 32'03"6. 489. Salvi Marc (Hauterive) 32'10"6. 511. Fazio Stefano (Cornaux) 32'18"3. 534. Gaume Stéphane (Peseux) 32'30"6. 590. Moeschler Thierry (Rochefort) 32'48"0. 593. Ducommun Nils (Dombresson) 32'48"8. 610. Thielon Ralph (Neuchâtel) 32'55"0. 626. Gobat Pierre-Alain (Neuchâtel) 33'04"6. 660. Aeschlimann Manuel (La Chaux-de-Fonds) 33'18"3. 673. Barbezat Roland (Boveresse) 33'22"2. 698. Roth Fabien (Sonvilier) 33'36"0. 705. Goetz Raymond (Neuchâtel) 33'37"7. 708. Schneider Roland (Boudry) 33'38"1. 745. Vermot Michel (Colombier) 33'48"7. 746. Morgenthaler Heinz (Neuchâtel) 33'48"8. 825. Pastoriza Carlos (La Chaux-de-Fonds) 34'18"4. 830. Amez-Droz Alain (Neuchâtel) 34'19"6. 839. Augsburger André (Villiers) 34'22"1. 859. Robert Pascal (Villeret) 34'28"4. 880. Luthi François (Boudry) 34'35"8. 977. Pittet Stéphane (Boveresse) 35'11"2. 980. Marguet Laurent (Le Locle) 35'12"8. 1071. Vonlanthen Raphaël (Fontaines) 35'47"4. 1077. Wermeille Fabien (Les Breuleux) 35'50"4. 1080. Schöpfer Thierry (Gorgier) 35'51"6. 1151. Karlen Stéphane (Neuchâtel) 36'24"9. 1170. Humbert Thierry (Les Brenets) 36'31"2. 1176. Salvi Fausto (Neuchâtel) 36'33"9. 1203. Marti Alain (Saint-Blaise) 36'44"4. 1210. Pilloud Thomas (Boudevilliers) 36'50"0. 1225. Babaantz Olivier (Neuchâtel) 36'58"5. 1395. Sandoz Alain (Boudry) 38'26"4. 1403. Milz Christian (Neuchâtel) 38'29"7. 1464. Chappuis Nicolas (La Neuveville) 39'05"6. 1524. Fernandez José (La Chaux-de-Fonds) 39'50"0. 1527. Schmid Jean-Mi-

chel (La Chaux-de-Fonds) 39'53"3. 1528. Rossier Yves-Alain (Les Vieux-Prés) 39'53"4. 1550. Lo Balbo Marco (Corcelles) 40'14"7. 1615. Brand Dominique (Saint-Imier) 41'46"0. 1691. Trevisan Michel (Neuchâtel) 46'25"6.

Hommes III: 35. Da Silva Joao-Manuel (Cressier) 26'23"6. 37. Dubois Marcel (Les Breuleux) 26'52"7. 55. Willemim Yves (Saignelégier) 27'40"3. 66. Mean André-Philippe (La Chaux-de-Fonds) 27'59"5. 113. Susino Francesco (La Chaux-de-Fonds) 29'09"1. 135. Girardin André (Marin) 29'36"7. 150. Bugnard Christian (Fleurier) 29'47"0. 174. Remelgado José-Manuel (Marin) 30'11"5. 186. Sester Alain (La Chaux-de-Fonds) 30'17"8. 256. Gnaegi Hubert (Corcelles) 31'00"9. 262. Ray Thierry (Fleurier) 31'03"2. 267. Di Paola Fernando (Saint-Blaise) 31'05"6. 272. Khlebnikov Anton (Neuchâtel) 31'09"6. 279. Kubler Gérard (La Chaux-de-Fonds) 31'16"2. 310. Waelle Gilbert (Savagnier) 31'33"8. 315. Buret Fabrice (Cornaux) 31'35"9. 334. Favre Pascal (La Chaux-de-Fonds) 31'46"3. 335. Huguenin Olivier (Cortailod) 31'46"4. 346. Perret Jean-François (Bôle) 31'51"5. 363. Abbet Francis (Renan) 31'58"7. 371. Oestreicher Marc (Neuchâtel) 32'05"5. 385. Chautems Alain (Cormondèche) 32'12"7. 393. Matthey Eric (Montezillon) 32'15"9. 396. Melicher Patrick (Cortailod) 32'17"0. 397. Risse Michel (Saignelégier) 32'17"1. 405. Ruegg Thierry (Fontainemelon) 32'19"5. 419. Waelti Roland (Neuchâtel) 32'26"4. 512. Dubied Pierre-André (Neuchâtel) 33'11"1. 545. Marra Luigi (La Chaux-de-Fonds) 33'22"4. 635. Bernasconi Pascal (Cernier) 33'57"9. 683. Mayor Pierre-André (Bôle) 34'19"6. 724. Jornod Pierre-Alain (Les Verrières) 34'37"2. 755. Salus Yves (La Chaux-de-Fonds) 34'47"0. 757. Burri Jean-François (Boudry) 34'47"2. 782. Monnier Blaise (Neuchâtel) 34'56"9. 799. Muhlemann Pierre (Cormondèche) 35'03"2. 825. Dreyer François (Wavre) 35'16"1. 904. Zingg Claude (Neuchâtel) 35'50"7. 918. Haldi Jacques (Môtiers) 35'58"6. 948. Tripet Michel (La Chaux-de-Fonds) 36'09"0. 1001. Brunner Claude-Alain (Bevaix) 36'27"2. 1080. Rochat Jean-Louis (Marin) 37'01"8. 1093. Mores Blaise (La Chaux-de-Fonds) 37'09"7. 1127. Magne Philippe (Colombier) 37'24"4. 1156. Légeret Thierry (Auvornier) 37'34"6. 1285. Meyer Jean-Louis (Gorgier) 39'03"6. 1292. Pellanda Fausto (Boudry) 39'10"9. 1340. Salvi Mauro (Bevaix) 39'41"1. 1383. Duvillard André (Colombier) 40'38"5. 1385. Schneberger Eric (La Chaux-de-Fonds) 40'39"9.

Hommes IV: 14. Furrer Serge (Bevaix) 27'12"6. 32. Morard Gérard (Neuchâtel) 28'31"5. 100. Santos Albertino (Cressier) 31'01"7. 148. Amstutz Sylvain (Hauterive) 31'57"7. 156. Guerdat Georges (Boudevilliers) 32'04"4. 240. Doninelli Charles (Saint-Blaise) 33'18"7. 265. Graf Marcel (Les Planchettes) 33'35"7. 292. Locatelli Jacques (Saint-Aubin) 34'01"4. 308. Heinis Pierre (Montezillon) 34'22"0. 310. Struchen Denis (Saint-Blaise) 34'23"5. 322. Haldimann Werner (Saint-Blaise) 34'35"7. 377. Roth Florian (Môtiers) 35'28"5. 384. Villars Denis (Neuchâtel) 35'32"4. 400. Girard-bille Jacques (La Chaux-de-Fonds) 35'44"6. 409. Prys Jean-Paul (Neuchâtel) 35'48"6. 428. Reichenbach Willy (La Chaux-de-Fonds) 36'00"2. 511. Muriset Francis (Cormondèche) 36'48"1. 543. Girardin Jean-Michel (Hauterive) 37'08"1. 578. Gagnebin Louis (Peseux) 37'35"6. 702. Held Georges (Savagnier) 39'29"1. 712. Madera José (La Chaux-de-Fonds) 39'40"3. 713. Gasser Gottfried (La Chaux-de-Fonds) 39'40"6. 754. Gubler François (Colombier) 40'36"3. 783. Nicli Claude (Peseux) 41'30"2. 842. Ong Grégory (Neuchâtel) 43'38"4. 856. Ryf Kurt (Neuchâtel) 44'33"0.

Hommes V: 13. Meyrat Danilo (Muriaux) 31'43"3. 28. Vuille Jacques (La Chaux-de-Fonds) 32'50"6. 58. Villard Gilbert (Peseux) 34'49"5. 97. Steiner Charles-André (Chambrelin) 36'50"2. 116. Buschini Eric-Bernard (Boudry) 37'37"5. 117. Jaggi Claude (Cortailod) 37'39"1. 122. Siegenthaler Fred (Fleurier) 37'54"2. 132. Noirjean Michel (Boudry) 38'22"8. 149. Diserens Daniel (Cortailod) 39'39"4. 152. Bochsler Jean-Pierre (Neuchâtel) 39'47"9. 155. Rochat Maurice (Couvot) 39'55"0. 200. Brandt René (Peseux) 42'40"1. 208. Jeannin Michel (Boudevilliers) 42'50"9. 218. Balzli Ralph (Neuchâtel) 43'22"8. 222. Schlichtig Paul (Peseux) 43'40"9. 232. Jeanmonod Eric (La Chaux-de-Fonds) 44'14"6.

Dames
Poussines B: 89. Santoli Jeanne (Noiraigue) 11'58"6. 145. Grand Clevia (Cressier) 13'09"0.
Poussines A: 19. Gnaegi Sophie (Corcelles) 9'07"9. 388. Meyer Stéphanie (Gorgier) 12'35"2.

Ecolières B: 1. Langel Tiffany (La Sagne) 8'51"8. 12. Genzoni Salome (Crêt-Du-Loche) 10'14"2. 17. Jornod Marine (Les Verrières) 10'17"3. 32. Wutschert Maite (Cortailod) 10'47"2. 41. Kohli Marie (Les Brenets) 11'02"6. 121. Wutschert Leila (Cortailod) 12'17"3. 172. Favre Laure (La Chaux-de-Fonds) 12'45"1. 433. Mean Marion (La Chaux-de-Fonds) 14'50"8.
Ecolières A: 1. Virgilio Audrey (Fleurier) 8'44"9. 3. Boichat Anaëlle (La Chaux-de-Fonds) 9'00"3. 56. Babel Lucie (Neuchâtel) 10'30"4. 77. Fournier Lenaïc (Le Locle) 10'50"2. 378. Dos Santos-Guy Silène (Boudry) 14'32"3.

Cadettes B: 18. Virgilio Laure (Fleurier) 9'28"8. 19. Mermillon Audrey (La Chaux-de-Fonds) 9'29"4. 70. Saunier Céline (Le Locle) 10'52"8. 104. Yersin Delphine (Neuchâtel) 11'28"4. 138. Heinis Olivia (Montezillon) 11'58"2. 272. Dubois Tania (Les Breuleux) 13'51"9.
Cadettes A: 7. Matthey Christel (Montezillon) 8'43"5. 13. Monnet Natacha (La Chaux-de-Fonds) 8'53"9. 27. Khlebnikova Alexandra (Neuchâtel) 9'26"8. 57. Baggenstos Sylvie (Saint-Blaise) 10'29"3. 154. Bugnard Mélanie (Fleurier) 12'50"0.
Juniors: 18. Rohrer Sylvie (Corgémont) 21'38"6. 54. Brunner Caroline (Bevaix) 26'35"3. 63. Noirjean Ophélie (Boudry) 27'39"9.
Elites: 67. Kottelat Geneviève (Saignelégier) 20'04"7. 79. Virgilio Cosette (Fleurier) 20'30"7. 150. Gossauer Sylvie (Boudry) 22'10"0. 156. Chapuis Irène (La Chaux-de-Fonds) 22'16"7. 191. Perrin Geneviève (Cortailod) 23'02"1. 237. Wutschert Anne-Marie (Cortailod) 24'07"6. 250. Leuba Sandrine (Cormondèche) 24'43"2. 256. Bouquet Marie-Claude (Boveresse) 24'55"8.

Femmes I: 9. Leuba Aline (La Cote-aux-Fées) 19'27"8. 78. Bettex Valérie (Colombier) 23'46"1. 79. Geiser Marielle (La Chaux-de-Fonds) 23'46"2. 106. Corti Sheba (Neuchâtel) 24'43"6. 114. Epiney Rachel (Neuchâtel) 25'00"1. 153. Muehlemann Joëlle (Cormondèche) 26'06"5. 166. Bovet Nelcy (Hauterive) 26'32"4. 167. Hermet Lara (Montmolin) 26'32"5. 179. Augsburger Sabine (Saint-Imier) 26'58"3. 196. Mairy Sophie (Fleurier) 27'14"3. 197. Gafner Marika (Fontainemelon) 27'22"2. 205. Klaye Anne (Le Locle) 27'29"6. 223. Krachenbuehl Valérie (Boudry) 27'48"8. 269. Koch Hélène (Neuchâtel) 28'36"3. 300. Scheidegger Anita (Saint-Imier) 29'09"2. 315. Held Cordelia (Champ-du-Moulin) 29'43"4. 330. Zurcher Isabelle (Neuchâtel) 30'03"4. 331. Dreyer Christine (Môtiers) 30'03"8. 334. André Céline (Bevaix) 30'06"0. 347. Forchelet Aude (Cortailod) 30'16"3. 379. Loetscher Patricia (Rochefort) 32'11"5. 388. Gaume Myriam (Peseux) 32'25"1. 397. Javet Martine (Neuchâtel) 32'49"2.
Femmes II: 86. Fluckiger Nathalie (La Chaux-de-Fonds) 23'55"0. 129. Razouls Aline (Geneveys-s-Cofrane) 24'43"4. 150. Boichat Nicole (La Chaux-de-Fonds) 24'58"6. 228. Santoli Fabienne (Noiraigue) 26'11"3. 278. Karlen Judith (Neuchâtel) 26'44"5. 301. Roth Valérie (Saint-Imier) 26'58"9. 345. Beltrando Anicka (Neuchâtel) 27'32"3. 345. Gogulot Gabrielle (Corcelles) 27'32"3. 359. Pittet -Roth Sonia (Boveresse) 27'37"4. 378. Augsburger Laurence (Villiers) 27'45"6. 425. Schaller Mi-

reille (La Neuveville) 28'22"0. 481. Haldi Françoise (Môtiers) 28'54"8. 557. Nys Béatrice (Neuchâtel) 29'56"9. 571. Marguet Brigitte (Le Locle) 30'05"4. 577. Rossi Stéphanie (Neuchâtel) 30'11"5. 579. Vuille Jasmine (La Chatagne) 30'12"0. 584. Moser Christelle (Areuse) 30'13"8. 607. Burri Pascale (Peseux) 30'44"1. 636. Barbezat Jackie (Boveresse) 31'16"4. 665. Salus Laurence (La Chaux-de-Fonds) 31'56"9. 670. Huguenin Isabelle (Cressier) 32'05"9. 671. Abplanalp Catherine (Cressier) 32'06"2. 680. Jaques Sandra (Neuchâtel) 32'22"0. 703. Richard Valérie (Cressier) 33'33"4.

Femmes III: 31. Bach Yvonne (Hauterive) 22'07"4. 41. Denys Monique (Fleurier) 22'30"9. 60. Melichar Gabrielle (Cortailod) 23'17"4. 75. Dupan Martine (Le Locle) 23'45"8. 83. Bernasconi Margit (Cernier) 23'52"6. 130. Messerli Anny-Claude (Travers) 25'01"4. 131. Rossier Catherine (Chéard-Saint-Martin) 25'01"6. 149. Jaques Denise (Boudry) 25'26"9. 154. Khlebnikova Vera (Neuchâtel) 25'30"0. 215. Rossi Françoise (La Chaux-de-Fonds) 26'37"9. 268. Gutknecht Yvette (Marin) 27'22"0. 269. Casado Doriana (Couvot) 27'22"2. 314. Jornod Chantal (Les Verrières) 27'57"7. 352. Froidevaux Tamara (Les Breuleux) 28'19"4. 360. Noirjean Véronique (Boudry) 28'25"8. 375. Remelgado Maria-France (Marin) 28'36"9. 390. Baillo Marie-Claude (Vaumarcus) 28'49"4. 401. Chautems Christine (Cormondèche) 28'56"6. 410. Schneberger Martine (La Chaux-de-Fonds) 29'02"1. 424. Berger Patricia (La Sagne) 29'16"8. 450. Oes Chantal (Le Locle) 29'32"4. 499. Schnetzer Martine (Môtiers) 30'21"9. 510. Grand Daniela (Cressier) 30'34"9. 516. Forchelet Charlotte (Cortailod) 30'40"5. 522. Fournier Marie-Claude (Le Locle) 30'46"6. 574. Erard Nicole (Neuchâtel) 32'10"7.

Femmes IV: 5. Ferrari Silvana (Couvot) 21'14"0. 46. Jaquier Irène (Neuchâtel) 25'04"2. 129. Grivel Gisèle (Cortailod) 27'48"2. 130. Prebandler Danièle (Neuchâtel) 27'48"6. 168. Roth Michèle (Môtiers) 29'13"8. 190. Vitalyos Annamaria (Colombier) 30'03"9. 224. Vitalyos Katalin (Colombier) 31'36"4. 237. Jaques Raymonde (Chéard) 32'22"7.

Femmes V: 2. Montandon Jo-sette (La Chaux-de-Fonds) 22'39"1. 45. Schlichtig Monique (Peseux) 32'38"0.

Marmite: 19. Hofer Fanny (Les Hauts-Geneveys) 17'56"8. 20. Hofer Brigitte (Les Hauts-Geneveys) 17'58"4. 31. Perroud Margrit (Saint-Blaise) 18'33"9. 31. Jenni Gérald (Neuchâtel) 18'33"9. 78. Hofer Johan (Les Hauts-Geneveys) 21'52"7. 312. Delprat Sandrine (Boudry) 28'57"4. 312. Delprat Hervé (Boudry) 28'57"4. 518. Buergin-Brand Silvia (Neuchâtel) 30'48"9. 560. Martignier Alexandre (Villiers) 31'05"4. 617. Jubin Christian (Le Locle) 31'21"6. 676. Martignier Valérie (Villiers) 31'50"5. 682. Martignier Loraine (Villiers) 31'51"8. 754. Bilger Béatrice (Rochefort) 32'20"7. 803. Hiltbrunner Sylvie (La Chaux-de-Fonds) 32'50"5. 861. Niederhauser Laurene (Colombier) 33'49"0. 862. Niederhauser Philippe (Colombier) 33'49"2. 896. Martignier Claire-Anne (Villiers) 34'28"4. 936. Duvillard Laure (Colombier) 34'50"0. 940. Niederhauser Bastien (Colombier) 34'55"8. 945. Niederhauser Christine (Colombier) 34'56"9. 981. Leemann Elisabeth (Fleurier) 35'08"8. 1050. Bach Vanessa (Hauterive) 36'07"5. 1052. Bach Marie-Laure (Hauterive) 36'08"0. 1084. Racine Christophe (La Chaux-de-Fonds) 36'23"0. 1085. Pelvat Muriel (La Chaux-de-Fonds) 36'23"2. 1368. Navetch Sylviane (Cornaux) 39'57"9. 1433. Marchese Carmelo (Saint-Blaise) 40'52"3. 1485. Stauffer Babel Rachel (Neuchâtel) 41'22"1. 1486. Wutschert Robert (Cortailod) 41'23"0. 1527. Frochoux Matthieu (Neuchâtel) 41'40"3. 1640. Locatelli Marie-Claude (La Chaux-de-Fonds) 42'24"8. 1651. Locatelli Déborah (La Chaux-de-Fonds) 42'30"4. 1855. Girard Stéphane (Savagnier) 43'54"1. 1858. Fernandes Caroline (Savagnier) 43'55"9. 1906. Locatelli Patrick (La Chaux-de-Fonds) 44'34"3. 1907. Locatelli Aurore (La Chaux-de-Fonds) 44'34"4. 1994. Roemer Jean-Pierre (Cressier) 45'37"4. /réd.

Chauffage
CLIMAX

Immobilier

Paraît chaque jour, du lundi au samedi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

A vendre à Neuchâtel
Rue de la Côte
**Maison familiale
2 appartements
avec commerces**
Pour tous renseignements:
Bureau comptable E. Schumacher
Tél. 032 724 33 24

URGENT, RECHERCHONS
Villas, propriétés, terrains,
appartements, locaux
commerces, PME, PMI
Etudions toutes propositions
AC21: 032/724 24 25
Acheteur, recevez gratuitement notre magazine d'offres
Vente et achat entre particuliers

À VENDRE
à Onnens (VD)
CHALET DE VACANCES
avec terrain viticole.
Composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un comble aménagé.
Implanté dans les vignes, à flanc de coteau, endroit tranquille.
Vue sur le lac et les Alpes.
Surface totale: 2857 m².
Pour renseignements sans engagement s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

Sanitaire
CLIMAX

A vendre à NEUCHÂTEL
situation très appréciée, vue imprenable sur le lac et les Alpes
IMMEUBLE DE 4 UNITÉS
partiellement à rénover, caves, garage pour 2 voitures, terrasse et loggia.
HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

A vendre à Lignièrès
superbe dégagement à l'ouest du village
VILLA INDIVIDUELLE CONTEMPORAINE
construction 1999, de 4 1/2 pièces, cuisine habitable fermée très bien agencée, grande salle de bain, W.-C. séparés, finitions soignées, sous-sol excavé, garage et pergola.
HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

A vendre à Couvet
au centre de la ville, sur parcelle d'environ 1500 m²
IMMEUBLE DOTÉ D'UNE BELLE ARCHITECTURE
rez, organisé en bureaux spacieux, 1^{er} étage, superbe appartement de 7 pièces, 2 salles d'eau et W.-C. séparés, combles aménageables, 2 grandes caves et garage.
HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

A vendre à Valangin/NE
au centre du vieux bourg, proche du Seyon et de son murmure
IMMEUBLE DE CARACTÈRE
à rénover, 4 niveaux + sous-sol, avec garage et dégagement, possibilité de faire plusieurs appartements.
HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

Les nouvelles cuisinières
Miele encastrables
norme suisse et
norme européenne
Miele

A vendre
Appartements
Buchillès - Boudry
Magnifiques appartements en PPE de 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces
cheminée de salon
cuisine agencée
balcon(s)
Situés dans un quartier ensoleillé et adapté aux enfants
Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous
Pour plus d'informations: www.geco.ch
REGICO NEUCHÂTEL SA
Membre du Groupe GECO - 3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel
032 / 725 86 20

A vendre à Neuchâtel
Rue de la Côte
**Maison à rénover
100%**
Pour tous renseignements:
Bureau comptable E. Schumacher
Tél. 032 724 33 24

À VENDRE
À LA CHAUX-DE-FONDS
IMMEUBLE INDUSTRIEL
Surface utile 1158 m².
Très facile d'accès avec places de parc à disposition.
Fr. 1 244 000.- à discuter.
espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 7776
www.espace-et-habitat.ch

Votre villa à Marin
Fr. 399.000.-
Tél. 079 / 228 06 56

Saint-Aubin, vue et dégagement
À VENDRE
**BELLE MAISON
de 2 appartements**
5 1/2 pièces et 3 1/2 pièces, garage, carnotzet, grand sous-sol
Prix: Fr. 900.000.-
PROMOTION IMMOBILIÈRE
G. Roccarino - Peseux - Tél. (032) 731 94 06
Site internet: <http://www.immo-roccarino.ch>

BÔLE VILLA
individuelle de 5 pièces très bon état, pleine de charme, grand salon de 44 m², cuisine super agencée, terrain de 961 m², garage + places de parc.
Fr. 650.000.-
Tél. 079/204 40 50

A vendre à Fontainemelon
pour novembre-décembre 2001, dans quartier résidentiel
SPACIEUSE VILLA INDIVIDUELLE
de 7 1/2 pièces, cuisine agencée, 3 salles d'eau, W.-C. séparés, cheminée de salon, caves, garage pour 2 voitures.
HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

A vendre à Rochefort / NE
Vue sur le lac et les Alpes, situation tranquille, dans la verdure
VILLA FAMILIALE GÉNÉREUSE
sur parcelle de 8000 m², possibilité de restaurer piscine et court de tennis, sous-sol excavé et pavillon de jardin, disponible rapidement.
HERZOG SERVICES (032) 724 77 40

A vendre au Val-de-Ruz
**VILLA contiguë 5 1/2 pces
avec grand sous-sol**
- Jardin offrant une belle intimité et le soleil couchant
- Grand séjour de 52 m² avec baie vitrée de 6 m
- Un style différent et une ambiance de votre choix
- Fr. 428'000.- soit Fr. 1'578.- p/mois ch. incl.
...AVEZ-VOUS BIEN VU LE PRIX ?
Tél. 914.76.76
PROCITÉ
Régionaux 11 2300 La Chaux-de-Fonds

À VENDRE À MONTMOLLIN
Belle propriété
composée de:
Maison de 6 pièces, cuisine agencée, salle de bains, WC séparés, cave et galetas.
Pavillon de jardin.
3 garages individuels.
Jardin arborisé avec terrasses aménagées. Excellentes voies d'accès; tranquillité.
Vue panoramique et imprenable sur le lac et les Alpes.
Parcelle totale de 1430 m².
Pour renseignements et notice sans engagement, s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

À VENDRE
À COLOMBIER
à proximité du centre du village, environnement calme, verdure
Villa de 5 1/2 pièces
Prix de vente: Fr. 560.000.-
Nécessaire pour traiter: Fr. 95.000.-
Coût mensuel: Fr. 1920.-
CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

À LOUER
A.G.C. SA • Tél. 032/727 71 00
A louer
Neuchâtel, rue des Moulins
Chambre meublée
Part à la salle de bains et aux WC.
Fr. 490.- charges comprises.
Dès le 1^{er} janvier 2001.

A louer à CHAMBRELIEN
Pour couple sans enfants,
**magnifique
et grand appartement
de 4 1/2 pièces**
refait à neuf, 3 chambres à coucher, grand salon - salle à manger avec cheminée et balcon, part au jardin avec accès direct depuis le salon, cuisine agencée, salle de bains avec douche et baignoire, W.-C., cave, 120m², vue sur le lac et les Alpes, situation calme.
Libre tout de suite,
loyer Fr. 2250.-, charges comprises.
S'adresser à D & D Fiduciaire S.A., Promenade-Noire 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032/724 03 33.

A louer à Fleurier
3 PIÈCES
Cuisine agencée, bain/WC
Fr. 670.- charges comprises

A louer à Cormondreche
STUDIO
Douche/WC, cuisine agencée
Fr. 520.- charges comprises

A louer à Neuchâtel
Rue du Rocher:
APPARTEMENT 1 PIÈCE
Fr. 610.- charges comprises

La Chaux-de-Fonds
à louer, centre ville,
av. Léopold-Robert 19,
à 10 minutes de la gare,
transports publics et commerces à deux pas
**Local commercial/
bureaux 40 de 470 m²**
2^e étage, bruts ou aménagés, places de parc à disposition.
Libre tout de suite ou à convenir.
Loyer à discuter.
Contact:
M^{me} J. Pasquier, 021 324 7530
oscar Deber
NEUE WARENHAUS AG

BÔLE
Sous-le-Pré 18
3 1/2 PIÈCES
69 m², balcon 6 m², entièrement remis à neuf, tout confort, ensoleillé, rez-de-chaussée, cuisine avec lave-vaisselle. Proximité immédiate gare Colombier.
Fr. 1120.- + Fr. 130.- dès le 1^{er} décembre.
Place de parc à Fr. 50.-, garage Fr. 120.-
021/323 53 43

À LOUER
Quartier Beauregard
Appartement
de 3 pièces, entièrement rénové. Cuisine agencée, cave + galetas. Balcon avec vue sur les Alpes et le lac. 3^e étage est.
Libre le 1^{er} février 2001.
Loyer: Fr. 1050.- + Fr. 150.- de charges.
Tél. heures de bureau (032) 730 31 35.

A louer à Saint-Aubin
Proche des transports publics
Spacieux 4 pièces
Cuisine agencée, balcon, W.C. séparé
Loyers subventionnés
Possibilité de louer une place de parc ou garage.
Fidimmobil S.A.
Tél. 032/729 00 62

• Ruelle W.-Mayor 2
• 2000 Neuchâtel
• Tél. 032/727 36 05
A louer à
FLEURIER

A louer à
CORMONDRECHE
STUDIO
Douche/WC, cuisine agencée
Fr. 520.- charges comprises

A louer à
NEUCHÂTEL
Rue du Rocher:
APPARTEMENT 1 PIÈCE
Fr. 610.- charges comprises

À LOUER
A Neuchâtel
Rue Vauseyon 23
**Appartement
de 3 1/2 pièces
en duplex,**
cuisine agencée,
W.C. séparé, libre
dès le 1^{er} janvier 2001
ou à convenir.
Loyer: Fr. 1050.-
+ Fr. 100.- de charges.
Tél.: (032) 737 73 77

SERIMO
SERVICE IMMOBILIER SA
A louer Sous-les-Vignes 2 à St-Blaise
Appartement 3 pièces
♦ environ 65 m²
♦ balcon
Loyer Fr. 940.- ch. comprises
Appartement 4 pièces
♦ environ 73 m²
♦ balcon
Loyer Fr. 1'020.-
charges comprises
Libre dès le 1^{er} février 2001
Laupenstrasse 35
case postale 7863, 3001 Berne
Tél. 031 387 40 40
Fax 031 387 40 50
bern@serimo.ch
<http://www.serimo.ch>

A louer à Cudrefin
Appartement 3 1/2 pièces
Vue sur le lac, ascenseur
Fr. 1000.- charges comprises.
Jolivan S.A. 026/675 12 66

Ventilation
CLIMAX

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA
Convierait particulièrement à une entreprise
A louer à Boudry, Ph.-Suchard 36, pour date à convenir
**Grand studio
meublé et équipé**
Demandez M. Renaud
Tél. 032 / 729 00 60
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

CASTEL REGIE
A louer à Hauterive
Chemin des Jardilletts 30
**BUREAU AU REZ D'ENVIRON
60 m² AVEC VITRINE**
Loyer Fr. 570.- + charges
Libre de suite
Possibilité de louer des places de parc
TÉL. 032/730 42 11

jouval A louer
Centre ville de Neuchâtel
Pour le 1^{er} janvier 2001
Appartement 4 pièces
Fr. 1290.- + charges
Régie immobilière
Raffinerie | 2004 Neuchâtel Tél. (032)723 08 86

FIDIMMOBIL
A louer, tout de suite, à CRESSIER, Neuchâtel 15
2 pièces
Cuisine agencée
Salle de bain.
Fr. 790.- + charges
Contact: Mlle Anker
032/729 09 59
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL

CASTEL REGIE
A louer à Neuchâtel au centre ville
Rue des Chavannes 15
**2 PIÈCES
MANSARDÉES**
Cachet particulier
Cuisine agencée
Loyer Fr. 690.- + ch.
Libre dès le 1.4.2001
TÉL. 032/730 42 11

CLIMAX
CHAUFFAGE VENTILATON SANITAIRE
Nagel & Rossel SA
Verger-Rond 7a
2005 Neuchâtel
tél. 032/723 08 08

Deux fois le Père Noël!

Othmann et les autres

On approche des Fêtes de fin d'année, et le Père Noël doit se multiplier pour répondre à toutes les sollicitations. On se demande même s'ils ne sont pas plusieurs! Samedi, avant le match entre Val-de-Ruz et Köniz, il a ainsi offert un petit sachet surprise à tous les joueurs et à quelques chanceux dans le public. Le passeur bernois Harris Othmann a aussitôt redistribué son cadeau à une jeune demoiselle, toute heureuse d'avoir choisi une si bonne place dans la tribune! Un geste sympa. Les autres remplaçants de la ville fédérale, eux, ont passé l'essentiel de la première manche à décortiquer les cacahuètes et les noix, peler les mandarines et débiter les chocolats.

Diététiquement parlant, il y a encore quelques progrès à faire...

Merci de la visite!

Avant le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de Suisse - avant même que Val-de-Ruz se qualifie aux dépens de Wil... - André Gaberel hésitait entre deux sortes de hasard: «Ce serait génial de recevoir une grosse peinture de LNA à La Fontenelle le 17 décembre. Mais j'aimerais également tirer une première ligue pour avoir une bonne chance de passer un tour supplémentaire!»

Avec Andwil-Arnegg, actuel troisième du groupe E de première ligue (dix points en sept matches, 17 sets gagnés pour neuf perdus), le président vaudruzien a lui aussi reçu la visite du Père Noël!

La fenêtre!

La Fontenelle avait samedi des allures de glacière. «Il fait froid dans c'te boîte, c'est pas possible!» s'est exclamé une spectatrice en descendant s'asseoir au bas de la tribune. Tout est rentré dans l'ordre à la fin du deuxième set. «Tu peux remonter, ils ont fermé les fenêtres!» lui a alors crié un ami. Fallait juste y penser...

PTU

En coulisses Quand le sauna prend le dessus sur la sono

La sono en sourdine

Un des spectateurs du championnat de Suisse en LNA à la piscine du Nid-du-Crô semblait au courant de l'intensité des encouragements des supporters. «Des experts sont venus une fois mesurer les cris, racontait-il à sa voisine. Avec l'eau, le bois et le verre, ça peut monter jusqu'à 120 décibels. D'ailleurs, je suis sûr que tu n'entends pas la sono.» Il est vrai que toute bonne nageuse ou tout bon nageur sait siffler entre ses doigts pour donner le rythme à ceux de son équipe. Un vacarme du tonnerre!

Le sauna à l'honneur

Dans la piscine, les nageurs étaient dans leur élément, surtout du côté du Red Fish. Pour les spectateurs, pas question de trop bouger. Forte chaleur et humidité pesante rappelaient un climat tropical. Un véritable sauna. Il y avait même un homme qui s'était mis torse nu. Là où il y a du plaisir, il n'y a pas de gêne!

Le bonheur du petit

Une bouée jaune avec un genre de siège comme pour les bébés au moment de passer à table, il n'y a pas d'âge pour barboter. Un petit chérubin d'un an à peine se faisait balader dans le bassin annexe par son papa. Un futur champion?

La solution du petit

«On va dans une autre piscine?» La question d'un petit garçon à son papa qui vient de constater que les installations au Nid-du-Crô sont occupées par les championnats de Suisse. Dur constat un dimanche matin à 10 h. Le père était plus abattu que son fils.

«Auf die Plätze!»

La formule des départs était toujours la même: «Auf die Plätze!» Une spectatrice s'interrogeait sur l'absence d'un «A vos marques!». N'est-on pas en pays neuchâtelois? Pourtant, aucun nageur n'a oublié de partir. Ou quand le sport abolit les barrières de la langue!

«A vos marques!»

Au départ, il y a «à vos marques!» et il y a aussi les marques qui servent de points de repère. Pour une concurrente, il s'agit de mettre l'index et le majeur droits sur le plot de départ, tandis que l'index et le majeur gauches appuient sur la cheville gauche. Un jeune homme a étiré vers le haut l'un après l'autre ses dix orteils. Superstition quand tu nous tiens!

Drôle de secte

Dites-moi Grand Maître, quelle est cette drôle de secte? Le gourou a un chrono dans les mains et de temps en temps il lâche des cris à intervalles réguliers. Tout de suite, son groupe l'imité. Puis il montre une directions avec ses bras et il est à nouveau imité. Certains prennent leur pull et l'agitent dans tous les sens. A chaque fois que leur nageur sort la tête de l'eau... C'est ce qui s'appelle faire corps avec son protégé!

Emely et Gege

Au Red Fish, les maillots du club ont l'amplitude de maillots de hockey. Géraldine Fallet a trouvé son diminutif et c'est un «Gege» qui est inscrit dans son dos. Pour Emelie Germanier, il s'agit d'un «Emely».



Les pirates de La Chaux-de-Fonds: des trésors d'imagination pour mettre de l'ambiance. photo Galley.

Le coach américain Chris Morgan y est sûrement pour quelque chose. Du reste, les nageurs du Red Fish sont de plus en plus bilingues (anglais-français). C'est vrai qu'en lisant le nom du club...

était coiffé d'un bandana, façon corsaire. Le rire reprenait toujours le dessus et à l'issue de la compétition, le corsaire est passé au jus tout habillé!

C'est encore loin?

Le 1500 m en natation, c'est fatigant et... pas très passionnant à suivre. 60 fois la traversée d'un bassin de 25 m. Après un moment, il est presque difficile de savoir qui précède qui. Heureusement qu'il y a un tableau d'affichage

qui indique les rangs. Heureusement aussi qu'un camarade de club lui montre des pancartes afin de lui indiquer les longueurs de bassin qu'il reste à parcourir. Les juges donnent même un coup de sifflet pour indiquer le dernier aller-retour. Le responsable des juges a même amené des barres de céréales aux siens durant un 1500 m. C'est encore loin grand stroumpf?

TTR

LES OFFRES EN OR

Du 1^{er} décembre 2000 au 28 février 2001



"Offre options et accessoires" de Fr. 1'500.-
XSARA PICASSO
dès Fr. 23'990.- net
(1.6i X, 95ch)

jusqu'à Fr. 3'000.-
offerts sur options et accessoires

Financement par CITROËN FINANCE

www.citroen.ch

12

GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS



SAXO dès Fr. 12'990.- net
(1.1i X, 3 portes, 60ch) "Offre options et accessoires" de Fr. 1'500.-
sauf véhicules à prix nets



BERLINGO dès Fr. 18'980.-
(familiale 1.4i, 75ch) "Offre options et accessoires" de Fr. 1'500.-



XANTIA dès Fr. 29'400.-
(1.8i 16v SX, 112ch) "Offre options et accessoires" de Fr. 3'000.-

Valable pour tous véhicules neufs cités, achetés avant le 28 février 2001. Offre Xsara Picasso non cumulable avec d'autres actions. Photos non contractuelles. TVA 7.5% incl., 7.6% dès 2001.

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS. CITROËN

En coulisses Un tournevis qui risque de coûter cher...

Valable!

Malgré de véhémentes protestations, l'arbitre principal a validé le cinquième but bernois, synonyme de coup d'arrêt définitif pour le HCC samedi soir. «Cela peut paraître invraisemblable, mais Weber n'était pas dans la zone réservée au gardien. M. Bertolotti a donc eu raison d'accorder cette réussite.» La personne qui s'exprime ainsi ne peut pas être taxée de chauvinisme exagéré, puisqu'il s'agit du speaker officiel des Mélézes, qui a visionné la vidéo à trois reprises pour être sûr qu'il n'était pas pris d'hallucinations soudaines. «Berger et Nideröst, eux non plus, ne le croyaient pas, ajoutait-il. Mais après avoir vu la vidéo, ils ont bien dû se rendre compte...»

But valable, point final!

Le HCC à l'amende

Point final en ce qui concerne la validité de cette réussite, mais l'affaire aura des suites, c'est certain. En effet, le jeu a été interrompu durant de longues minutes. Il a fallu refaire la glace, recouverte d'un nombre incroyable d'objets divers... dont un tournevis! Il est vrai qu'il est toujours utile d'avoir ce genre d'article sur soi. Et avec tout ce qu'on voit, en plus! Lancé par un énergumène, cet outil a atterri sur le casque d'un Ber-

nois, qui s'est empressé de jouer les petits rapporteurs auprès de M. Bertolotti. Dont le rapport mentionnera bien sûr l'incident. Le HCC sera donc mis à l'amende.

Mais quand on a les moyens...

Coup fourré

C'est donc le Bernois Ziegler qui a été désigné meilleur joueur de son équipe. Ziegler, tiens, il a joué? Boutade! Toujours est-il que ce choix a étonné passablement de journalistes. Doublement étonnant, quand on sait aussi que ce sont les gens de presse qui sont chargés de la délicate mis-

sion d'élire les deux meilleurs joueurs de la rencontre. Là où d'aucuns auraient bien vu un dénommé Boris Leimgruber, d'autres ont penché en faveur de Ziegler. Après une mini-enquête, il semble que les journalistes bernois - en nombre voulu sanctionner le lauréat d'un soir, auteur d'un auto-goal sur le troisième but du HCC attribué à Nideröst.

Très surpris au moment de toucher son prix, Ziegler appréciera certainement l'anecdote.

Quolibets

«JCW dehors». «Sponsors, réagissez s.v.p.». «Où

sont passés les renforts». «Ce devrait être un honneur de porter ce maillot». Il y avait de la fronde dans l'air dans les gradins des Mélézes. Avec ces quolibets, des membres du Fans-Club ont nettement manifesté leur mécontentement envers la politique du club et le rendement intermittent de certains joueurs. A-t-on affaire à des visionnaires et, si c'est le cas, seront-ils entendus?

Seul l'avenir nous le dira.

Une sono en ordre

C'est vrai. Souvent, les années précédentes, nous avons dénoncé la médiocre

qualité de la sono des Mélézes. Et alors que pour cette saison, le nécessaire a été fait afin que les spectateurs bénéficient enfin d'un confort auditif, rien, pas une ligne dans le journal. Décidément, ces journalistes... Du coup, à l'aide d'un porte-voix, on peut scander que la sono du chapiteau chaud-fonnier est au point. Ça a certes coûté 75.000 francs à la ville, mais elle est au point.

Qu'on se le dise!

Miller se distingue

Question: quand Kevin Miller purgera-t-il ses huit matches de suspension? Autre question, plus pernicieuse: les purgera-t-il un jour? Le cas de l'Américain de Davos fait l'objet d'un recours et la Ligue - ses diverses instances - sont proprement en train de se mélanger les patins. Et puis, au fait, ce Miller n'est pas une brute comme beaucoup le prétendent. Dimanche dans les Grisons, il a asséné un violent coup de canne au visage de Vacheron qui n'a dû qu'à sa protection de ne pas être gravement blessé aux yeux. Résultat des courses: ce gentil garçon qu'est Miller a écopé de deux petites minutes de pénalités, alors que le Chaux-de-Fonnier est resté groggy durant un long moment.

Comprenez qui pourra.

GST

Solidarité romande

Respect!

Les programmes édités à l'occasion des matches sont toujours intéressants à parcourir et celui de Lausanne - Neuchâtel Xamax n'échappait pas à la règle. Après avoir souligné le caractère historique du rendez-vous de jeudi prochain face à Nantes - après la défaite 3-4 concédée à l'aller, les Vaudois peuvent parfaitement entrevoir une qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA - les dirigeants lausannois ont rappelé dans leur fascicule que solidarité n'est pas toujours un vain mot en Romandie. «Notre adversaire de ce soir, malgré un environnement économique que chacun connaît, a accompli un parcours sportif qui mérite le respect. Nous formons tous nos vœux pour que la politique sportive qui lui a été imposée soit récompensée au printemps prochain.»

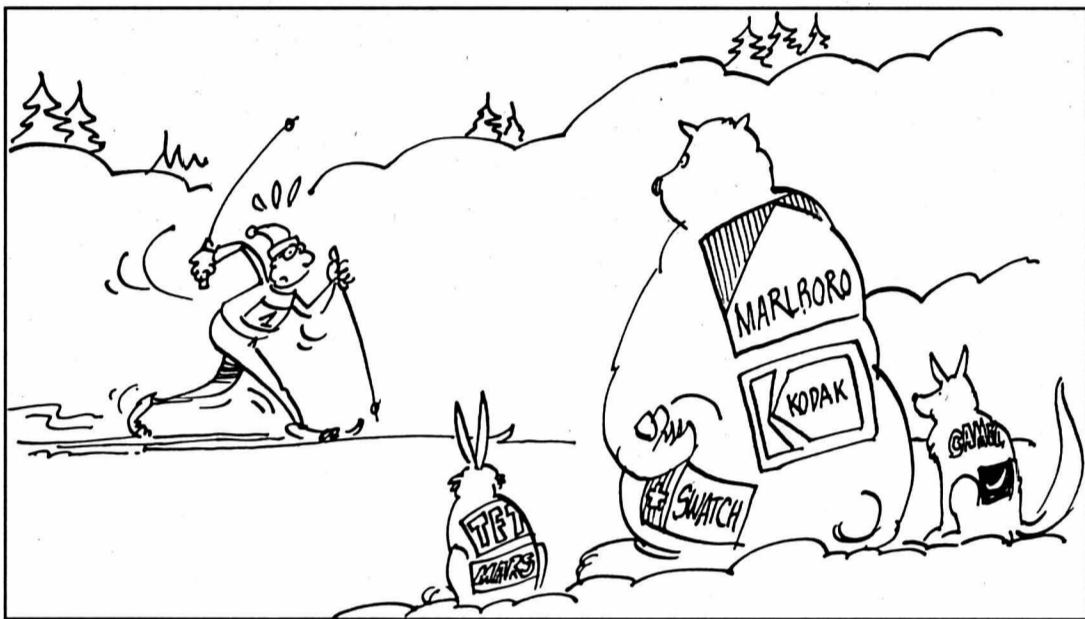
Y'a pas à dire, y'en a qui savent vivre. Respect!

Comme chez nous!

Si la foule des grands soirs est attendue jeudi à la Pontaise - «Quelque 10.000 places, invités compris, ont été vendues, ce qui revient à dire qu'il en reste 5700» soulignait samedi un responsable lausannois -, la venue de Neuchâtel Xamax n'a pas suscité de débordements aux caisses. Les préposés au comptage y sont même allés de bon cœur en annonçant 2350 spectateurs. «Ils savent bien compter ici. En fait, ils sont comme chez nous» a réagi un proche de Neuchâtel Xamax.

C'est connu, les bons comptes font les bons amis...

JFB



L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

903009

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 032 / 723 53 99. Adresse E-mail: diffusion@lexpress.ch

N° abonné:

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: _____
Prénom: _____
*Téléphone: / *Prof. ou Natel: /
Rue: _____ No: _____
No postal: _____ Localité: _____
Date: _____ Signature: _____

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: _____
Prénom: _____
*Téléphone: / *Prof. ou Natel: /
c/o: _____
Rue: _____ No: _____
No postal: _____ Localité: _____

Valable dès: _____ Reprise de la distribution au domicile le: _____

*A l'usage exclusif du service de diffusion. (fichier non divulgué à des tiers)

AVIS IMPORTANT: Pour éviter les confusions, les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service de diffusion. Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.

Pour tout changement temporaire effectué il est perçu une taxe de Fr. 3.-. Les frais de port pour des envois à l'étranger sont facturés en plus.

L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit.

L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Espace réservé à L'EXPRESS

Code	Sept.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

A découper et à conserver

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

A louer à Boudry
Ph-Suchard 36
pour date
à convenir
grand studio
Fr. 490.- + charges
Tél. 032/729 00 61

FENIN 2½ pièces, terrasse + jardin,
cuisine agencée (lave-vaisselle),
env. 70 m² dans maison individuelle.
Date à convenir.
Tél. (079) 258 01 72. 011-701191

A.G.C. SA • Tél. 032/727 71 00

A louer
Corcelles, rue des Cent-Pas
Places de parc

Libres tout de suite.
Fr. 50.-. 028-285185

A.G.C. SA • Tél. 032/727 71 00

A louer
Neuchâtel, rue de l'Evole

Locaux d'environ 40 m²

avec W.-C.
Pour bureau ou artisanat.
Fr. 500.- charges comprises.
Dès le 1^{er} janvier 2001. 028-285183

A LOUER
Au centre ville de Neuchâtel
Libres dès le 01.01.2001

Bureaux de 2 pièces avec cachet

Idéal pour profession libérale.
Loyer: Fr. 1000.- + charges.

AZIMUT S.A. Membre SVIT/USFI
Tél. (032) 731 51 09 028-284547

A louer à NEUCHÂTEL
Rue des Draïzes

Local commercial avec vitrine

85 m² / parking
Fr. 1100.- mens.
Tél. 032/732 99 40 028-285016



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES!



A louer à Saint-Blaise
au centre
pour le 1^{er} janvier

2½ pièces

avec cachet,
magnifiquement rénové,
cheminée, balcon,
Fr. 990.- charges comprises.

Tél. 032 753 56 31
de 19 h à 20 h 028-285803

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière
et Commerciale SA

À LOUER À MARIN ENTREPÔT
d'une surface d'environ
700 m², d'un seul tenant.
Accès avec rampe.
Hauteur utile 2,70 m.
Prix de location:
Fr. 50.- le m² l'an.

Demander M. Renaud
Tél. 032 / 729 00 60
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

A.G.C. SA • Tél. 032/727 71 00

A louer
Chézard-Saint-Martin,
Grand-Rue

2 pièces

Cuisine, salle de bains/W.-C.
Cave.
Fr. 775.- charges comprises.
Dès le 1^{er} janvier 2001. 028-285180

jouval A louer

À NEUCHÂTEL
Rue du Roc
pout date à convenir
Appartement 2 pièces en cours de rénovation
Cuisine agencée
Fr. 690.- + charges 028-285228

Régie immobilière

Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. (032)723 08 86

NEUCHÂTEL

AGAPA. Association des Groupes d'Accompagnement Post-Avortement: rencontres personnelles, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

ALCOOLISME. Service médico-social: 889 62 10. Alcoolistes anonymes: 725 96 11. SOS Alcoolisme: 730 40 30. Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques: 914 15 35.

ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes: 724 68 88.

APEN - ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL. CP 125, 2001 Neuchâtel, tél 724 19 87.

ASLOCA - NEUCHÂTEL. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.

ASSOCIATION ALZHEIMER. Lu-ve, 14-16h30, 725 24 89.

ASSOCIATION BOULIMIE ANOREXIE (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence le mercredi 9-12h. Groupe d'écoute chaque premier samedi du mois dès 14h.

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE SERVICES BÉNÉVOLES (rue des Brévards 1a), tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: **orientation, information, formation** dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

ASSOCIATION SUISSE DE LA MALADIE DE PARKINSON (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinfony: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

AVIVO. Association de défense et de détente des retraités et préretraités, Seyon 2 (immeuble Payot), case postale 134, tél. répondeur 725 78 60. Permanence hebdomadaire: mardi de 9h à 11h, consultation sociale.

BABY HELP. Garde d'enfants malades à domicile: 725 42 10.

CANCER. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

CANCER DU SEIN. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

CARITAS. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

CENTRE DE CONSULTATION LAVI. Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtalès 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

CENTRE SPÉCIALISÉ POUR HANDICAPÉS DE LA VUE. Service social et réadaptation sociale, Pesieux, 731 46 56.

CENTRE D'ORTHOPHONIE. Rue de la Serre 11. Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre répond à vos questions du lu au ve 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires) au 717 78 20.

CENTRE DE SANTÉ. Neuchâtel, Pesieux et Corcelles. Aide familiale, soins infirmiers: 722 13 13. Stomatologie et incontinence: 722 13 13.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Parcs 11, consultations sociales juridiques, conjugales, etc, lu-ve, 725 11 55.

CHAMBRE IMMOBILIÈRE NEUCHÂTELOISE. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

CHÔMEURS. Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois. Bureau social et permanences d'accueil, passage Max-Meuron 6, 725 99 89 (matin). Permanence accueil: ma/me 8h15-10h30.

CONSULTATIONS CONJUGALES. Rue Pourtalès 1, tél. 919 75 19.

CONSULTATIONS JURIDIQUES. Ordre des avocats, Beaux-Arts 11, me 16-19h, sans rendez-vous.

CONSULTATIONS JURIDIQUES. Marna Müller-Bessi, av. de la Gare 39, 725 05 73, vendredi après-midi entre 14h et 18h30. Permanence téléphonique, lundi matin entre 8h et 12h.

LA COURTE ÉCHELLE. Lieu d'accueil enfants-parents, place des Halles, 5. Lu/ma/je 14h30-17h30, 724 45 15.

CROIX-ROUGE. Garde de malades à domicile: 721 28 05, ergothérapie ambulatoire: 724 73 33, garde d'enfants (uniquement malades) à domicile: 725 11 44, consultations pour nourrissons: Centre de puériculture, hôpital Pourtalès 727 11 11.

DIABÈTE. Information diabète: passage Max-Meuron 6, 724 68 01, sur rendez-vous.

DISPENSARE DES RUES. Services offerts aux plus défavorisés: soins médicaux, infirmiers et paramédicaux; douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22, lu 14-18h, me 15-19h, tél 721 10 25.

DROP-IN. TOXICOMANIE/DROGUE: Centre d'information, de prévention et de traitement, également aide et conseil aux parents et aux proches: Fausses-Brayes 5, lu-ve

8h30-12h/14h30-19h, 724 60 10, fax 729 98 58.

L'ÉCLUSIER. Foyer de jour pour personnes âgées et/ou handicapées, Seyon 38, lu-ve 725 00 50.

FEMMES INFORMATION ET CONSULTATIONS JURIDIQUES. Permanence du Centre de liaison, Fbg de l'Hôpital 1, je 14-16h, 724 40 55.

FRC - CONSEIL. Fédération romande des consommateurs, Fbg de l'Hôpital 1, ma 14-17h, 724 40 55.

INFORMATION ALLAITEMENT. 753 53 95 et 757 20 26.

INFORMATIONS SOCIALES. 0848 804 124. Lu-ve 14-18h.

INVALIDES. Association suisse des invalides, passage Max-Meuron 6, permanence me 13h30-17h30, 724 12 34.

JEUNES HANDICAPÉS. Service de dépannage, lu/ma 931 41 31, me/ve 835 14 55, je 926 85 60 (9-11h).

LA MARGELLE. Au Volontariat rue de l'ancien Hôtel-de-Ville 7, lieu d'écoute pour tous. De 9h à 10h30, 724 68 00. Denis Perret, responsable, pasteur de l'Église réformée 853 29 36 (le soir).

LIGUE NEUCHÂTELOISE CONTRE LE RHUMATISME. Rue de la Maladière 35: tous renseignements, lu-ve 8-12h/14-17h, tél 722 59 60, fax 722 59 70.

MAMANS DE JOUR. Permanence téléphonique 724 36 71. Lu-je 8h30-11h, ma 15h-18h.

MÉDIATION FAMILIALE. Av. de la Gare 39, 725 05 66. Permanence téléphonique, ma/je après-midi entre 12h30 et 18h30.

MOUVEMENT DES AÎNÉS. Rue de l'Hôpital 19, 8-11h30, 721 44 44.

MOUVEMENT DE LA CONDITION PATERNELLE. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.

PARENTS INFORMATION. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 725 56 46 ou 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

PISCINES DU NID-DU-CRÔ. Intérieur: lu-ve 8-22h; sa 8-21h; di 9h-22h.

PLANNING FAMILIAL. Consultations et informations, fbg de l'Hôpital 27, lu/ma/je 14-18h, me 13-19h, ou sur rendez-vous, 717 74 35.

PRO INFIRMIS. Au service des personnes handicapées: Maladière 35, lu-ve 8-12h/14-17h, tél 722 59 60, fax 722 59 70.

PRO SENECTUTE. Au service des personnes âgées. Service social, activités sportives, service animation, vacances, repas à domicile, Côte 48a, 724 56 56.

RATEAU-IVRE. Bistro-ados, destiné aux adolescents de 12 à 18 ans: rue du Râteau, ma-ve 15h30-18h30, tél 725 26 65 ou 724 60 10.

RECIF. Lieu de rencontres et d'échanges interculturels pour femmes réfugiées, immigrées et suisses (rue Coquemène 1, 730 33 50). Ma-je 14-17h. Cours de français et de couture.

SAGES-FEMMES À DOMICILE. Permanence téléphonique pour tout le canton, tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

SANTÉ AU TRAVAIL. Ligne d'information au service des travailleurs de Suisse romande, IST, Lausanne, (021) 314 74 39.

SCLÉROSE EN PLAQUES. SOCIÉTÉ SUISSE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

SERVICE DES MINEURS ET DES TUTELLES. 889 66 40.

SIDA. Groupe Sida, Pesieux: Grand-Rue 18, 737 73 37. Tests anonymes: Groupe Sida Neuchâtel, Sophie-Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél 967 20 91.

SOS FUTURES MAMANS. 842 62 52.

SOS RACISME. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Ecoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

TOURISME NEUCHÂTELOIS. Hôtel des Postes, bureau de renseignements: lu-ve 9-12h/13h30-17h30, sa 9-12h, 889 68 90.

TROUBLES PSYCHIQUES. Centre psycho-social: 724 30 02.

VOLONTARIAT EN VILLE DE NEUCHÂTEL - Entraide bénévole, ruelle Fleury, 22. Permanences téléphoniques lu-ve 9-10h30, 724 68 00.

DISTRICT DE BOUDRY

ACCUEIL ET PLACEMENT D'ANIMAUX. Colombier (Cottendant) refuge de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux, 841 38 31 ou 861 46 35, et de la Société protectrice des animaux de Neuchâtel, 841 44 29 ou 753 45 38.

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. La Béroche, Bevaix, (CESAR): soins 835 16 67, aide 836 26 60. Basse-

Areuse: 841 14 24.

ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ASSOCIATION LECTURE ET COMPAGNIE. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

DÉCHETTERIE. Boudry, sous le viaduc N5, lu 7h - sa 17h (24h/24h). Bevaix, Centre Fontanallaz, 6-20h (jours ouvrables). Cortaillod, chemin de la Roussette, Cort'Agora et hangar des TP, 7-20h (jours ouvrables). Saint-Aubin, Step du Raforum, lu-ve 7h30-12h/13h30-20h, sa 7h30-18h.

MAMANS DE JOUR. Boudry, 842 38 39.

SERVICE DE TRANSPORTS BÉNÉVOLES. Colombier et Bôle, 841 16 09 (répondeur).

ENTRE-DEUX-LACS AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. 753 09 09.

CENTRE DE RENCONTRES. Marin-Épagnier, Espace-Perrier, salle Épagnier, me 20h15.

MAISON DES JEUNES. Marin-Épagnier, 14-23h.

PISCINE D'HAUTERIVE. Centre sportif. Mixte 3me âge: 12h30-14h. Public: 14-22h. Sauna-solarium: 12h30-14h dames 3me âge, 14-17h dames, 17-19h messieurs, 19-22h mixte.

SERVICE BÉNÉVOLE DE L'ENTRE-DEUX-LACS. 753 23 05. Cornaux, 757 23 44 (heures de repas). Marin-Épagnier 753 13 62 (8h30 à 10h).

VAL-DE-RUZ

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. Lu-ve 10-12h/15h30-17h, 853 15 31.

COURS DE SAUVETEURS. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 16 32 (centre).

INFIRMIÈRES INDÉPENDANTES À DOMICILE. 079 417 33 41

INFORMATION ALLAITEMENT. 853 44 15.

MAMANS DE JOUR. 853 31 79.

OFFICE DU TOURISME. Bureau de l'Association région Val-de-Ruz, Épervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tél. 853 43 34, fax 853 64 40.

PROTECTION DES ANIMAUX. 853 11 65.

LA CHAUX-DE-FONDS

ALCOOLISME. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcoolistes anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 914 15 35 (24h/24h).

ALLÔ CANCER. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

AMICALE DES MALENTENDANTS ET DEVENUS SOURDS. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

ASPEDAH. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.

ASSOCIATION SESAME. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05.

ASSOCIATION SUISSE DES INVALIDES. Section La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 968 00 33. Lu-je 14-18h et ve 8-12h.

ASSOCIATION LA TROTINETTE. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17h, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 25 60.

AUTORITÉ DE CONCILIATION EN MATIÈRE DE SANTÉ. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

AVIVO. 968 68 03 ou 913 50 85.

BOULIMIE ET ANOREXIE. 926 77 66.

CENTRE DE CONSULTATION LAVI. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemant 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 928 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Ha-

billerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Boutique du Soleil, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

CENTRE DE LOISIRS. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.

CHÔMEURS. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.

CLUB DES LOISIRS. Pour personnes du 3me âge, 968 23 02.

CONFÉDÉRATION ROMANDE DU TRAVAIL. Léopold-Robert 83, permanence syndicale, lu 19-20h, 039 913 30 50.

CONSULTATIONS CONJUGALES. Rue du Collège 9, tél. 968 28 65.

CONSULTATIONS JURIDIQUES. Serre 62, je 16-19h.

CRÈCHES. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Kid Club Béat, Chapeau-Rablé 50, 926 84 69. Nurseirie Petits Nounours, Jardinière 91, 913 77 37.

CROIX-ROUGE. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Garde d'enfants malades à domicile, 079/417 63 23, 7h-17h. Vestiaire, Paix 73, me 14-18h30, je 14-18h.

ÉCOLE DES PARENTS. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie du mardi: 968 96 34; du vendredi: 926 72 12 ou 926 41 13.

ENTRAÎNEMENT-CHÔMAGE-SERVICES. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-restaurant tous les lundis 14h-17h30. Repas tous les mardis à 12h. S'inscrire 24 heures à l'avance. Tél. 913 18 19.

FRC-CONSEIL. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

GROUPE INTERVENTIONS INFIRMIERS GII. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 968 96 84.

GROUPE DE MAINTENANCE CARDIO-VASCULAIRE. Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 65 13 ou 926 06 68.

GROUPE RÉGIONAL DE LA SP - LA CHAUX-DE-FONDS. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

HABITS DU CŒUR. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

INFORMATION ALLAITEMENT. 913 78 04 ou 968 46 92.

INFORMATION DIABÈTE. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

MAMANS DE JOUR. Marché 4, lu/ma/je 9-11h30, 968 27 48.

MCJPN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

L'ORTIE. Espace de vie et d'échange autour de la santé. Puits 1, 968 40 43. Permanence le jeudi de 14h à 18h.

PARENTS ANONYMES. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.

PARENTS INFORMATION. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

PERMANENCES DE CONSULTATION ET INFORMATION. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

PISCINE DES ARÈTES. Lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me 10-21h, ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

PLANNING FAMILIAL. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

PRO INFIRMIS. Marché 4, lu-ve, 968 83 28.

PRO SENECTUTE. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

SAGES-FEMMES À DOMICILE. Permanence téléphonique pour tout le canton, tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

SAMARITAINS. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

SEREI. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44.

SERVICE D'AIDE FAMILIALE. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ABUS SEXUELS (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, 926 48 78, ou 968 57

Coffe «Il faut arrêter de regarder le prix quand on achète de la nourriture!»

Pourfendeur infatigable de la malbouffe, le truculent Jean-Pierre Coffe est connu pour ses coups de gueule médiatiques. Mais le chroniqueur sait aussi cultiver son jardin, comme en témoignent plusieurs ouvrages. Dernier en date: «Le verger gourmand». Interview.

■ **VERGER GOURMAND.** «Quand j'en parlais il y a trois ou quatre ans, on me disait que c'était un truc de riche que d'avoir un potager. C'est faux, en témoigne le développement des jardins ouvriers, dans les années 1900. C'est un truc de gens conscients. Après le légume, le cheminement normal c'est d'aller vers le fruit. Le fruit c'est du plaisir immédiat. Et c'est préserver le patrimoine du terroir; un mot qui n'est pas bidon quand on parle de fruits. Les variétés doivent être en adéquation avec le terroir, il faut redonner une identité variétale aux régions».

■ **VACHE FOLLE.** «Nul n'est prophète en son pays: en 1996, j'avais fait paraître un livre sur la vache folle, dans lequel je prédisais pratiquement



Coffe, un ardent défenseur des bons produits. photo sp

tout ce qui est arrivé, et qui demandait instamment aux instances gouvernementales

d'arrêter les farines criminelles animales. Rien n'a été fait. Je m'étonne que l'Europe

n'ait pas saisi l'occasion de prendre des décisions communes. Je m'étonne que les décisions qui sont prises le soient avec aussi peu de responsabilité: on dit d'arrêter les farines animales pour la volaille, les poissons, les porcs, mais pourquoi ne supprime-t-on pas les antibiotiques? Eux aussi ont une influence directe sur la santé du consommateur. On cherche à prendre son pied en mangeant un morceau de poulet, et en même temps on nous immunise! Or c'est le rôle du médecin, pas du volailler!»

■ **COUPS DE GUEULE.** «Contrairement à José Bové, je n'ai pas de combat syndical à mener. Et si je devais mener un combat violent, je n'irais pas m'attaquer à des gens de mon propre pays; faire sauter des McDo, c'est s'attaquer sans aucune réflexion à des propriétaires d'enseignes français, qui paient des impôts français, qui achètent des produits français. Le comportement de Bové me met dans l'obligation de défendre ce qui a été mon fonds de commerce et mon pire ennemi depuis 15 ans: un comble! La mondialisation, ce n'est pas McDonald's, ce sont, effectivement, les

Américains, quand ils veulent imposer une seule marque de banane au monde entier. Les saintes colères, j'en pousse contre tout ce qui se passe au quotidien, c'est ça mon truc. Où est Bové maintenant? Depuis deux mois, l'a-t-on entendu s'exprimer sur les farines animales?»

■ **À QUEL SAINT SE VOUER?** «Je crois à une plus grande sévérité dans les labels,

et je crois qu'il faudra essayer d'acheter bio. Je me demande s'il n'y a pas un vrai combat à mener pour que le consommateur comprenne que l'arrêt du productivisme passe par des produits plus chers. Il faut arrêter de ne regarder que l'étiquette du prix quand on achète de la nourriture! Quitte, peut-être, à aller une fois de moins aux sports d'hiver».

Propos recueillis par Dominique Bosshard

Le bonheur est dans le pré

«Ma définition du bonheur? Vivre dans un monde où nous serions en sécurité alimentaire et physique». Jean-Pierre Coffe en est proche, lui qui cultive ses légumes et son verger à Châteaudun, et achète son bœuf chez un boucher élevant lui-même ses bêtes au pré. Natif de Nancy, ce défenseur des produits goûteux et authentiques est tombé tout petit dans le potager de son grand-père jardinier. De sa grand-mère, cuisinière en maison bourgeoise, il tient l'art d'appréter les produits frais du jour. «Je n'ai aucun mérite à défendre

ce que je défends aujourd'hui, j'ai pris le relais comme si c'était naturel». Pupille de la nation - la guerre l'a privé de père -, Jean-Pierre Coffe évoque spontanément les deux ans passés en Suisse durant son enfance, à Montmelon, près de Saint-Ursanne. «Je me suis pris de passion pour les Fleury, propriétaires de la ferme». La Suisse soulève également son enthousiasme quand elle lui propose un vieux gruyère de trois ans d'âge. Du coup, il regrette «qu'en France, on fasse des saloperies comme l'emmenthal... / dbo

Consommation Un pied bien chaussé?



Les chaussures de jogging sont adaptées aux hommes, pas aux femmes.

photo a

Pas facile de trouver chaussure à son pied, surtout lorsqu'on apprécie le jogging et que l'on est une femme! Devenu à la mode, ce sport a stimulé les fabricants qui proposent désormais toutes sortes de modèles «high-tech», confortables et ménageant les zones sensibles.

Un test effectué en Allemagne et rapporté par la Fédération romande des consom-

mateurs démontre toutefois que si les chaussures des marques les plus courantes (Nike, Adidas, Reebok, Asics) sont jugées bonnes pour les hommes, les modèles pour femmes présentent en revanche des faiblesses. Pour limiter les coûts, les fabricants se contentent de mettre en vente pour les femmes des chaussures hommes dans des pointures plus petites. Le pied est donc moins bien tenu au niveau du talon et du métatars, la coupe de la chaussure étant trop large à ces endroits.

Un bon modèle doit remplir un certain nombre de fonctions. Sa semelle doit posséder des éléments amortissant les chocs, au niveau du talon et de la cheville; il doit aussi offrir une assise stable et empêcher que le bord du pied ne se relève vers l'extérieur. En cas de mauvaise tenue, le talon d'Achille est mis rudement à contribution. En tout cas, il est préférable de prendre le temps d'essayer les chaussures avant de les acheter, et s'assurer qu'elles conviendront à votre pied et au terrain sur lequel vous avez l'habitude de courir. **SAB**

A débattre La Suisse d'hier et d'aujourd'hui, vue par Muschg

Ce soir, le Centre culturel neuchâtelois reçoit à Neuchâtel l'une des figures les plus marquantes de la littérature allemande: Adolf Muschg. Parallèlement à ses activités de romancier, d'essayiste et de dramaturge, le Zurichois enseigne la littérature à l'École polytechnique fédérale de Zurich. Aujourd'hui, cet intellectuel engagé dans la vie politique suisse est considéré à l'égal d'un Frisch et d'un Dürrenmatt.

Devant le public neuchâtelois, Muschg sera invité à lire «De la nationalité à la bestialité», l'un de ses «Cinq discours d'un Suisse à sa nation qui n'en est pas une», essai paru en français en 1997 aux éditions Zoé. «La Suisse n'existe pas»: l'inscription qui figurait à l'entrée du pavillon suisse à l'Exposition universelle de Séville a fait couler beaucoup d'encre. C'est elle encore qui sert d'amorce aux discours de Muschg, aux yeux duquel la Suisse n'est pas une nation mais bien une confédération, autrement dit une libre union d'entités différentes. «Ce soir il sera question, je

pense, du fossé entre la Suisse romande et la Suisse allemande», commente laconiquement l'écrivain.

Plus largement, d'un pays et de son cheminement vers l'Europe, pays dont l'écrivain ne se borne pas à fustiger l'attitude durant la Seconde Guerre mondiale, ni à évaluer quelles furent alors ses responsabilités. «Ce dont nous avons fait commerce pour nous sauver,

écrit-il dans ses «Discours», c'est de leur vie (celle des juifs), puis de leur or, y compris l'or de leurs dents». Pourtant, analyse Muschg, la communauté internationale ne tient pas rigueur à la Suisse d'avoir collaboré avec Hitler, mais de n'avoir pas collaboré «à tout ce qui fut la suite nécessaire de Hitler». «Le manque d'estime que nous sentons chez autrui, et que nous

commençons de nous vouer à nous-mêmes, disparaîtra très probablement si nous sommes capables de voir que nous n'avons pas seulement quelque chose à réparer, quelque chose à refaire; mais bien quelque chose à faire, enfin». Au public d'en débattre avec lui. **DBO**

● Conférence, Neuchâtel, théâtre du Pommier, mar. 5 décembre, 20h30.



Adolf Muschg, une référence en Suisse. photo sp

Leiter aux cimaises

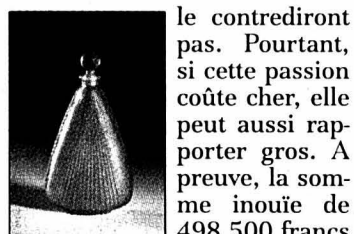
Ce même mardi, le CCN procédera au vernissage de l'exposition consacrée à Martial Leiter dans le hall du Pommier. De ce peintre et dessinateur neuchâtelois accueilli dans les colonnes des plus grands titres européens, le CCN a retenu quelques œuvres qui pimentent fort à propos les «Fragments d'Helvétie» dont il a fait sa thématique du mois de décembre. Observateur lucide, Leiter sait, d'un trait acéré - à l'encre de Chine -

brocarder nos petits travers et nos grandes lâchetés. Exerçant depuis toujours sa verve satirique, l'artiste est passé maître dans l'art de la manipulation du symbole iconographique et du cliché. A noter que, ce printemps, Leiter a accroché «ses» montagnes - grands formats en technique mixte - aux cimaises de la galerie 2016, à Hauterive. / sp-dbo

● Vernissage, mar. 5 déc., 19h30, en présence de l'artiste.

EN BREF

■ **COLLECTION.** En matière de parfums, il peut arriver que le contenant soit plus précieux que le contenu, et les collectionneurs de flacons ne le contrediront pas. Pourtant, si cette passion coûte cher, elle peut aussi rapporter gros. A preuve, la somme inouïe de 498.500 francs

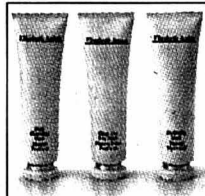


(estimation 15.000-25.000 fr) atteinte fin octobre à Genève, lors de la vente aux enchères d'Art et Fragrances, par un spécimen signé Lalique en verre incolore dépoli, piri-forme, dans un délicat drapé sous un bouchon sphérique. Un chef-d'œuvre pour un record du monde. / sog

■ **REGARD.** Après en avoir doté ses rouges à lèvres, Givenchy tend joliment son miroir au mascara. Il en fait un objet design aussi original et futuriste que son prédécesseur. Dès à présent, dans l'ovale réfléchissant où elle capte son regard, la femme est invitée à s'offrir celui-ci d'un cadre qui intensifie l'expression. En allongeant les cils, en les recourbant, en leur conférant du volume dans les tonalités classiques noir et brun ou, plus audacieuses, bleu nuit et pourpre. Crayons et eye-liners assortis. / sog



■ **PEAU.** Démaquiller, purifier et hydrater sont les mots clés du nouveau concept Elizabeth Arden présenté en tubes souples habillés de pastel, et en pot classique. A appliquer durant un petit quart d'heure, lissant, affinant le grain de la peau et gommant selon les effets recherchés, Hydrating, Deep Cleansing et Clear the Way Mask sont élaborés pour peaux normales, sèche et mixte. Enfin, trois soins pour peaux sèches - démaquillant, lotion et crème nourrissante - complètent la gamme tout en douceur et en efficacité. / sog



■ **MASCULIN.** Déposé dans les rayons comme un flocon de neige, dont il s'inspire pour élaborer sa philosophie, Bogner Snow for Men se signale par sa fraîcheur mentholée longue durée Frescolat, garante de sensations nouvelles. Aromatisé de genièvre alpin et de résine de galbanium, ce parfum givré accepte également une touche de mandarine légèrement acidulée. Et trouve son équilibre en se réchauffant de vétiver, de cèdre pimenté de poivre sur un fond de mousse, d'ambre et une note délicate de figuier exotique. / sog



■ **ÉCRITURE.** Un bec d'or gris 18 carats parachevant un corps en celluloid: telle se présente l'apparence extérieure du premier stylo-plume en édition limitée que signe Davidoff, deux ans après le lancement fort réussi de sa ligne d'instruments d'écriture. Réalisé en 500 exemplaires accompagnés d'un certificat, ce modèle extrêmement léger en raison de son matériau principal, est livré dans un étui cylindrique - comme les cigares - en bois noble de bubinga. Une matière douce à la main en chaude tonalité rouge-brun. / sog



■ **CLIN D'ŒIL.** Jamais à court d'idées lorsqu'il s'agit de trouver des fonds pour alimenter sa discipline favorite, le Puck Club du HCC a édité une série de timbres limitée à 110 blocs de huit vignettes à 90 centimes. Un joli pavé pour fêter philatéliquement les 25 ans de ce club très actif lequel, s'il n'ornera pas souvent le courrier en raison de sa rareté sur le marché, fera le bonheur de bien des collectionneurs et des sportifs engagés. Imprimé par Courvoisier SA, il s'obtient auprès du Puck Club, CP 1083, 2301 La Chaux-de-Fonds. / sog





Paraît chaque jour,
du lundi au samedi
Délai: l'avant-veille
de la parution à 12 h

Nous cherchons
pour travail fixe:

Plusieurs
**Employés/es
de commerce**

Bilingue Français-Allemand

L'anglais un plus.

Outils informatiques usuels.

Contactez rapidement
Nathalie Givord

028-285682

Job One

Job One SA, Placement
fixe et temporaire
Rue Saint-Maurice 10
2001 Neuchâtel
Tél. 032/722 30 30
Fax 032/722 30 31



La solidarité
sans
frontières.
CCP 10-1533-1



Les Communes de Hauterive, Saint-Blaise, Enges, Thielle-Wavre et Marin-Epagnier mettent au concours le poste d'

assistant(e) social(e)

pour gérer les dossiers de l'action sociale de ces communes.

Activité: poste à 50%.

Lieux de travail:

- en principe à Hauterive et Saint-Blaise, selon contrat de travail.

Formation et exigences:

- diplôme d'assistant(e) social(e) ou formation jugée équivalente,
- quelques années d'expérience,
- aptitude à prendre des responsabilités et à gérer des dossiers,
- intérêt pour un travail indépendant,
- capacité à établir des budgets et statistiques périodiques,
- maîtrise de la bureautique,
- permis de conduire indispensable.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: au plus tôt ou date à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'administration communale de Marin-Epagnier, 2074 Marin-Epagnier, avec mention "action sociale" sur l'enveloppe, jusqu'au 12 décembre 2000.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. G. Meyer, administration communale, tél. n° (032) 753 17 87.

028-285468

Des marchandises du monde entier - votre profession

Cherchez-vous une tâche variée en contact avec le public
et en même temps une position de confiance?
Devenez spécialiste de douane!

Vous aimez le contact tant avec autrui qu'avec les marchandises.

En collaboration avec nos partenaires - transitaires, chauffeurs de poids lourds et accompagnateurs de marchandises -, vous contrôlez l'importation et l'exportation de marchandises de commerce en vous fondant sur de nombreuses lois. Au bureau, vous contrôlez de façon experte et rapide les papiers d'accompagnement; dans les halles et sur les véhicules de transport, vous vérifiez par épreuves des marchandises de tout genre. Vous fixez le montant des droits de douane, de la TVA et d'autres redevances et posez les bases d'une statistique du commerce extérieur fiable.

Votre profil:

- citoyen/citoyenne suisse ou de la Principauté de Liechtenstein
- âgé/âgée de 18 à 30 ans
- souple quant au lieu de travail
- habile et précis/précise
- école de commerce sur trois ans, apprentissage de commerce ou formation équivalente (par exemple école supérieure de commerce), avec diplôme ou sur le point de l'obtenir.

Notre offre:

- formation et perfectionnement approfondis
- conditions de travail progressistes, prestations sociales modernes
- un défi intéressant avec des possibilités de développement et de promotion
- travail en équipe, atmosphère de camaraderie.

Venez à la douane!

Vous pouvez demander les formulaires de candidature par e-mail ou carte postale.

Direction d'arrondissement
des douanes
Elisabethenstrasse 31 / 33
4010 Bâle
kerstin.matthussen@ezv.admin.ch

ZOLL
DOUANE
DOGANA

Informations complémentaires: www.douane.admin.ch

4x4/3-784495

Retrouvez-nous sur Internet:
www.lexpress.ch

Tél. 032 723 53 70 (le matin)

club
LEXPRESS



Comme des milliers
de lecteurs, devenez
vous aussi
membre
du Club E!

théâtre du
passage

Neuchâtel
Théâtre du Passage

service culturel
migros

Mercredi 6 décembre 2000, à 20 h 30

EMILIE NE SERA PLUS JAMAIS CUEILLIE PAR L'ANÉMONE

de Michel Garneau

Mise en scène Philippe Morand

avec Véronique Mermoud et Yvette Théraulaz

Ces deux magnifiques actrices déposent littéralement le texte de Michel Garneau dans notre cœur. Emilie, la poétesse (Emily Dickinson 1830-1886) et Uranie, la musicienne, vont reconstruire leur histoire, une mémoire. Un échange où il est question d'écoute, d'amour, de tendresse, de la mère, du père, de mort, d'art, de départ...



Prix d'entrée: Fr. 35.- / Fr. 25.-
Réduction pour les coopérateurs
Migros

Location: «Le Strapontin»,
4, passage Maximilien de Meuron
Tél. 032 717 79 07

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB E

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS



Neuchâtel
Maison du Concert

Du 5 au 23 décembre 2000, à 20 h 30;
dimanches à 17 h; lundis relâche

DANS LE CERCLE OÙ LE JEU TOURNE

d'après Robert Walser

Par le Théâtre des Gens, Neuchâtel

Quand Pascal Berney a proposé son texte à Patrice de Montmolin, celui-ci n'a pas hésité un instant. Cette déclaration d'amour au théâtre ne pouvait pas mieux tomber pour marquer le quinzième anniversaire du Théâtre des Gens. A travers toute son oeuvre, Robert Walser révèle ses liens intimes avec le théâtre. Les textes choisis ouvrent sur la relation d'acteur à acteur. La trame du spectacle s'inspire du type précis de comportement observé dans le monde des comédiens. Ils prennent à témoin le public, en lui faisant de ces clin d'oeil que lui réservent d'ordinaire les cabotins.



Prix d'entrée: Fr. 20.- / Fr. 15.- / Fr. 12.-

Réservations: au Théâtre
des Gens, tél. 032 721 11 17

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB E

LES RÉCITALS DU JEUDI



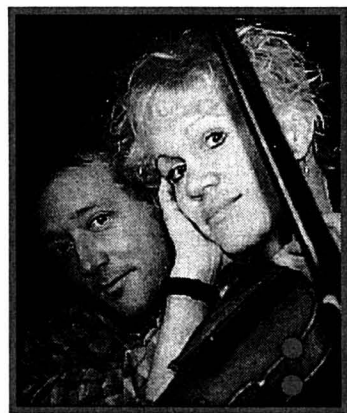
Neuchâtel, Salle de concerts
24, faubourg de l'Hôpital

Judi 7 décembre 2000, à 20 h 15

RÉCITAL

Tombe, pluie, tombe!
Myriam Andrey, violon
Laurent Perrenoud, piano

Thème du
«Regenlied»
que Brahms a repris
dans sa première
sonate pour violon
et piano. Mélancolie
d'une pluie d'été
portant en elle l'es-
poir d'un arc-en-
ciel. Mélancolie et
espoir, si présents
déjà chez Mozart et
Schubert, et qui
semblent ainsi ins-
pirer les trois
sonates de ce pro-
gramme.



Prix d'entrée: Fr. 15.-;
AVS, chômeurs, étudiants: Fr. 10.-;
Location: Conservatoire de
Musique, tél. 725 20 53

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB E

théâtre du
passage

Neuchâtel
Théâtre du Passage

service culturel
migros

Vendredi 8 décembre 2000, à 20 h 30

AMNÉSIE INTER- NATIONALE

Léon Francioli, contrebasse, piano

Daniel Bourquin, saxophone, clarinette

Sur un écran géant se succèdent à un rythme soutenu quatre cents photographies de l'agence Magnum, couvrant les événements historiques et culturels de 1945 à 1989, de la bombe d'Hiroshima à la chute du mur de Berlin. Des images fortes, chargées d'émotion, auxquelles répondent subtilement les deux musiciens. Des jeux de lumière les intègrent à l'écran, les isolent ou les font disparaître, tandis qu'ils accompagnent cette plongée dans la mémoire collective.



Prix d'entrée: Fr. 35.- / Fr. 25.-
Réduction pour les coopérateurs
Migros

Location: «Le Strapontin»,
4, passage Maximilien de Meuron
Tél. 032 717 79 07

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB E

SAISON JEUNE PUBLIC



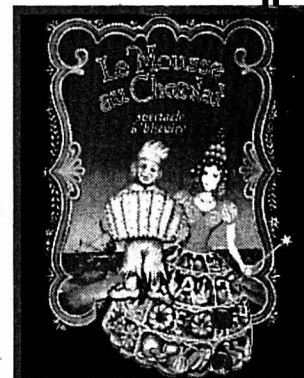
Neuchâtel
Théâtre du Pommier
9, rue du Pommier

Samedi 9 et dimanche 10 décembre
2000, à 17 h

LE MOUSSE AU CHOCOLAT

d'Anne Quesemond
par le Théâtre à Bretelles
Tout public dès 8 ans.

Ce «spectacle à biscuire» nous raconte les aventures de Biscotto, petit-mousse-pâtissier d'un bateau naufragé. Avec lui, nous voyageons dans un univers poétique où se mêlent musiques, toiles peintes, ombres chinoises, chansons, biscuits sculptés et cuisson en direct. Ce spectacle s'adresse à tous les gourmands, petits et grands. À déguster absolument...



Prix d'entrée: Fr. 12.- / Fr. 8.-
Réservations: Centre culturel
neuchâtois, 032 725 05 05

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB E

ZAPPING

■ **LE COUP DU LAPIN.** Dans la salle de réception d'une petite mairie, parents, témoins et amis attendent avec une fébrilité croissante l'arrivée de Jean et Sophie, dont le mariage est prévu à 10h. Mais aucun des deux promis n'est présent. Panique. Le mariage aura-t-il lieu? Un film de Didier Grousset, à découvrir dans «Comédie, comédie», à 20h40 sur TSR1. /sp-réd.

■ **LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE.** Pour des millions de téléspectateurs, Nadezhda Tylik incarne le désespoir des mères qui ont perdu leur fils dans la catastrophe du Koursk. Prenant à parti l'état-major russe devant les caméras de télévision, son interpellation des généraux a été rediffusée dans le monde entier. Ce documentaire, diffusé sur France 3 à 23h10, présente également les images extraordinaires filmées par le vaisseau amphibie et les caméras sous-marines de l'équipe norvégienne chargée de l'opération de plongée. A travers ces images et les témoignages de ceux qui furent au cœur des événements, la tragédie du Koursk est ainsi reconstruite heure par heure. /sp-réd.

■ **ASSOCIATION DE MALFAITEURS.** Quatre copains d'HEC ont diversement réussi leur carrière. Thierry et Gérard sont de brillants PDG, Francis est cadre dans une banque alors que Daniel a échoué sur toute la ligne. Eternel naïf, il tente d'entraîner ses amis sur des affaires véreuses et soi-disant mirobolantes. Afin de lui donner une leçon, Thierry et Gérard montent un canular en maquillant un enregistrement du tirage au loto pour lui faire croire qu'il a tiré les six bons numéros. Hélas, la plaisanterie tourne mal. Daniel s'empresse de conclure une nouvelle affaire bancaire avec Bernard, ancienne bête noire de leur promotion, à qui il offre, en garantie de paiement le magasin de sa mère... Un film de Claude Zidi, avec François Cluzet et Christophe Malavoy, à voir sur TF1, à 20h55. /sp-réd.



Christophe Malavoy et François Cluzet. photo tf1

■ **E=M6 SPÉCIAL.** Le magazine de M6, nous dira tout sur notre alimentation quotidienne et fera le point sur les dangers de notre assiette, ce soir à 20h50. Peut-on encore manger du poulet standard? Les OGM sont-ils déjà sur notre table? La viande de bœuf est elle dangereuse? Comment alimenter nos enfants? Quels sont les risques encourus au quotidien par les consommateurs? Et pour finir, l'émission nous dira tout sur le régime végétarien, ses avantages et ses inconvénients. /sp-réd.

«La vie en face» Reportage: Zinat, une journée particulière

Iran, février 1999: Zinat se présente aux élections locales face à son mari et à trois autres postulants. Tout au long de la journée, la famille, les amis et les villageois défilent pour la soutenir. Un instantané aussi remarquable qu'inattendu de l'Iran d'aujourd'hui.

Nous sommes dans un village de l'île de Qeshm, dans le sud de l'Iran. Le 26 février 1999, des élections locales sont organisées sous l'impulsion du président Khatami.

Zinat est la seule femme du village à faire acte de candidature face à son mari et à trois autres postulants. Paradoxe de la société iranienne actuelle, où une tradition islamiste très forte cohabite avec de nouvelles institutions démocratiques, ouvertes depuis peu aux femmes.

L'élection de Zinat et les événements que va vivre ce village sont symptomatiques des changements en cours au plus profond du pays.

Contre la tradition

Le réalisateur, Ebrahim Mokhtari, n'a pas été autorisé à filmer sa protagoniste en public le jour des élections, sous peine de radiation. Il a donc placé sa caméra dans la maison de Zinat où, tout au long de la journée, la famille, les amis et les villageois défilent pour la soutenir.

Un vieux notable vient même lui proposer de renoncer à son élection au profit de



En Iran, une femme mariée porte le «borqué» du jour de son mariage à sa mort.

photo arte

son époux. Il use d'arguments métaphoriques, invoque la religion et les coutumes, révélant ainsi son attachement profond à la société traditionnelle patriarcale iranienne.

Face à lui, Zinat, calme, souriante et combative, souligne l'impuissance de cet homme devant une modernité déjà en place. Mais eu égard à son rang social et soucieuse du futur, elle ne manque pas de le convier à partager leur déjeuner.

Nous sommes au bout du monde, pourtant, la caméra filme une belle-mère silencieuse et traditionnelle aux côtés d'ordinateurs performants, un mari devant un téléviseur où défilent la BBC et les chaînes occidentales, tandis que Zinat part en pleine nuit au chevet d'un vieillard mourant. Un ensemble contradictoire qui symbolise un Iran en pleine mutation.

Zinat n'est pas seulement l'élué d'un jour, elle s'est en-

gagée depuis longtemps au sein de sa communauté. Cinq mois après sa victoire, l'asphaltage de la route a commencé; huit mois plus tard, l'autorisation d'ouvrir un collège pour filles est accordée.

Un documentaire inattendu, qui a obtenu la mention spéciale du jury international au Cinéma du Réel 2000. /sp-réd.

● «La vie en face», mardi 5 décembre, 20h45, Arte.

RADIOS MARDI



19.30 Retransmissions sportives: Hockey: Zurich - HCC
Les jeux: 6.15 Siffleur n'est pas joué!; 7.40 Bonjour chez nous!; 8.40 Presse citron; 10.15 Le Club des quatre; 11.45 La Tirelire
RTN: 12.45 La colle entre l'école; 16.35 Double Clic; 17.25 Double Clic. **Les rendez-vous:** 6.40 Trajectoire; 8.15 L'invité du matin 8.55, 13.45 Petites annonces; 9.20 Flash watt; 9.35 De A à Zèbre 11.05 L'invité de 11 heures; 13.00 Les naissances; 13.10 Les anniversaires; 13.30, 17.45 Tube image; 13.40 Les Dossiers de l'Etrange; 17.15 Les mastos; 19.02 Note Bleue; 19.30 RTN, la nuit



19.30 Retransmissions sportives: Hockey: Zurich - HCC; Bienne - Genève Servette; Ajoie - Olten
6.35, 7.35 Etat des routes 7.15 Sur le pont Moulinet 7.50 Revue de presse 8.45 Question de chez nous! 9.05, 10.05 Aujourd'hui la vie 9.10 Jeu PMU 9.15 Mieux comprendre «Loisirs» 10.15 Aujourd'hui la vie «Mode» 11.05 Zenith 11.15 La corbeille 11.20 La chanson souvenir 11.45 Jeu du rire 12.00 Infos titres 12.15 Jura midi 12.35, 18.17 Météo 12.37 Carnet rose 12.50 Troc en stock 13.00 Eclats de voix 13.15 Sélection TV 13.20 Sketch 13.30, 14.05, 15.05 Verre azur 16.05, 17.05 Zone libre 16.30 Sorties cinéma 16.45 Question cinéma 17.15 L'invité 17.30 CD de la semaine 18.00 Jura soir 18.17 Météo 18.30 Rappel des titres 18.31 Questions de temps 0.00 Trafic de nuit



19.30 Retransmissions sportives: Hockey: Zurich - HCC; Bienne - Genève Servette; Ajoie - Olten
6.24, 7.25 Etat des routes 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash infos 6.40 Sagacité 7.20, 11.45 Qui dit quoi 7.40 La télé 7.50 Revue de presse 8.40 Jeu du bruit 8.50, 11.04 PMU 9.05, 10.05, 13.00, 14.05, 15.05 100% musique 11.05 Radiomania 11.15 La balise 11.50 Les naissances 12.00

Les titres 12.40 A l'affiche 12.50 A l'occasion 16.05, 17.05 Métro musique 16.15 CD de la semaine 16.30 Le mot qui manque 16.45 Chronique TV 17.15 L'invité 17.30 Europarade 18.00 Le Journal 18.30 Rappel des titres 18.32 Antipasto 19.00 Rappel des titres 22.00 100% Musique



19.30 Retransmissions sportives: Hockey: Fribourg Gottéron - Ambrì
6.00-10.00 La matinale avec Joël, infos toutes les demi-heures 6.45, 7.15, 12.15, 18.15 Sports 8.15 Revue de presse; rubriques et bonne humeur 8.45-9.30 A l'ombre du Baobab avec Thierry Savary 10.00-14.00 La Mi-Journée avec Amaëlle. Jeux et Rubriques 10.00, 11.00, 15.00, 16.00, 17.00 Info 12.00, 17.30 Titres 12.30, 18.30 Le journal 12.45 Le Quart d'Heure Mandarine 14.00-17.00 Fribourg Musique avec Swen 17.00-19.00 La fin de la journée avec Patrick 17.00 Top World 17.35 Vipère au Poing 18.15 Sports 18.45 Troc en Stock 23.00-6.00 Fribourg Musique

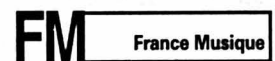


5.00 Le journal du matin 8.35 On en parle 9.30 Mordicus 11.06 Les dicodéurs 12.07 Chacun pour tous 12.11 Salut les p'tits zèbres 12.30 Le journal de midi trente 13.00 Tombouctou, 52 jours 13.30 Café des Arts 14.04 Bakélite 15.04 C'est curieux... 17.09 Presque rien sur presque tout 18.00 Le journal du soir 18.15 Les sports 18.22 Forum 19.05 Trafic 20.04 20 heures au conteur 21.04 La smala 22.04 La ligne de cœur (22.30 Journal de nuit) 0.04 Rediffusions



6.06 Matinales 8.30 Domaine parlé 9.06 Les mémoires de la musique 10.05 Nouveautés du disque 11.30 Méridienne 12.04 Nota Bene 13.30 Musique d'abord 16.00 Concert: Orchestre Symphonique du Südwestfunk A. Bruckner. Symphonien°7 en mi majeur 17.30 Info culture 17.36 Feuilleton musical 18.05 Jazz.

19.00 Empreintes musicales 20.04 Récital. Prélude 20.30 Waltraud Meier, mezzo-soprano; Nicholas Carthy, piano; J. Brahms, G. Mahler, F. Schubert 22.30 Domaine parlé 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturno



7.06 Tous les matins du monde 9.07 Si j'ose dire 10.30 Papier à musique 12.35 C'était hier 13.30 Au fur et à mesure 15.00 Concert: Le carnaval des musiciens. Dukas, de Falla, Kiesewetter, Piazzola, Lutoslawski, Walter, Soquerra, J.-F. Heiser 17.00 Au rythme du siècle 18.00 Le jazz est un roman 19.07 A côté de la plaque 20.00 Un mardi idéal 22.30 Jazz: suivez le thème 23.00 Le conservatoire 0.00 Tapage nocturne



6.30 Meteo 6.40 Zum neuen Tag 7.30 Meteo 7.40 Morgenstund hat Gold im Mund 8.00 Morgenjournal/Sport 8.08 Espresso 8.50 Zum neuen tag 9.10 Gratulationen 9.40 Memo 10.03 Treffpunkt 11.45 KinderClub 12.03 Regionaljournal 12.30 Mittagsinfo 13.30 Am Nachmittag 14.05 Siesta 15.10 AllerWeltsGeschichten 16.10 Buchhalter jans max preisel 16.40 Kulturtipp 17.10 Sportstudio 18.00 Echo der Zeit/Sport 18.50 Singem im Advent 19.30 SiggSaggSugg 20.03 Computer magazin 22.08 A la carte 23.00 In der Nacht 23.04 Musik vor Miternacht 0.05 Nachtclub



6.00 Primo mattino 7.00, 8.00 Radiogiornale 9.06 Mille voci 9.10 Modem 9.50 Intrattenimento musicale 11.05 Tipi 12.00 L'informazione di mezzogiorno 12.30 Radiogiornale 13.00 Quelli della uno 13.30 Le occasioni 17.00 Prima pagina 17.07 Prima di sera. Cronache regionali 18.30 Radiogiornale 19.00 Rosa di sera 19.30 Sport e musica 21.05 Musica segue il suono della luna Jukebox, Dedicato a... 23.15 L'erba del vicino 0.10 L'oroscopo, rhyme; Luna nera: Black, soul, rhythm & blues, Tropical

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA

NEUCHÂTEL

APOLLO 1 - Tél. 032 / 710 10 33
DINOSAURE
V.F. MA 14h, 16h.
10 ans. Première semaine.
De Walt Disney Pictures.
Le carnaval des musiciens. Dukas, de Falla, Kiesewetter, Piazzola, Lutoslawski, Walter, Soquerra, J.-F. Heiser 17.00 Au rythme du siècle 18.00 Le jazz est un roman 19.07 A côté de la plaque 20.00 Un mardi idéal 22.30 Jazz: suivez le thème 23.00 Le conservatoire 0.00 Tapage nocturne

CHARLIE ET SES DRÔLES DE DAMES
V.F. MA 18h, 20h45.
12 ans. 2e semaine.
De Joseph McGinty Nichol avec Cameron Diaz, Drew Barrymore, Lucy Liu.
La série enfin sur grand écran! Nos jeunes et jolies détectives vont user de tous leurs atouts pour sauver le monde...

APOLLO 2 - Tél. 032 / 710 10 33
CHARLIE ET SES DRÔLES DE DAMES
V.F. MA 15h.
12 ans. 2e semaine.
De Joseph McGinty Nichol avec Cameron Diaz, Drew Barrymore, Lucy Liu.
La série enfin sur grand écran! Nos jeunes et jolies détectives vont user de tous leurs atouts pour sauver le monde...

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT
V.F. MA 17h45.
Pour tous. «Cycle Truffaut».
De François Truffaut avec Jean-Pierre Léaud, Kika Mirckham, Stacey Tendeter. Au début du siècle, Anne invite Claude en Angleterre en espérant secrètement qu'il tombe amoureux de sa sœur...

DINOSAURE
V.F. MA 20h30.
10 ans. Première semaine.
De Walt Disney Pictures.
Un voyage prodigieux dans un monde inexploré qui dépasse l'imagination... Enfants accompagnés d'un adulte admis dès 7 ans.

NEUCHÂTEL

APOLLO 3 - Tél. 032 / 710 10 33
LA ROUTE D'EL DORADO
V.F. MA 15h.
Pour tous. 8e semaine.
De Bibi Bergeron et Will Finn.
Deux amis, escrocs sur les bords, avec une nuée d'espagnols aux trousseaux, partent à la recherche d'un trésor...

CA IRA MIEUX DEMAIN
V.F. MA 18h, 20h15.
12 ans. 2e semaine.
De Jeanne Labruno avec Jeanne Balibar, Isabelle Carré, Sophie Guillemin.
Une comédie tendre et sarcastique sur les petits problèmes de tout en chacun, comme l'achat d'un simple objet...

ARCADES - Tél. 032 / 710 10 44
RED PLANET
V.F. MA 15h, 18h, 20h30.
12 ans. Première semaine.
De Antony Hoffman avec Val Kilmer, Carrie-Anne Moss, Tom Sizemore.
La première expédition humaine sur Mars tourne au cauchemar lorsque l'équipement est endommagé. Le danger est partout...

BIO - Tél. 032 / 710 10 55
IN THE MOOD FOR LOVE
V.O. s.-t. fr/all. MA 15h, 18h, 20h30.
16 ans. 2e semaine.
De Wong Kar-Wai avec Maggie Cheung Man-Yuk, Tony Leung Chiu-Wai, Rebecca Pan.
Exploration de l'amour entre deux êtres confrontés aux choses, au temps, au regard des autres... Exceptionnel!!!

PALACE - Tél. 032 / 710 10 66
SHAFT
V.F. MA 15h, 20h30.
16 ans. 3e semaine.
De John Singleton avec Samuel L. Jackson, Vanessa Williams, Jeffrey Wright.
Fils de riche, malgré un meurtre, il est toujours relâché. Outré, Shaft va déposer son insigne et faire justice seul...

NEUCHÂTEL

PALACE - Tél. 032 / 710 10 66
O'BROTHER
V.O. s.-t. fr/all. MA 18h.
12 ans. 5e semaine.
De Joel Coen avec George Clooney, John Turturro, Tim Blake Nelson.
Dans le Mississippi profond, 3 prisonniers, le simplet, l'éternel râleur, le normal, s'évadent du bagne. Comique à souhait!

REX - Tél. 032 / 710 10 77
LES BLESSURES ASSASSINES
V.F. MA 15h, 18h, 20h15.
16 ans. Première semaine.
De Jean-Pierre Denis avec Sylvie Testud, Julie-Marie Parmentier.
En France, dans les années 30, deux sœurs assassinent leurs patronnes... Un fait divers passionnant et énigmatique...

STUDIO - Tél. 032 / 710 10 88
SAVING GRACE
V.O. s.-t. fr/all. MA 15h.
16 ans. Première semaine.
De Nigel Cole avec Craig Ferguson, Brenda Blethyn, Tcheky Karyo.
Couverte de dettes, elle va troquer ses orchidées contre de la marijuana, plus rentable... Une comédie fumante!

DANCER IN THE DARK
V.O. s.-t. fr/all. MA 17h30.
16 ans. 7e semaine.
De Lars Von Trier avec Björk, Catherine Deneuve, Jean-Marc Barr.
PALME D'OR DU FESTIVAL DE CANNES ET MEILLEURE ACTRICE.
Un chef-d'œuvre qui remue... Beaucoup!
- DERNIERS JOURS -

LE ROI DANCE
V.F. MA 20h15.
12 ans. AP - Première Suisse.
De Gérard Corbiau avec Benoît Magimel, Boris Terral, Tcheky Karyo.
En avant-première. Louis XIV vous convie à son ballet royal... Décors, costumes et musique exceptionnelle. Grandiose!

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA

AVIS MORTUAIRES

COUVET

(Psaume 23)
L'Eternel est mon berger,
je ne manquerai de rien.
Il me fait reposer dans de verts pâturages.
Il me mène le long des eaux tranquilles.
Il restaure mon âme.

Madame Antoinette Kuchen-Stauffler, à Fleurier;
Madame Dorette Schmid-Kuchen et son fiancé Blaise Elzingre,
à Fleurier,

ses filles Brigitte et Anne-Lore, à Genève et Neuchâtel;

Madame et Monsieur Marlène et Philippe Milardo, à Marin,
leurs enfants et petits-fils Claudia, Jason, Noah et
Sébastien, Claudia, à Neuchâtel;

Monsieur Laurent Kuchen et son amie Mirella Erb, au Côté,
sa fille Vaimiti, à Fleurier;

Madame Clara Bigler-Kuchen et famille à Emmenbrücke et
Hildisrieden,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Willy KUCHEN

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa,
frère, oncle, cousin et ami, enlevé subitement à leur tendre af-
fection à l'âge de 82 ans, après quelques mois de maladie.

Couvét, le 4 décembre 2000.

Le culte sera célébré au Temple de Couvet, mercredi 6 dé-
cembre 2000, à 13 heures 30, suivi de l'inhumation au cime-
tière de Couvet.

Le corps repose à la crypte du Home Dubied de Couvet.

Domicile de la famille: Madame D. Schmid
rue du Grenier 11
2114 Fleurier

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

LA COMMUNAUTÉ EMMAÛS DE LA CHAUX-DE-
FONDS a la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Pierre MAUMARY

membre de l'équipe des responsables
de la communauté.

Pierre, par son écoute, sa sensibilité, sa disponibilité, son tra-
vail, a été un signe vivant de la communauté.

L'Abbé Pierre, les compagnons-chiffonniers, les responsables,
les membres du comité, les amis de la communauté garderont
un souvenir reconnaissant de Pierre. Son sourire restera vi-
vant dans nos cœurs.

Merci Pierre pour ce que tu nous as donné et ce que tu as été.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et en
particulier à son amie Véronique.

Pour la cérémonie, prière de se référer à l'avis de la famille.

132-084888

La Communauté Emmaüs

sera FERMÉE

le mardi 5 décembre pour cause de deuil.

132-084889

NEUCHÂTEL

Car Dieu a tant aimé le monde,
qu'Il a donné son Fils unique,
afin qui quiconque croit en lui,
ne périsse point, mais qu'il ait
la vie éternelle.

Jean 3: 16

La famille, les parents et amis de

Madame

Adrienne BOTTERON

née BERSETH

ont le chagrin d'annoncer son départ survenu dans sa 86me
année, le 1er décembre 2000.

Adresse de la famille: Madame Mary-Christine Cand
Essertons 10a
2074 Marin

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les Amis du chien Val-de-Travers ont la tristesse de faire
part du décès de

Madame

Adrienne BOTTERON

membre de la société et maman de Mary-Claude et Mary-
Christine.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

CORCELLES

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés,
et j'attends ceux que j'aime.

Monsieur et Madame Henri et Betty Vaucher-Perrinjaquet, à
Neuchâtel;

Monsieur et Madame Denis et Nicole Vaucher-Cattin et
Shadyah, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Nicole et Pierre Galland-Vaucher et
Laksmi, à Neuchâtel,

ainsi que les familles Bach, Wullemmin, parentes, alliées et
amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Marguerite VAUCHER

née BACH

leur très chère et regrettée belle-sœur, tante, cousine, mar-
raine, parente et amie, qui s'est paisiblement endormie à la
veille de ses 82 ans.

2035 Corcelles, le 30 novembre 2000.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Monsieur Henri Vaucher
Orée 32
2000 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-286011

NEUCHÂTEL

Dieu est amour.

Monsieur Ernest Messerli, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Henri et Héléne Renaud, à Lausanne,
leurs enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu André Messerli;

Madame Astride Messerli-Gobet, à Chézard, et son fils;

Les descendants de feu Willy Messerli,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Rose MESSERLI

née RENAUD

enlevée à leur tendre affection, dans sa 80me année.

2000 Neuchâtel, le 1er décembre 2000.
(Portes-Rouges 139)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-285904

MUTRUX

Son époux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Jeanne SENNWALD

née CHRISTINAT

leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-
maman, sœur, parente et amie, qui s'est endormie dans sa
91me année.

1428 Mutrux, le 30 novembre 2000.

Le livre de la vie est le livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer, ni rouvrir à son choix;
Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois,
Mais le feuillet fatal se tourne de lui-même;
On voudrait revenir à la page où l'on aime,
Et la page où l'on meurt est déjà sous vos doigts.

Alphonse de Lamartine (1790-1869)

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans l'in-
timité de la famille.

Prière de ne pas faire de visite

Le comité cantonal GastroNeuchâtel, Chambre cantonale
de l'hôtellerie et de la restauration, a le pénible devoir de
faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Victor HUGUENIN

Président d'honneur

membre depuis 50 ans

Il gardera de ce dévoué collègue et ami un lumineux souvenir.

Il tient à assurer la famille dans la peine de sa plus profonde
sympathie.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

028-286029



Association Sésame, case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds

Vous vivez - ou avez vécu - un deuil?
Au (032) 724 06 05, nous pouvons
en parler avec vous, dans le respect de
la confidentialité. Il est aussi possible
de participer à un groupe de parole ou
d'être reçu individuellement.

ACCIDENTS

La Tourne Perte de maîtrise: conductrice blessée

Hier, vers 7h50, une voiture
conduite par une habitante de
Bevaix circulait sur la route
tendant de La Tourne en direc-
tion des Ponts-de-Martel.

Au lieu dit «La Cour», dans
un virage à gauche, la voiture
se mit en travers, sortit de la
chaussée pour aller heurter le
talus à plusieurs reprises.
Suite à ces chocs, la conduc-
trice a été éjectée du véhicule,

lequel termina sa course sur le
toit. Blessée, la conductrice a
été conduite en ambulance à
l'hôpital de La Chaux-de-
Fonds. /comm

Neuchâtel Collision

Hier, vers 6h30, une voiture
conduite par un habitant de Li-
gnières circulait sur la route
des Falaises à Neuchâtel, en
direction d'Hauterive. A la
hauteur de l'immeuble N°10,
le véhicule se déporta sur sa
droite et heurta un candé-
labre. /comm

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

NAISSANCES - 1.11. Pe-
tris, Lucien Simon, fils de Pe-
tris, Loris Giuseppe et de Bart
Petris née Bart, Natalie. 13.
Houle, Théo Samuel, fils de
Houle, Pierre Joseph Jean et
de Houle née Morrill, Marijke;
Alemanno, Alexandre, fils de
Alemanno, Catia et de
Schalch, Andreas Emil. 14. Da
Cunha, Matthieu, fils de Ro-
drigues Monteiro Da Cunha,
Delfim Manuel et de Morais
Carvalho Da Cunha, Alzira da
Conceicao. 15. Rodriguez
Ross, Alizée, fille de Rodri-
guez Ross, Eddy Nelson et de
Rodriguez Ross née Flück,
Chantal Loraine. 16. Jacot,
May-Line, fille de Jacot,
Pierre-Yves Philippe et de Ja-
cot née Huguette, Martine. 17.
Cossetini, Corentin, fils de
Cossetini, Patrick et de Cos-
setini née Maeder, Anne
Chantal. 18. Duvoisin, Fabien,
fils de Duvoisin, Stéphane et
de Duvoisin née Droz, Valérie;
da Silva Santos, Ruben, fils de
da Silva Santos, Rui Manuel et

de Huguenin da Silva Santos
née Huguenin, Virginie Jenni-
fer; Heinzelmann, Joël Pa-
trick, fils de Heinzelmann, Ha-
rard et de Heinzelmann née
Oesch, Nicole Dominique.

MARIAGES CÉLÈBRÉS -
17.11. Marcone, Nicola et Ba-
karic, Andrea; Avdullahu, Ne-
fail et Ukzmajli, Hava.

DÉCÈS - 14.11. Giroud,
Marcel Ulysse, 1929, époux
de Giroud née Boschung, Ma-
deline. 16. Boucon, David,
1973, célibataire; Ducommun-
dit-Boudry née Torti, Inès,
1913, veuve de Ducommun-
dit-Boudry, Paul Adamir. 17.
Rognon, Willy Paul, 1918, cé-
libataire; Fornachon, André
Ernest, 1922, veuf de Fornachon
née Todeschini, Ma-
thilde. 19. Jobin née Minig,
Agnès, 1906, veuve de Jobin,
Armand Paul Albert.



NAISSANCES

Laurent, Eva,
Xavier et Cynthia
ont la joie d'annoncer
la naissance de

Loïc

le 3 décembre 2000 à 9h00
à la maternité de Landeyeux

Famille FAVARGER
Rue des Sugits 4
2114 Fleurier

028-285929

Katia et Bernard
HENNET - GAMBA

ont l'immense joie
d'annoncer la naissance de

Luca

le 2 décembre 2000

Ch. des Meuniers 7
2034 Peseux

028-285981

Michel et Doris
FOCETOLA
sont heureux d'annoncer
la naissance de

Lara

le 3 décembre 2000

Maternité de Pourtalès

Rue des Parcs 86
2000 Neuchâtel

028-286025

Nelly THINE et
Benjamin SCHINZ
sont très heureux
d'annoncer la naissance de

Tristan

le 2 décembre 2000

Montée Oberlin 1
F-67130 Waldersbach

028-286026

Nga et Roland
RUSCA NGUYEN

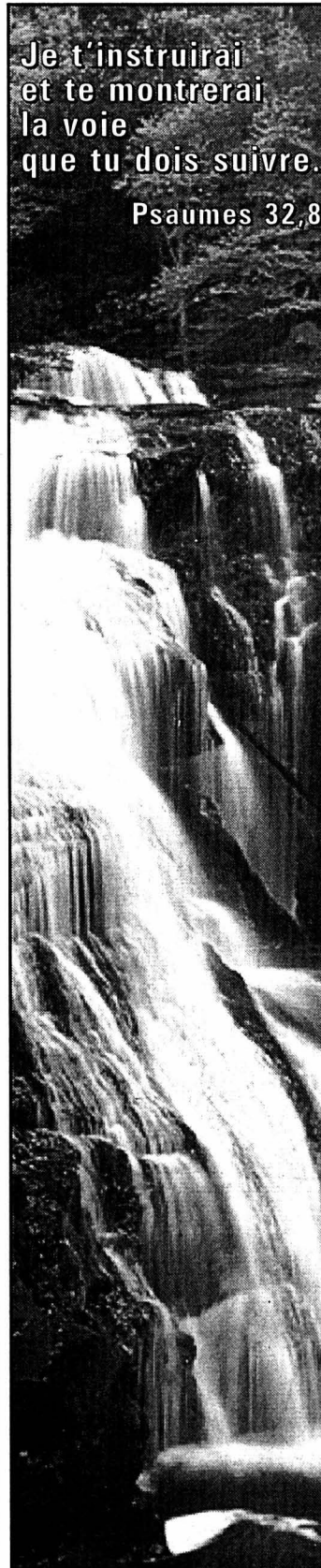
sont heureux d'annoncer
la naissance de

Florence
Phuong Mai

le 3 décembre 2000

Route de Landeyeux 5a
2046 Fontaines

028-286095



Je t'instruirai
et te montrerai
la voie
que tu dois suivre.

Psaumes 32,8

Aujourd'hui Gris ou bleu, c'est selon

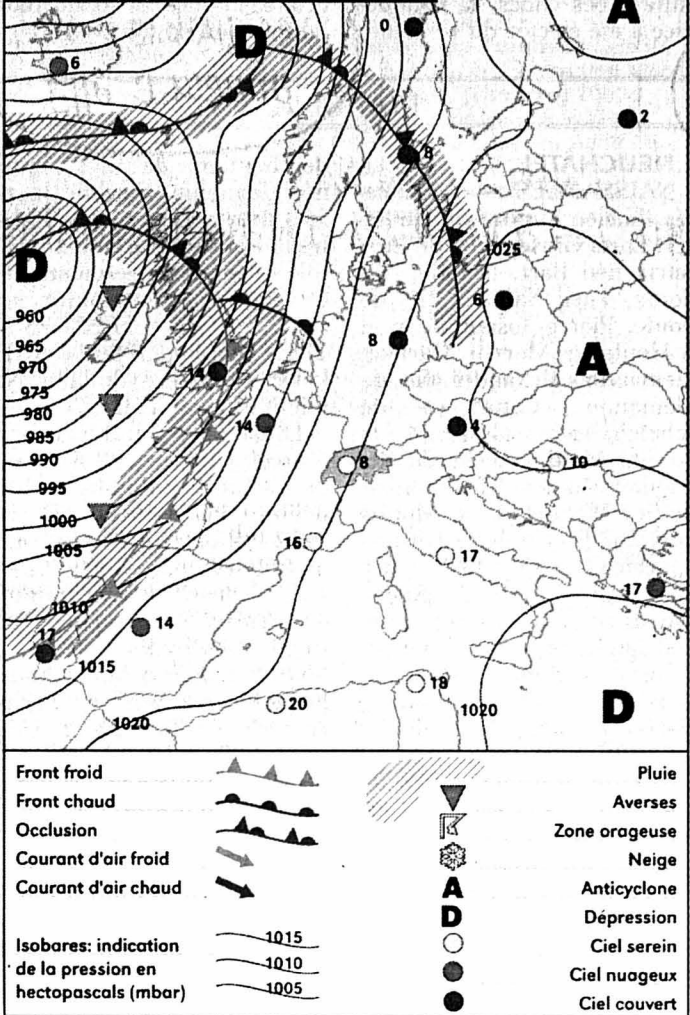
Situation générale: on peut oublier le parapluie à la maison. Un intervalle bien agréable fait un pied de nez aux zones nuageuses et pluvieuses. Un fort courant de sud-ouest entraîne un défilé de perturbations atlantiques entre la péninsule Ibérique et la Scandinavie, touchant notre région à raison d'un jour sur deux. Et comme l'orientation du flux n'est pas décidée à évoluer jusqu'à la fin de la semaine, la douceur est la reine de notre temps.

Prévisions pour la journée: le ciel s'éclaircit sur les hauteurs au petit jour, tandis que dans les basses couches de l'atmosphère, une tartine de stratus opiniâtre se reforme. Les quelques passages nuageux nous donnent un plafond bleu tacheté de blanc sur les reliefs alors qu'ailleurs, le gris a bien de la peine à s'ouvrir. Le mercure traduit cette situation en s'élevant jusqu'à 12 degrés à 1000 mètres, mais plafonne vers 7 degrés dans l'humidité.

Les prochains jours: couvert et précipitations avec une accalmie jeudi.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Fête à souhaiter

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 7°
- Boudry: 7°
- Cernier: 10°
- Fleurier: 10°
- La Chaux-de-Fonds: 11°
- Le Locle: 11°
- La Vue-des-Alpes: 8°
- Saignelégier: 11°
- St-Imier: 10°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: très nuageux, 11°
- Berne: beau, 8°
- Genève: très nuageux, 7°
- Locarno: pluie, 9°
- Sion: peu nuageux, 9°
- Zurich: beau, 7°

... en Europe

- Athènes: peu nuageux, 16°
- Berlin: beau, 6°
- Istanbul: très nuageux, 12°
- Lisbonne: pluie, 16°
- Londres: très nuageux, 14°
- Madrid: très nuageux, 10°
- Moscou: très nuageux, 2°
- Paris: très nuageux, 9°
- Rome: beau, 16°

... et dans le monde

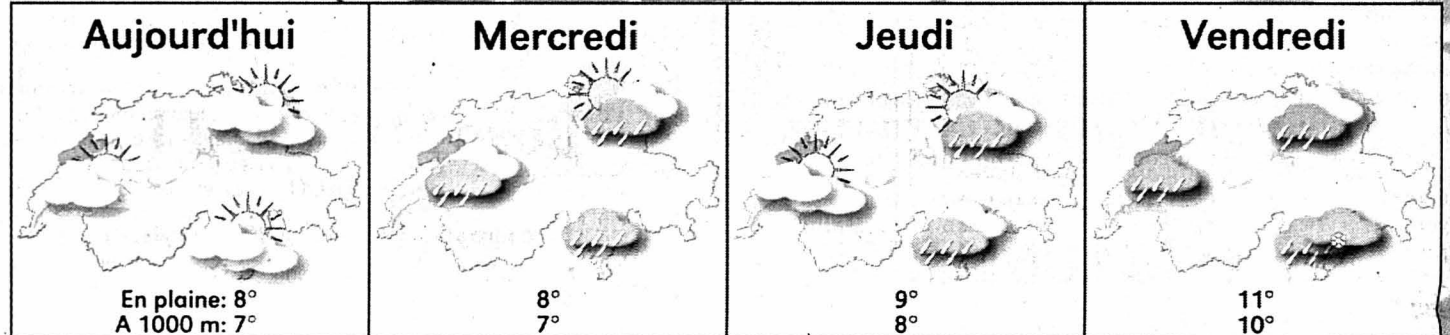
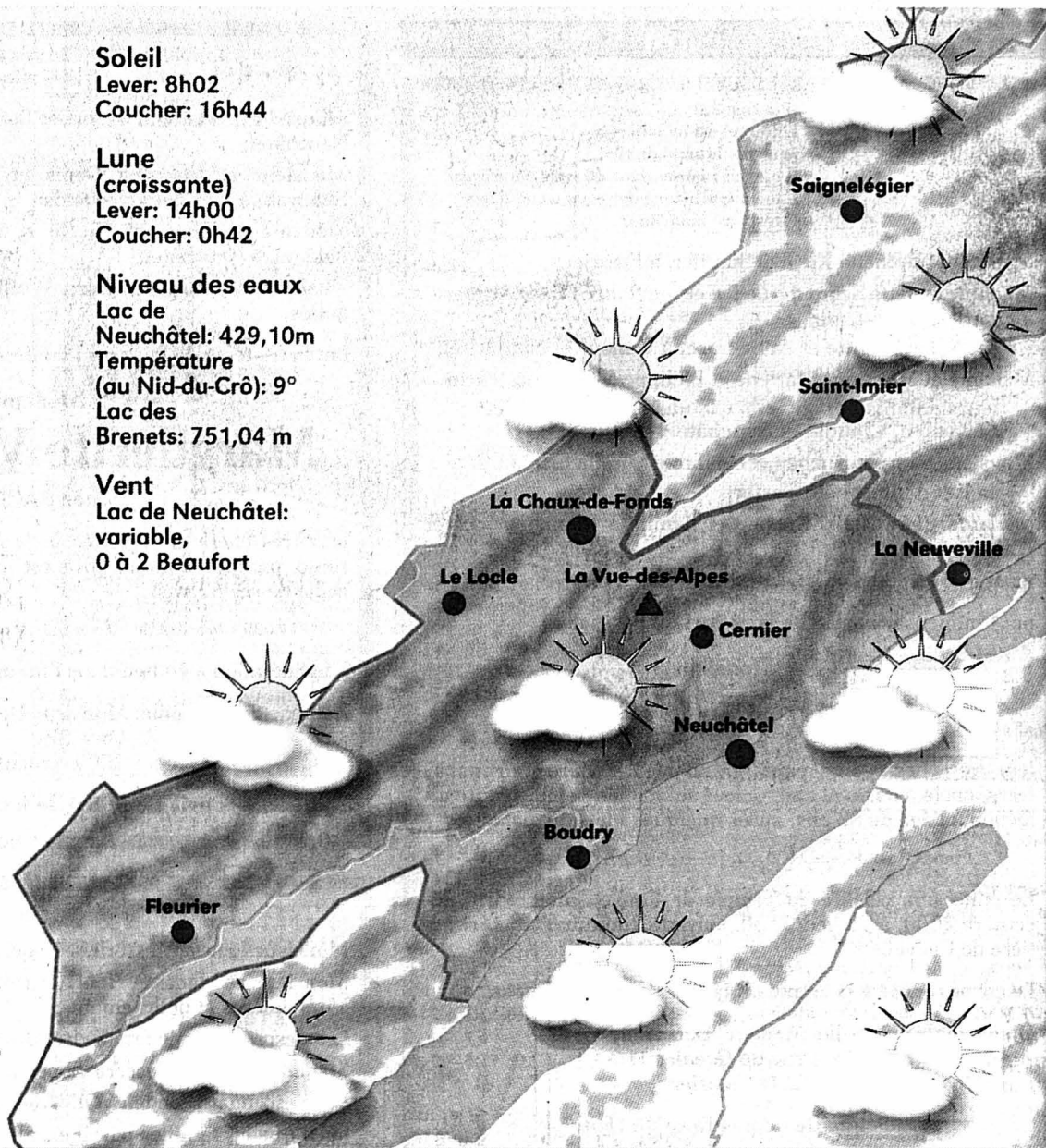
- Bangkok: nuageux, 31°
- Le Caire: beau, 23°
- Johannesburg: pluvieux, 26°
- Miami: nuageux, 27°
- Pékin: beau, 11°
- Rio de Janeiro: nuageux, 29°
- San Francisco: nuageux, 14°
- Sydney: nuageux, 24°
- Tokyo: nuageux, 13°

Soleil
Lever: 8h02
Coucher: 16h44

Lune (croissante)
Lever: 14h00
Coucher: 0h42

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,10m
Température (au Nid-du-Crô): 9°
Lac des Brenets: 751,04 m

Vent
Lac de Neuchâtel: variable,
0 à 2 Beaufort



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

Le XX^e siècle finit dans 27 jours 1927 Soie à la mode

Le luxe des dessous en 1927, mesdames, va sans cesse grandissant. La moindre chemise devient parure. On emploie pour elle les crêpes de Chine les plus fins, les dentelles les plus précieuses. Le linge de soie a presque complètement remplacé celui de batiste ou de linon. Plus flatteur que ce dernier, il est aussi moins salissant, ce qui est appréciable avec les affreuses vapeurs d'huile dont les rues modernes sont infestées à cause de l'automobile.

Avec les robes d'été excessivement courtes et légères, il était important de protéger un peu la pudeur. On vient donc d'imaginer d'amusantes chemises couchesculottes fermées, qui donnent à la femme toute sécurité et lui permettent les exercices les plus violents.

Un conseil pour effacer un double menton: 100 g d'eau ordinaire, 7,5 g d'acétate de plomb, 1 g d'alumine. Mélanger le tout et s'en frictionner chaque soir le cou après s'être lavée avec une eau aussi chaude que possible.

RGT

MOTS CROISÉS No 869

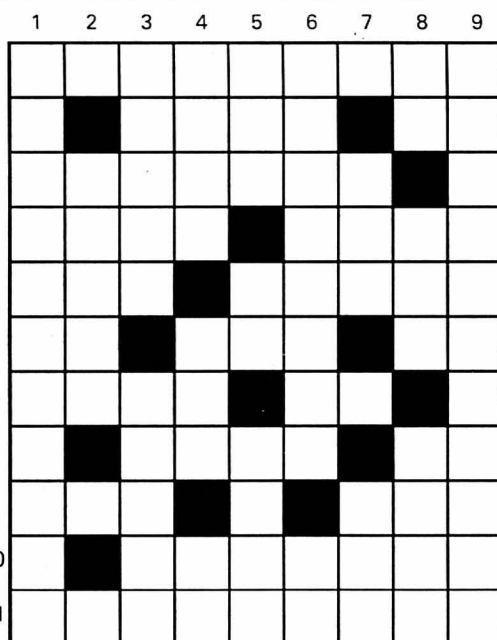
Horizontalement: 1. Affichage de mots et de graphismes. 2. Mêlés - Préposition. 3. Gardez-vous de lui offrir un rasoir... 4. Tache à l'œil - Guide à aiguilles. 5. Page des gros titres - Son coup fait bien avancer les choses. 6. Note - Parasite - Indice de carence. 7. Blanc italien - Note. 8. On fait silence, quand il passe - Signe de surprise. 9. Les premiers rayons viennent de là - Bête de somme. 10. Prénom féminin. 11. Pour en arriver là, elles ont bien bossé...

Verticalement: 1. On ne peut pas dire qu'il travaille sans mélange... 2. Les aïeux qui vivent dans l'au-delà. 3. Une sorte de tocade - Tarte renversée. 4. Un personnage adulé des femmes troyennes - Résineux - Graines de star. 5. Pour le réussir, il faut un bon pointage - Cours italien - Oiseau cajolant. 6. Coup de bluff pour se donner de l'importance - Article. 7. Une grande ennemie du feu - Élément vital. 8. Pronom personnel - On ne trouve pas plus proche - Une qui attendait sans rien voir venir... 9. Mises en marche.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 868

Horizontalement: 1. Confrérie. 2. Are - En - Nu. 3. Nattage. 4. Acte - Luté. 5. Ile - Aussi. 6. Lettre - Fg. 7. Eue. 8. Ed - Moirée. 9. Rouelles. 10. Issue - Ase. 11. Ee - Muet. Verticalement: 1. Canaillerie. 2. Oracle - Dose. 3. Netteté - Us. 4. Té - Tumeur. 5. Réa - Aréole. 6. Englué - Il. 7. Eus - Préau. 8. In - TSF - Esse. 9. Euseigne - Et. ROC 1939



Avez-vous aussi remarqué que de plus en plus de personnes finissent leur phrase par un «D'accord?» ou un «OK?», selon que la personne est plus jeune ou plus branchée. Mais ne vous y trompez pas: votre interlocuteur ne cherche pas du tout à connaître votre avis. Il veut simplement vous imposer un «Oui, bien sûr, sans problème».

Billet D'accord!!!

En clair, il cherche une caution, un acquiescement à ses agissements. Votre réponse n'est là que pour renforcer son opinion et pour le persuader du bien-fondé de ses actes. Son «D'accord?» n'est pas une question, mais une affirmation «D'accord!!!» à laquelle on ne peut répondre que par «Oui». Conséquence, je déclare la guerre à la dictature des «D'accord!!!» et à toutes ces personnes qui font semblant de connaître notre avis, mais qui en fait s'en taponnent.

Sylvie Jeanbourquin

